

Collection
Études de cas d'entreprises
d'économie sociale

no **ES1201**
Évaluation du Projet
Villeray dans l'Est

Wilfredo Angulo Baudin
Doctorant, département d'études
urbaines et touristiques, UQAM

Sous la direction de
Jean-Marc Fontan, sociologie, UQAM
Juan-Luis Klein, géographie, UQAM

Le présent rapport a été rendu possible grâce au fonds Évaluation et recherche prévu dans l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Ville de Montréal (2009-2011)

Juin 2012

Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
Collection Études de cas d'entreprises d'économie sociale - no ES1201
« Évaluation du Projet Villeray dans l'Est »
Wilfredo Angulo Baudin
Doctorant, département d'études urbaines et touristiques, UQAM
Sous la direction de Jean-Marc Fontan, sociologie, UQAM, et Juan-Luis Klein, géographie, UQAM

ISBN : 978-2-89605-342-1

Dépôt légal : 2012

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives nationales du Canada

Montréal 

Emploi
et Solidarité sociale
Québec 

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales, développement et territoire

- Les membres de l'axe innovations sociales, développement et territoire s'intéressent à la régulation, aux arrangements organisationnels et institutionnels, aux pratiques et stratégies d'acteurs socio-économiques qui ont une conséquence sur le développement des collectivités et des territoires. Ils étudient les entreprises et les organisations (privées, publiques, coopératives et associatives) ainsi que leurs interrelations, les réseaux d'acteurs, les systèmes d'innovation, les modalités de gouvernance et les stratégies qui contribuent au développement durable des collectivités et des territoires.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les membres de l'axe innovations sociales et conditions de vie repèrent et analysent des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe innovations sociales, travail et emploi orientent leurs recherches vers l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans les services, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les travaux portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles. Ils concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, l'équité en emploi et la formation.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les cahiers de recherche, le rapport annuel et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.cris.es.uqam.ca>.

Juan-Luis Klein
Directeur

NOTES SUR LES AUTEURS

Wilfredo ANGULO BAUDIN est un ancien professeur au Département de Géographie et d'Histoire à l'Institut Pédagogique de Caracas. Après un Doctorat à l'Université de Montpellier III, il est actuellement Doctorant aux Études urbaines à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et agent de recherche au CRISES.

Jean-Marc FONTAN est professeur au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et membre régulier du CRISES.

Juan-Luis KLEIN est professeur au Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), membre régulier et directeur du CRISES.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| LISTE DES TABLEAUX..... | IX |
| LISTE DES FIGURES..... | XI |
| LISTE DES TÉMOIGNAGES | XIII |
| REMERCIEMENTS | XV |
| SOMMAIRE EXÉCUTIF..... | XVII |
| MANDAT | XVII |
| MÉTHODOLOGIE..... | XVIII |
| CONSTATS..... | XVIII |
| PISTES | XXI |
| RECOMMANDATIONS..... | XXIII |
| PLAN DE TRAVAIL | XXVI |
| PRÉSENTATION DU RAPPORT | 29 |
| 1. PORTRAITS SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DU PROJET VILLERAY DANS L'EST | 35 |
| 1.1 Le territoire de Villeray dans l'Est..... | 35 |
| 1.2 Des îlots critiques à l'intérieur du territoire de Villeray dans l'Est | 40 |
| 1.3 Composition sociodémographique du territoire de Villeray dans l'Est et de ses îlots critiques..... | 43 |
| 2. PREMIÈRE PHASE DU PROJET, DE 2001 À 2004 : DU RESTAURANT POPULAIRE AU PROJET VILLERAY DANS L'EST..... | 47 |
| 3. DEUXIÈME PHASE, DE 2005 À 2007 : PHASE DITE DE TRANSITION | 53 |
| 4. TROISIÈME PHASE, DE 2007 À 2011 : PHASE DITE DE CONSOLIDATION | 57 |
| 4.1 Activités développées | 60 |

| | | |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 4.2 | Financement du Projet | 62 |
| 5. | PORTRAIT DE VOILETS STRUCTURANTS DU PROJET..... | 67 |
| 5.1 | Service d'accueil et de références | 67 |
| 5.2 | Loisirs populaires abordables | 67 |
| 5.3 | Francisation et intégration des nouveaux arrivants | 68 |
| 5.4 | Mobilisation de parents autour de l'école primaire Saint-Grégoire-le-Grand..... | 69 |
| 6. | SYNTHÈSE DES PROPOS RECUEILLIS DANS LES ENTREVUES RÉALISÉES AUPRÈS DES RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS RENCONTRÉS | 73 |
| 6.1 | Besoins de la population et territoire d'intervention | 75 |
| 6.2 | Forces et faiblesses du Projet | 79 |
| 6.3 | Gouvernance du Projet..... | 80 |
| 6.4 | Perspectives mentionnées par les répondants..... | 82 |
| 7. | ACTIVITÉS DE VALIDATION DES RÉSULTATS DE CETTE ÉVALUATION HABILITANTE | 89 |
| 7.1 | Validation auprès du CCSV | 89 |
| 7.2 | Validation auprès du Comité d'orientation du Projet..... | 90 |
| 7.3 | Validation auprès du RDV | 92 |
| 7.4 | Synthèse sur le processus de validation..... | 92 |
| 8. | PISTES, RECOMMANDATIONS ET PLAN DE TRAVAIL..... | 93 |
| 8.1 | Pistes de travail..... | 93 |
| 8.2 | Recommandations..... | 94 |
| 8.3 | Plan de travail..... | 98 |
| | BIBLIOGRAPHIE | 101 |
| | ANNEXES | 103 |
| | ANNEXE I : PORTRAITS SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE, CARTES COMPLÉMENTAIRES | 103 |
| | ANNEXE II : BILAN DES ACTIVITÉS DU PROJET VILLERAY DANS L'EST, DE 2007 À 2011 | 113 |
| | ANNEXE III : LES TYPES DE PARTENARIAT ENTRE L'ÉCOLE ET SA COMMUNAUTÉ | 123 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (2006)..... | 36 |
| Tableau 2 : Caractéristiques socioéconomiques de l'aire d'intervention du Projet Villeray dans l'Est comparé à l'arrondissement VSMPE et à la Ville (2006)..... | 37 |
| Tableau 3 : Date de construction et ancienneté des logements selon les territoires de Villeray dans l'Est et de l'arrondissement VSMPE..... | 38 |
| Tableau 4 : Caractéristiques socioéconomiques de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, du territoire d'intervention de VDE et des îlots critiques de ce territoire (2006) | 41 |
| Tableau 5 : Langue maternelle et langue parlée souvent à la maison dans VDE et dans les îlots critiques (2006) | 44 |
| Tableau 6 : Minorités visibles par provenance et par territoire de résidence..... | 45 |
| Tableau 7 : Synthèse sur la phase de démarrage du Projet Villeray dans l'Est (2001-2004)..... | 51 |
| Tableau 8 : Synthèse sur la phase de transition du Projet Villeray dans l'Est (2005-2007)..... | 56 |
| Tableau 9 : Évolution du financement du Projet Villeray dans l'Est (2001 à 2011)..... | 63 |
| Tableau 10 : Activités présentés dans le plan d'action 2007-2011 selon les axes de travail identifiés..... | 64 |
| Tableau 11 : Synthèse sur l'étape consolidée du Projet Villeray dans l'Est (2007/2011)..... | 65 |
| Tableau 12 : Liste des personnes qui ont participé aux entrevues..... | 74 |
| Tableau 13 : Bilan des activités du Projet Villeray dans l'Est (2007) | 113 |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 14 : Bilan des activités du Projet Villeray dans l'Est (juin à décembre 2008) | 115 |
| Tableau 15 : Bilan des activités du Projet Villeray dans l'Est (février à mai 2009) | 117 |
| Tableau 16 : Bilan des activités du Projet Villeray dans l'Est (2010) | 119 |
| Tableau 17 : Bilan des activités du Projet Villeray dans l'Est (2011) | 121 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Figure 1 : Territoire d'intervention de Villeray dans l'Est dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension | 35 |
| Figure 2 : Indicateurs de défavorisation dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension..... | 39 |
| Figure 3 : Variation du pourcentage des familles monoparentales dans le territoire d'intervention entre 1996 et 2006..... | 103 |
| Figure 4 : Variation du taux de chômage dans le territoire d'intervention entre 1996 et 2006 | 105 |
| Figure 5 : Variation du pourcentage des minorités visibles dans le territoire d'intervention entre 1996 et 2006 | 107 |
| Figure 6 : Variation du revenu moyen dans le territoire d'intervention entre 1996 et 2006 | 109 |
| Figure 7 : Variation du taux d'effort (30 % ou plus du revenu consacré au logement) dans le territoire d'intervention entre 1996 et 2006..... | 111 |
| Figure 8 : Le Projet est au carrefour de deux logiques de gouvernance..... | 81 |

LISTE DES TÉMOIGNAGES

| | |
|-----------------------------|----|
| Témoignage I : Adiba..... | 57 |
| Témoignage II : Adila | 61 |
| Témoignage III : Alain..... | 62 |
| Témoignage IV : Anita..... | 68 |

REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été rendu possible grâce au fonds Évaluation et recherche prévu dans l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Ville de Montréal (2009-2011).

Nous remercions le Comité de suivi composé de :

Madame

- *Joaquina Pires, conseillère en développement communautaire, direction de la diversité sociale, Ville de Montréal*

Et Messieurs

- *Alain Lavoie, conseiller en développement communautaire, arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension*
- *Andres Fontecilla, coordonnateur du Conseil communautaire Solidarités Villeray et du Regroupement pour le développement de Villeray*
- *Jean-Marc Fontan, chercheur affilié au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), et professeur au département de sociologie de l'UQAM*
- *Juan Luis Klein, chercheur et directeur au CRISES, professeur rattaché au département de géographie de l'UQAM*
- *Martin Laquerre, conseiller en évaluation de programmes, direction de l'évaluation, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale*
- *Pierre Constantin Charles, conseiller à Centraide du Grand Montréal*
- *Ramón Ponce, coordonnateur du Projet Villeray dans l'Est*
- *Wilfredo Angulo Baudin, agent de recherche au CRISES, doctorant au département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM.*

SOMMAIRE EXÉCUTIF

MANDAT

Ce rapport présente la démarche évaluative du Projet Villeray dans l'Est (ci-après Projet) réalisée en 2011-2012 par une équipe de chercheurs du Centre de recherche sur les innovations sociales. L'évaluation apporte des réponses à la question suivante :

Comment les intervenants et l'organisme fiduciaire du Projet doivent-ils se positionner pour optimiser leur intervention d'accompagnement et de mobilisation des résidents, en tenant compte de leurs objectifs, des besoins de la communauté et des liens avec les organismes du milieu de ce secteur ?

L'étude a permis la réalisation de deux objectifs :

- Dégager un jugement clair et précis des actions qui se sont déroulées au cours des trois dernières années autour du Projet Villeray dans l'Est.
- Proposer, conjointement avec les parties prenantes et la population concernée, les grands éléments d'un plan d'intervention pour les trois prochaines années.

Cette évaluation s'adresse aux personnes et aux groupes suivants :

- Le coordonnateur du Projet et les intervenants.
- L'organisme fiduciaire du Projet, le Conseil communautaire Solidarités Villeray (CCSV).
- L'organisme mandataire du Projet, le Regroupement pour le développement de Villeray (RDV).
- Les organismes communautaires et institutionnels partenaires du Projet, dont Centraide du Grand Montréal et l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (ci-après « arrondissement VSMPE »).
- Les résidents du quartier concerné.
- Les organismes subventionnaires.
- Les futurs partenaires.

MÉTHODOLOGIE

Nous avons interviewé trente-huit personnes. Parmi celles-ci, dix-neuf personnes ont été rencontrées en entrevues individuelles et dix-neuf autres ont participé à trois groupes de discussion. Ces personnes étaient soit des intervenants ou intervenantes des milieux communautaire (11) ou institutionnel (12), soit des citoyens ou citoyennes (15). En moyenne, les entrevues étaient d'une durée d'une heure, les plus longues ont duré presque deux heures et demie.

L'ensemble de la démarche évaluative se veut partenariale et participative. Nous avons créé un Comité de suivi, lequel était composé de personnes représentant les organisations concernées par l'évaluation du Projet.

Les résultats de l'étude évaluative habilitante ont été validés auprès de trois instances : le CCSV, le RDV et le Comité d'orientation du Projet.

Les données de l'étude évaluative ont permis d'identifier les principales phases historiques de développement et de structuration du Projet. La première phase s'étend de 2001 à 2004. Elle correspond à une période de conception et de démarrage du Projet. Cette phase est sous la gouverne du Conseil communautaire Solidarités Villeray en collaboration avec le Regroupement pour le développement de Villeray.

La deuxième phase, de 2005 à 2007, correspond à une période de transition. Durant cette phase, le Projet, doté à ses débuts de peu de ressources, obtient un premier financement en 2005. Un agent de projet est embauché, lequel participe à la réalisation et à la tenue du Forum social de Villeray. À l'été 2007, cette période se conclut par l'ouverture d'un local communautaire dans l'Est de Villeray.

La troisième phase s'étend du deuxième semestre de 2007 à l'été 2011. Elle constitue une période de consolidation du Projet. Au cours de cette période, le nombre d'activités est en forte augmentation. De plus, elle est marquée par une forte implication citoyenne dans la gouvernance du Projet et dans la gestion des activités.

CONSTATS

Un ensemble de constats se dégagent de l'évaluation du Projet Villeray dans l'Est :

1. L'intuition portée par des intervenants communautaires et institutionnels, quant au besoin de répondre par une action communautaire particulière à la situation de « déficit d'intervention » pour la population de l'Est de Villeray, s'est avérée largement vérifiée tant

par l'analyse des données sociodémographiques et socioéconomiques que nous allons présenter que par l'important travail effectué par le Projet Villeray dans l'Est depuis 2005.

2. Quelle est la spécificité du Projet Villeray ?

Elle repose sur deux réalités. Premièrement, tel que le révèlent les portraits sociodémographiques et socioéconomiques que nous allons présenter, nous observons un déficit net d'intégration sociale et économique d'une partie de la population qui réside dans la zone d'intervention du Projet Villeray dans l'Est. Ce déficit est clairement observable dans les données statistiques et clairement confirmé tant par la nature des activités développées par le Projet que par les besoins fortement exprimés par la population locale.

Deuxièmement, le Projet permet l'expression de la parole citoyenne. Une parole qui exprime clairement une volonté et des attentes en termes d'aide pour faciliter l'intégration à la société d'accueil. Une parole qui manifeste des mécontentements en termes de besoins non comblés et d'aspirations étouffées.

Cette double réalité -dévitalisation socioéconomique et volonté d'agir pour s'intégrer- doit être au centre des actions à venir. Il y aurait donc lieu de travailler ces deux réalités pour en faire les pivots centraux de l'intervention future du Projet. Agir ainsi permettrait de lever l'ambiguïté observée par certains répondants sur l'objet exact des interventions développées par le Projet.

3. Cette double réalité, et certainement le défi et l'enjeu posé par le déficit d'intégration des personnes immigrantes, questionne l'intervention communautaire et institutionnelle présente sur le territoire. Le travail réalisé par l'équipe du Projet, en misant sur une mobilisation des citoyens et des citoyennes afin de définir les priorités d'intervention et les activités à réaliser, démontre bien qu'il est possible de diminuer l'écart entre l'offre et la demande de services, entre les besoins exprimés par la population et les besoins jugés essentiels par des intervenants communautaires ou institutionnels.
4. La stratégie du Projet consistant à rendre accessible et à adapter les services communautaires et institutionnels a permis certains résultats et demeure pertinente. Toutefois, elle demande à être améliorée dans certains cas ou développée dans d'autres. D'une certaine façon, il se dégage un constat d'épuisement de la stratégie visant à rapprocher la population de Villeray dans l'Est des services communautaires offerts dans l'Ouest du quartier. Cet épuisement est observable par la difficulté que rencontre l'équipe à développer de nouvelles activités ou encore à celle de communiquer l'importance qu'il y a d'adapter la façon de mobiliser la population pour rendre plus accessibles les services offerts par des organisations communautaires ou des organismes institutionnels.

5. Cette stratégie n'épuise pas le besoin d'avoir des actions qui demandent à être prises en charge par l'équipe du Projet. Les ateliers de francisation sont un bel exemple d'une action qui a été développée en réponse à une demande citoyenne pour un service qui n'était pas offert. Il importe donc de maintenir une stratégie qui, tout en travaillant au rapprochement et à la mise en accessibilité vis-à-vis les services existants, viserait aussi le développement d'actions ou d'interventions spécifiques. Sur ce point, le besoin de travailler la question de la sécurité alimentaire, de l'emploi, et la possibilité de développer des ateliers de langue anglaise apparaissent des pistes appropriées de travail.
6. La mobilisation est au cœur du travail effectué par l'équipe du Projet. Depuis 2007, une collaboration s'est établie avec la direction de l'école Saint-Grégoire-le-Grand afin de considérer l'institution comme une des bases pour mobiliser et informer la population de l'Est du quartier. Cette approche est très porteuse et demanderait à être développée au moyen d'une entente de type « école réseautée ». Cette approche pourrait être étendue à l'autre îlot se retrouvant en situation critique : l'îlot Saint-Barthélemy où s'y trouve l'école primaire portant le même nom.
7. Si le Projet est très pertinent, force est de constater qu'il est sous-financé. D'une part, bien que les données colligées dans les rapports d'activités indiquent le contraire, des citoyens ont l'impression qu'il y a eu au cours des années une baisse des activités. D'autre part, les conditions de réalisation du Projet, en termes de personnel, de locaux et d'équipement, sont largement insuffisantes.
8. Au plan de la gouvernance, les mécanismes en place, malgré la présence de deux logiques décisionnelles (par le haut, en provenance du CCSV et de RDV ; par le bas, en provenance du Comité d'orientation), sont dits efficaces et ne paralysent pas le Projet. Le fait que la personne à la coordination du CCSV et de RDV soit aussi présente au Comité d'orientation facilite un mode souple de gestion, lequel permet une circulation de l'information dans les différentes instances concernées.

Malgré un mode de gouvernance par le haut qui soit bien établi, pour les citoyens et citoyennes participant au Comité d'orientation, un besoin se fait sentir de voir s'autonomiser le Projet. Ce point de vue est faiblement partagé par les représentants communautaires et institutionnels que nous avons rencontrés.

Si l'information circule bien du Projet vers les tables de concertation RDV et CCSV, cela ne signifie pas que les organisations membres de ces tables se sentent obligées de prendre en considération les besoins énoncés par la population de l'Est de Villeray. En fait, nous observons un décalage évident sur plusieurs thèmes (à titre indicatif : l'emploi, la sécurité

alimentaire, le logement social) où des collaborations pourraient être renforcées de façon à améliorer les services à la disposition de la population de l'Est du quartier.

Outre la question de la sécurité alimentaire, un thème en particulier se démarque, celui portant sur la question de l'accès à l'emploi (employabilité, entrepreneuriat individuel ou collectif). Sur ce dernier point, une mise à contribution de la Corporation de Développement Économique Communautaire Centre-Nord, du Centre local d'emploi (Emploi-Québec) et du Carrefour jeunesse emploi Centre-Nord serait souhaitée.

9. Ce dernier point nous rappelle l'importance de ne pas dissocier l'intervention en « développement social » de l'intervention en « développement économique ». Le Projet Villeray dans l'Est démontre lui aussi toute l'importance de travailler à la jonction de telles interventions tout en axant aussi l'intervention en termes de développement culturel (tant au niveau culturel-artistique qu'au niveau de l'interculturalité).

Les organisations en amont, qui interviennent à partir d'angles sectoriels de travail, doivent penser et voir le Projet comme un lieu pertinent pour le déploiement et le renouvellement (en termes d'accessibilité et d'adaptabilité) de leur propre action, et pas seulement comme un moyen servant à rapprocher leurs services « d'une clientèle » potentielle.

10. Au plan des ressources à la disposition du Projet, il est évident que les intervenants font beaucoup et très bien avec peu de moyens. Sur ce plan, une mise à niveau des ressources s'impose pour permettre tant un renforcement des actions en cours que le développement de nouvelles interventions.

PISTES

De l'analyse des données sociodémographiques et socioéconomiques sur la population résidant dans le territoire ciblé par le Projet de Villeray dans l'Est, des informations recueillies lors de la réalisation des entrevues et des trois rencontres de validation des résultats de cette étude tenues auprès du CCSV, du RDV et du Comité d'orientation du Projet, nous sommes en mesure de dégager des pistes de travail, des recommandations et de proposer un plan de travail.

Les pistes, les recommandations et le plan de travail sont présentés dans l'esprit de permettre aux organisations, aux responsables et aux citoyens et citoyennes impliqués dans le Projet Villeray dans l'Est d'améliorer les capacités d'intervention dans l'Est de Villeray.

Nous proposons deux grands scénarios qui ne sont pas nécessairement exclusifs, au sens où le premier pourrait éventuellement conduire à la réalisation du deuxième.

- **Scénario I** : Le premier scénario repose sur le maintien de l'initiative locale Villeray dans l'Est en tant que projet sous la responsabilité du RDV et du CCSV. Nous sommes conscients qu'une démarche est en cours en vue de restructurer les deux tables de concertation (CCSV et RDV) dans une perspective de les fusionner, possiblement pour créer une Corporation de développement communautaire (CDC). Cette fusion changerait les modalités actuelles de gouvernance territoriale dans Villeray.

Quel que soit le choix qui sera fait, il importe, pour l'avenir du Projet Villeray dans l'Est, que ce dernier soit identifié comme un axe prioritaire d'intervention dans les structures actuelles ou de la nouvelle structure (en fonction de l'hypothèse de création d'une Corporation de développement communautaire). Le Projet devra bénéficier d'un appui financier et de ressources à la hauteur de son intervention actuelle ou en fonction d'une intervention à bonifier suite aux décisions qui seront prises.

S'il est impossible de dépasser le niveau actuel d'accessibilité et d'adaptabilité des services communautaires et institutionnels présents dans la partie Ouest de Villeray, nous ne voyons pas comment l'équipe du Projet pourrait faire plus que ce qu'elle fait présentement. Pour aller au-delà de ce qui se fait actuellement, sans perdre la qualité du lien établi par l'équipe auprès de la population locale, il importera de pouvoir mobiliser et surtout d'impliquer plus étroitement les ressources communautaires et institutionnelles présentes dans Villeray ou dans d'autres quartiers adjacents, tel le quartier Saint-Michel.

- **Scénario II** : Le deuxième scénario prend tout son sens advenant l'impossibilité de bien réaliser le premier scénario. Si les conditions ne permettent pas une meilleure mobilisation et adaptation des ressources locales aux besoins de la population de l'Est de Villeray, il sera alors pertinent de penser une autre voie d'action. Pour répondre à cette éventualité, nous proposons la transformation du Projet en un organisme communautaire. Ce nouvel organisme communautaire viserait l'amélioration de la qualité de vie de la population en œuvrant :
 - à la mobilisation et à la participation citoyennes, donc en renforçant le volet animation de développement social de proximité ;
 - au maintien et à l'amélioration des services actuels (par exemple les références et la francisation) ;
 - au développement de nouveaux services, par exemple, dans le domaine du développement socioéconomique (sécurité alimentaire, employabilité, logement social, etc.).

Pour illustrer une voie possible de transformation, il nous a été mentionné le modèle d'intervention représenté par l'organisme « Mon Resto Saint-Michel ». Cette organisation présente un profil très similaire aux besoins rencontrés sur le territoire de Villeray dans l'Est. Un autre modèle possible d'intervention est le projet Casa CAFI (Centre d'Aide aux Familles Immigrantes) situé à Verdun.

RECOMMANDATIONS

Qu'importe les choix qui seront faits pour l'avenir du Projet Villeray dans l'Est : (1) maintien de la situation actuelle ; (2) repositionnement du Projet au sein d'une nouvelle structure de gouvernance territoriale pour Villeray ; (3) développement d'un nouvel organisme communautaire ; des améliorations peuvent être réalisées à court terme. Les recommandations suivantes s'inscrivent dans cette perspective.

• Gouvernance

- Nous proposons une modification mineure de la composition du Comité d'orientation du Projet Villeray dans l'Est afin d'en arriver à une représentation paritaire entre, d'une part, les citoyens et les citoyennes, et, d'autre part, les représentants d'organisations communautaires ou d'organismes institutionnels.
- Nous proposons minimalement la constitution d'une « association de fait » pour regrouper les citoyennes et les citoyens de Villeray dans l'Est dans une structure formelle de représentation citoyenne.
- Nous proposons aussi une démarche de suivi pour faciliter l'appropriation des éléments centraux de l'étude de la part des trois parties prenantes concernées : CCSV, RDV et le Comité d'orientation.

• Ressources

- Financières :
 - Nous proposons une démarche de travail qui permettra, en partenariat ou non, le dépôt de demandes de financement auprès des instances appropriées pour consolider la capacité d'intervention du Projet tant dans les volets de développement social, culturel et politique que sous l'angle du développement socioéconomique.
- Humaines :
 - Nous proposons minimalement l'ajout d'une nouvelle ressource à l'équipe pour consolider la dimension organisationnelle du Projet.

- Nous proposons qu'une politique de formation soit implantée pour permettre le développement de formations auprès :
 - de membres de l'équipe ;
 - de citoyens ou citoyennes impliqués dans les activités et la gouvernance du Projet.
- Matérielles :
 - Nous proposons la relocalisation du Projet dans un nouveau local, lequel serait plus grand et mieux adapté aux besoins du Projet. Un local qui pourrait être situé à proximité du local actuel et préférablement sur la rue Tillemont.
- **Territoire d'intervention**
 - À la lecture des données sociodémographiques et socioéconomiques de la population vivant dans la zone ciblée de l'Est de Villeray, nous proposons que le Projet étende son aire d'intervention au territoire dévitalisé situé à proximité de l'école primaire Saint-Barthélemy.
 - Nous proposons également que soient sensibilisés les élus locaux de façon à faciliter la reconnaissance des besoins portés par la population ciblée par le Projet Villeray dans l'Est et la mobilisation de ressources pour ce territoire.
- **Plan d'intervention**
 - Nous proposons la réalisation d'une planification stratégique concertée à l'échelle de l'arrondissement VSMPE pour le Projet Villeray dans l'Est afin de produire un plan d'intervention sur cinq ans (2013-2018).
- **Partenariat et ententes**
 - Nous proposons le développement de partenariats, sur le modèle de l'école en réseau (voir annexe III), entre le Projet Villeray dans l'Est et les écoles primaires Saint-Grégoire-le-Grand et Saint-Barthélemy. Un tel partenariat pourrait être élargi à l'école secondaire Georges-Vanier.
 - Nous proposons le développement d'ententes spécifiques sur la base de projets concrets avec, à titre indicatif et non exclusif, des acteurs socioéconomiques : la CDEC Centre-Nord, le Carrefour jeunesse emploi Centre-Nord et le Centre d'emploi local de Saint-Michel.

- **Plateau de travail**

- Nous proposons de systématiser le « modèle d'intervention en développement social de proximité » de Villeray dans l'Est afin d'en dégager les caractéristiques et les points forts. La systématisation de ce modèle permettrait d'en transférer les acquis en termes de mobilisation et de participation citoyennes vers d'autres organisations communautaires et institutionnelles de l'arrondissement VSMPE.
- En corrélation, nous proposons de renforcer la capacité de mobilisation citoyenne développée par le Projet tout en accompagnant cette mobilisation d'activités porteuses de résultats tangibles pour l'amélioration de la qualité de vie de la population mobilisée.
- Dans cette veine, nous proposons de compléter l'offre actuelle de services par le développement d'un volet de travail à vocation socioéconomique et socioprofessionnelle. Le tout afin de répondre aux besoins exprimés par la population locale pour faciliter leur intégration sur le marché du travail. Ce volet pourrait être pris en charge par des organisations partenaires. Il s'agirait, à titre indicatif :
 - de développer les volets francisation ;
 - d'initier une démarche pour des cours de perfectionnement en langue anglaise pour les immigrants francophones qui nécessitent d'avoir une bonne connaissance de cette langue afin d'avoir plus facilement accès à un emploi dans leur domaine ;
 - de proposer des activités sur le plan de :
 - l'employabilité ;
 - la mobilité en situation de travail ;
 - l'entreprenariat privé, collectif ou social ;
 - de réactiver le projet de plateau d'insertion en sécurité alimentaire ;
 - de réactiver le projet de revitalisation de la rue Tillemont ;
 - d'explorer le volet économie sociale en appui aux initiatives permettant d'améliorer la qualité de vie : par exemple le développement de coopératives d'habitation ou de coopératives de solidarité.

- **Mobilisation citoyenne**

- Nous proposons l'instauration d'un mécanisme de suivi auprès des citoyens et des citoyennes qui s'impliquent ou qui utilisent les services développés par le Projet.

- **Études**

- Nous recommandons la réalisation d'une étude pour évaluer le ratio entre l'offre et la demande de services à la population dans le quartier Villeray. Cette étude permettrait de mesurer les capacités réelles d'accueil au sein des organismes et institutions intervenant sur le territoire de Villeray.
- Nous recommandons la réalisation d'une étude pour évaluer les possibilités et les obstacles qui se dressent à la revitalisation de l'artère commerciale Tillemont.
- Nous recommandons de développer un système de veille sur les opportunités qui se présentent en termes d'aménagement d'espaces à viabiliser dans l'Est de Villeray.

PLAN DE TRAVAIL

- **À court terme** (prochaine année)

- Appropriation des résultats de l'étude et suivi pour la mise en œuvre des pistes de travail et des recommandations retenues lors des processus de consultation auprès des parties prenantes : CCSV, RDV et Comité d'orientation du Projet Villeray dans l'Est. Dès l'automne 2012, une rencontre de travail entre les parties prenantes serait appropriée pour s'entendre sur la feuille de route à adopter.
- Mobilisation des ressources nécessaires pour installer le Projet dans un nouveau local.
- Mise en place des conditions pour effectuer une démarche de planification stratégique.
- Dépôt de demandes appropriées de financement pour permettre les développements requis par la mise en œuvre du plan stratégique de travail incluant :
 - Une étude sur l'offre et la demande de services à la population dans le quartier Villeray ;
 - Une étude sur l'état de développement de l'artère Tillemont ;
 - Des analyses prospectives sur les modèles d'intervention que représentent les initiatives locales Mon Resto Saint-Michel, Casa CAFI ou d'autres projets jugés pertinents.

- **À moyen terme** (de 2 à 3 ans)

- Démarche de systématisation du modèle d'intervention développé par le Projet Villeray dans l'Est, à l'image du travail de modélisation du modèle d'action de l'organisme *Parole d'excluEs*.

- Réalisation des études identifiées dans les recommandations.
 - Développement d'ententes partenariales auprès d'organisations vouées au développement socioéconomique dans l'arrondissement VSMPE.
 - Développement en partenariat d'une intervention à caractère socioéconomique incluant un projet de revitalisation de l'artère commerciale Tillemont.
 - Prise de décision quant :
 - au maintien du Projet sous la gouverne du CCSV et du RDV ou, éventuellement, de la nouvelle structure appelée à remplacer ces deux tables de concertation ;
 - à la transformation, à moyen ou long terme, du Projet en un organisme communautaire.
- **À long terme** (de 4 à 5 ans)
 - En fonction des décisions :
 - développement du Projet Villeray dans l'Est autour d'un développement intégré de développement social, de développement culturel et de développement socioéconomique fondé sur une mobilisation et une participation citoyennes ;
 - développement d'un organisme communautaire autour de la même fonction visant un développement intégré fondé sur une mobilisation et une participation citoyennes de la population ciblée par le Projet de Villeray dans l'Est.

PRÉSENTATION DU RAPPORT

Ce rapport présente une démarche évaluative du Projet Villeray dans l'Est (ci-après Projet). L'évaluation apporte des réponses à la question suivante :

Comment les intervenants et l'organisme fiduciaire du Projet doivent-ils se positionner pour optimiser leur intervention d'accompagnement et de mobilisation des résidents, en tenant compte de leurs objectifs, des besoins de la communauté et des liens avec les organismes du milieu de ce secteur ?

La recherche vise la réalisation de deux objectifs :

- Dégager un jugement clair et précis des actions qui se sont déroulées au cours des trois dernières années autour du Projet Villeray dans l'Est.
- Proposer, conjointement avec les parties prenantes et la population concernée, les grands éléments d'un plan d'intervention pour les trois prochaines années.

Cette évaluation s'adresse aux personnes et aux groupes suivants :

- Le coordonnateur du Projet et les intervenants.
- L'organisme fiduciaire du Projet, le Conseil communautaire Solidarités Villeray (CCSV).
- L'organisme mandataire du Projet, le Regroupement pour le développement de Villeray (RDV).
- Les organismes communautaires et institutionnels partenaires du projet, dont Centraide du Grand Montréal et l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (ci-après « arrondissement VSMPE »).
- Les résidents du quartier concerné.
- Les organismes subventionnaires.
- Les futurs partenaires.

Méthodologie

L'approche évaluative que nous avons retenue s'inscrit entre une évaluation de projet et une démarche d'évaluation habilitante. Travailler à partir de ces deux modèles permet de répondre aux objectifs suivants :

1. Faire le point sur les réalisations des trois dernières années, en situant le cadre et le contexte à la fois territorial et social, ce qui relève d'une évaluation de projet. Cela permet de bien informer les parties prenantes sur les actions qui ont eu cours et d'en rendre compte en présentant :
 - a. Des données factuelles, quantitatives et historiques. Ces données seront constituées à partir de la consultation de documents produits dans le cadre du Projet ou traitant du Projet.
 - b. Des données interprétatives de nature qualitative. Ces informations seront recueillies à l'aide de grilles d'entrevues adaptées permettant de reconstituer les processus et les dynamiques qui ont prévalu au sein du Projet et d'identifier des pistes d'action. Nous procéderons à des entrevues semi-directives individuelles et des groupes de discussion afin de récolter les informations qui nous intéressent. Lors des entrevues individuelles ou des groupes de discussion, une attention particulière sera accordée :
 - aux processus et aux dynamiques prenant place entre les citoyens, à l'identification du ou des types de leadership qui sont rencontrés et aux modalités mises en place pour contrer l'expression des résistances et la gestion des conflits qui se présentent ;
 - aux processus et aux dynamiques prenant place entre les acteurs du système d'action qui s'est mis en place à partir de 2004 et qui facilitent la mise en place du Projet ;
 - aux pistes d'action à envisager en fonction des besoins et des aspirations portés par la population visée et des ressources mobilisables pour y parvenir.

Les données qualitatives seront recueillies auprès d'une trentaine de personnes identifiées par le Comité de suivi.

Ces informations porteront sur les dimensions suivantes :

- Les données historiques pour mieux comprendre le processus de conception et de développement du Projet ;

- Les perceptions sur les forces et les faiblesses : des ressources mobilisées aux activités réalisées, en passant par la stratégie consistant à rapprocher la population de Villeray dans l'Est des ressources communautaires ou institutionnelles présentes dans le quartier ou l'arrondissement VSMPE ;
 - Les modalités de gouvernance du Projet, en lien avec le fiduciaire gestionnaire (CCSV) et le mandataire (RDV), et les modalités de mobilisation et de participation citoyennes autour du Comité d'orientation du Projet ;
 - Les pistes de développement du Projet pour les cinq prochaines années.
2. Analyser les données recueillies pour dégager des constats et énoncer des pistes d'action, ce qui relève plus de la démarche d'évaluation habilitante, qui serviront de base lors :
- a. d'une rencontre de validation avec les acteurs concernés qui prendra la forme d'un groupe de discussion ;
 - b. d'une assemblée publique qui sera tenue dans le territoire et regroupera des citoyens et citoyennes du quartier visé.

L'ensemble de la démarche évaluative se veut partenariale et participative. Nous avons créé un Comité de suivi, lequel était composé de personnes représentant les organisations suivantes :

- Alain Lavoie, conseiller en développement communautaire, arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension ;
- Andres Fontecilla, coordonnateur du Conseil communautaire Solidarités Villeray et du Regroupement pour le développement de Villeray ;
- Jean-Marc Fontan, chercheur affilié au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), et professeur au département de sociologie de l'UQAM ;
- Joaquina Pires, conseillère en développement communautaire, direction de la diversité sociale, Ville de Montréal ;
- Juan-Luis Klein, directeur et chercheur au CRISES, professeur rattaché au département de géographie de l'UQAM ;
- Martin Laquerre, conseiller en évaluation de programmes, direction de l'évaluation, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ;
- Pierre Constantin Charles, conseiller en planification et en développement à Centraide du Grand Montréal ;
- Ramón Ponce, coordonnateur du Projet Villeray dans l'Est ;
- Wilfredo Angulo Baudin, agent de recherche au CRISES, doctorant au département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM.

Le rôle du Comité de suivi est d'accompagner les différentes étapes de réalisation de cette recherche évaluative :

- Validation du plan de recherche et des objectifs à réaliser ;
- Validation du choix des outils méthodologiques ;
- Sélection des types de répondants et identification des personnes clés à rencontrer ;
- Validation du rapport de recherche : de la présentation des données à l'analyse des résultats ;
- Validation des pistes et recommandations ;
- Appui dans le travail de validation des résultats de la recherche auprès des parties prenantes concernées par la recherche évaluative ;
- Appui dans la diffusion des résultats de la recherche.

Les résultats de l'étude évaluative habilitante ont été validés auprès de trois instances : le CCSV, le RDV et le Comité d'orientation du Projet.

Plan du rapport

La première section du rapport présente un portrait sociodémographique et socioéconomique du secteur d'intervention du Projet. Le portrait réalisé a été produit à partir de données publiées par Statistique Canada pour les recensements de 2001 et de 2006.

Les trois sections suivantes sont consacrées à chacune des phases historiques du Projet. La première phase s'étend de 2001 à 2004. Elle correspond à une période de conception et de démarrage du Projet. Cette phase est sous la gouverne du Conseil communautaire Solidarités Villeray, en collaboration avec le Regroupement pour le développement de Villeray.

La deuxième phase, de 2005 à 2007, correspond à une période de transition. Durant cette phase, le Projet, doté à ses débuts de peu de ressources, obtient un premier financement en 2005. Un agent de projet est embauché, lequel participe à la réalisation et à la tenue du Forum social de Villeray. À l'été 2007, cette période se conclut par l'ouverture d'un local communautaire dans l'Est de Villeray.

La troisième phase s'étend du deuxième semestre de 2007 à l'été 2011. Elle constitue une période de consolidation du Projet. Au cours de cette période, le nombre d'activités est en forte augmentation. De plus, elle est marquée par une forte implication citoyenne dans la gouvernance du Projet et dans la gestion des activités.

La cinquième section du rapport permet de porter un regard plus précis sur les principaux volets d'intervention du Projet. La sixième section est consacrée à l'analyse des données recueillies lors des entrevues. La septième section présente les éléments centraux qui se dégagent des trois rencontres de validation des résultats. Dans la huitième section du rapport, nous proposons des pistes de travail, des recommandations et un plan d'action étalé sur cinq ans. Suivent la liste des références utilisées et une annexe présentant cinq tableaux bilan des activités réalisées par le Projet entre 2007 et 2011.

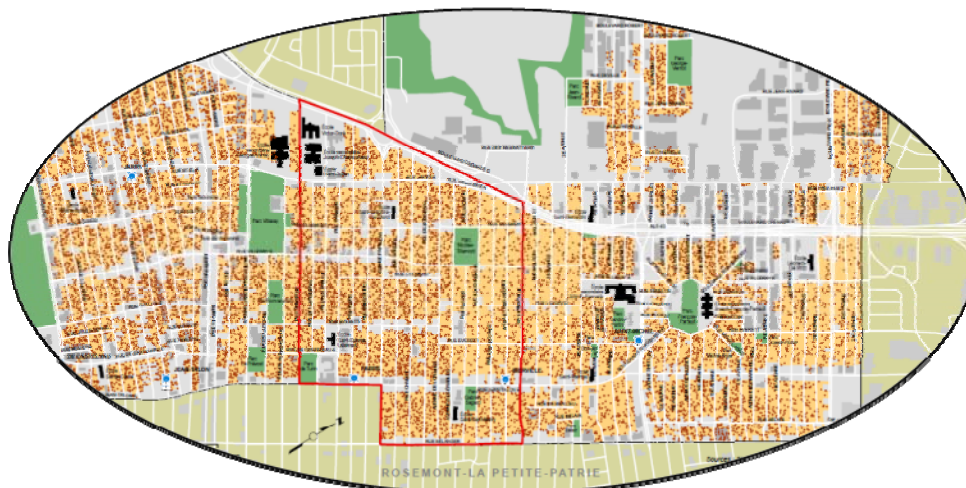
1. PORTRAITS SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DU PROJET VILLERAY DANS L'EST

Le territoire d'intervention du Projet correspond à la partie Villeray dans l'Est (ci-après VDE) du quartier Villeray, lequel est situé au centre de l'arrondissement VSMPE. Selon les données de 2006, 21 410 personnes habitaient cette aire, soit 15 % de la population totale de l'arrondissement VSMPE, qui en 2006 était de 142 820 personnes¹.

1.1 Le territoire de Villeray dans l'Est

Le territoire d'intervention de VDE comprend la partie Est du district Villeray, la partie Ouest du district François-Perrault et une portion de la partie Sud du district Saint-Michel. Il est délimité par la rue d'Iberville à l'Est, le Boulevard Crémazie au Nord, la rue Chambord à l'Ouest et la rue Bélanger au Sud (Figure 1).

Figure 1 : Territoire d'intervention de Villeray dans l'Est dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension



Lorsque nous comparons la situation du territoire visé par le Projet de Villeray dans l'Est avec celle de l'ensemble de l'arrondissement VSMPE et avec celle de la Ville de Montréal, l'analyse indique une situation qui, à première vue, ne pourrait pas être qualifiée de défavorisée. Par

¹ Les données du recensement de 2011 ne sont pas disponibles à cette échelle. La population de l'ensemble de l'arrondissement VSMPE a diminué de 664 personnes. Dès lors, la population de cette aire n'a pas changé fondamentalement.

exemple, en ce qui concerne les caractéristiques sociodémographiques, nous constatons les éléments suivants :

- La proportion de la population âgée de moins de 14 ans est de 15,6 %. Si nous ajoutons les jeunes de 15 à 19 ans, la proportion augmente à 20,6 %, ce qui est semblable à la situation rencontrée dans l'arrondissement VSMPE (22,3 %).
- Le pourcentage de la population de 65 ans et plus est de 15,3 %, dont 34 % vit seule. Il s'agit du taux le plus élevé de l'arrondissement VSMPE pour des personnes âgées vivant seules.
- Les familles monoparentales comptent pour 25,8 % des familles du quartier, ce qui est équivalent à l'arrondissement VSMPE bien que supérieur à la Ville, qui affiche un pourcentage de 21,8 %. Le pourcentage des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin s'élève à 81,8 %.
- Les familles nombreuses, composées de 4 personnes et plus, comptent pour 24,8 % des familles, un taux assez similaire à celui de l'arrondissement VSMPE, mais assez éloigné des situations rencontrées dans Parc-Extension (32 %) et dans Saint Michel (32,3 %), districts qui sont les plus défavorisés de l'arrondissement VSMPE (Tableau 1).

Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (2006)

| Indicateurs | Territoires | | | | | | | Arrondissement VSMPE |
|----------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------------------|-------------------|----------------------------|-----------------------|----------------------|
| | Territoires d'intervention Villeray dans l'Est | | | Autres territoires dans l'arrondissement VSMPE | | | | |
| | VDE Aire d'intervention | Secteur critique Saint-Grégoire Le Grand | Secteur critique Saint-Barthélemy | Parc-Extension | Villeray sans VDE | François Perrault sans VDE | Saint-Michel sans VDE | |
| Population totale | 21 410 | 7 602 | 4 260 | 35 675 | 30 705 | 19 825 | 35 205 | 142 820 |
| De 0 à 14 ans (%) | 15,6 | 16,7 | 11,0 | 18,6 | 12,3 | 15,4 | 20,9 | 16,9 |
| De 15 à 19 ans (%) | 5,0 | 5,1 | 4,7 | 5,4 | 3,7 | 5,3 | 6,9 | 5,4 |
| De 0 à 19 ans (%) | 20,6 | 21,8 | 15,7 | 24,0 | 16 | 20,5 | 27,8 | 22,3 |
| 65 ans et plus (%) | 15,3 | 14,5 | 14,2 | 13,1 | 10,8 | 22,1 | 12,2 | 13,5 |
| 65 ans et plus vivant seules (%) | 34,0 | 29,4 | 39,7 | 28,3 | 43,0 | 34,2 | 26,9 | 32,6 |
| Familles monoparentales (%) | 25,8 | 33,10 | 26,2 | 25,9 | 22,0 | 26,6 | 30,9 | 25,5 |
| Familles monoparentales avec chef femme (%) | 81,8 | 82,3 | 81,8 | 80,4 | 82,3 | 85,5 | 88,8 | 84,9 |
| Familles de 4 personnes et plus (%) | 24,8 | 26,6 | 24,4 | 32,0 | 16,7 | 24,9 | 32,3 | 26,9 |

Source : Statistique Canada, données du recensement de 2006.

En ce qui concerne le portrait socioéconomique de la population, les constats indiquent une situation plutôt positive pour le territoire de Villeray dans l'Est. Nous observons les éléments suivants pour 2006 :

- Le taux de chômage de 6,8 % est inférieur à la moyenne de la Ville (9,2 %), et à celui de l'arrondissement VSMPE (7,4 %). Pour ce qui est des jeunes de 15 à 24 ans, le taux de chômage (5,7 %) est beaucoup plus bas que celui de l'arrondissement VSMPE (8,1 %).
- Le pourcentage des familles vivant sous le seuil de faible revenu après impôt est de 18,3 %. Ce pourcentage est inférieur à celui de l'arrondissement VSMPE (23,0 %) et est équivalent au pourcentage de la Ville (17,9 %).
- Le pourcentage des familles locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement est de 28,6 %, ce qui est légèrement supérieur à celui de l'arrondissement VSMPE (27,5 %), mais plus bas que celui de la Ville de Montréal (34,4 %) (Tableau 2).

Tableau 2 : Caractéristiques socioéconomiques de l'aire d'intervention du Projet Villeray dans l'Est comparé à l'arrondissement VSMPE et à la Ville (2006)

| Indicateurs | Territoires | | |
|------------------------------------------------------------------|-------------|----------------------|-------------------|
| | VDE | Arrondissement VSMPE | Ville de Montréal |
| Taux de chômage (%) | 6,8 | 7,4 | 9,2 |
| Population jeune en chômage (%) | 8,5 | 13,7 | 13,3 |
| Revenu moyen des familles (en \$) | 36 003 | 40 114 | 66 373 |
| Familles sous le seuil du faible revenu (après impôt) (%) | 18,3 | 23,0 | 17,9 |
| Ménages locataires consacrant 30 % ou plus du revenu au logement | 28,5 | 27,5 | 38,0 |

Source : Statistique Canada, données du recensement 2006. * Cette donnée correspond aux ménages.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'occupation du territoire, les caractéristiques du territoire d'intervention de Villeray dans l'Est sont similaires à celles des autres territoires de l'arrondissement VSMPE pour la répartition des propriétaires et des locataires, sauf lorsque nous le comparons au district François-Perrault, où le pourcentage de propriétaires est sensiblement plus élevé que la moyenne (35 % contre 26,7 %). Cependant, il faut souligner que l'âge des constructions est plus ancien dans le territoire d'intervention que dans l'ensemble du territoire, surtout dans « l'îlot critique Saint-Barthélemy » (nous reviendrons sur les îlots critiques). Une situation qui laisse entrevoir des problèmes spécifiques concernant l'entretien des logements pour les années à venir (Tableau 3).

Tableau 3 : Date de construction et ancienneté des logements selon les territoires de Villeray dans l'Est et de l'arrondissement VSMPE

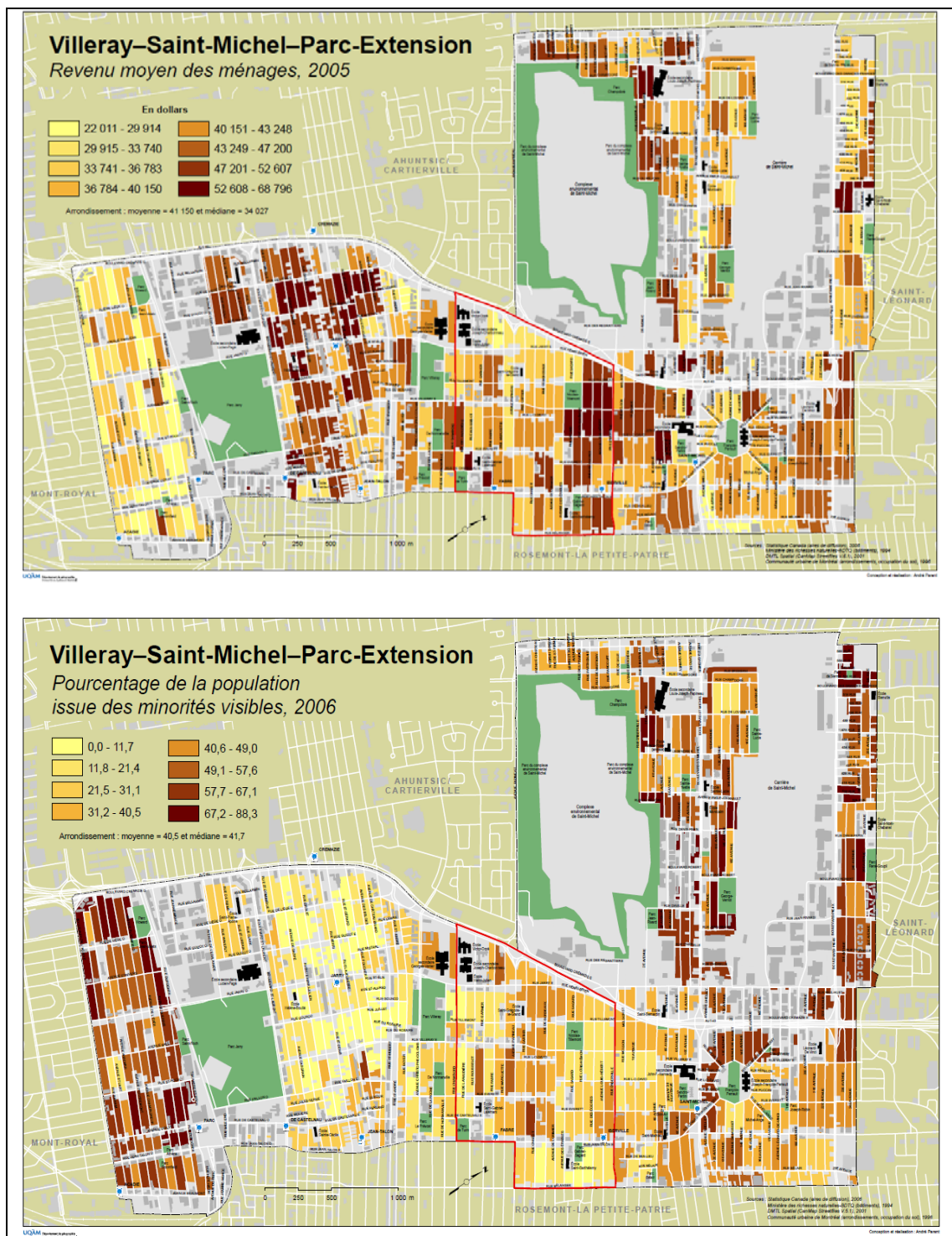
| Information sur les logements | Territoires | | | | | | | |
|-------------------------------|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------|----------------------------|-----------------------|----------------------|
| | Territoires d'intervention Villeray dans l'Est (VDE) | | | Autres territoires dans l'arrondissement VSMPE | | | | Arrondissement VSMPE |
| | VDE | Secteur critique <i>Saint-Grégoire Le Grand</i> | Secteur critique <i>Saint-Barthélemy</i> | Parc-Extension | Villeray sans VDE | François Perrault sans VDE | Saint-Michel sans VDE | |
| Type de tenure | | | | | | | | |
| Propriétaires | 26,0 | 24,0 | 24,8 | 22,3 | 24,0 | 35,0 | 20,5 | 26,7 |
| Locataires | 74,2 | 75,7 | 75,7 | 77,9 | 75,9 | 64,9 | 70,2 | 73,3 |
| Date de construction | | | | | | | | |
| Avant 1961 | 65,0 | 63,1 | 68,4 | 60,6 | 75,4 | 62,0 | 43,5 | 61,6 |
| De 1961 à 1970 | 21,2 | 24,7 | 20,3 | 22,3 | 11,4 | 22,8 | 34,8 | 22,0 |
| De 1971 à 1980 | 6,2 | 5,5 | 6,8 | 6,9 | 5,3 | 8,8 | 10,6 | 7,4 |
| De 1981 à 1990 | 4,5 | 5,2 | 3,4 | 4,4 | 4,5 | 4,5 | 7,4 | 5,1 |
| De 1991 à 2000 | 2,5 | 1,2 | 1,2 | 2,3 | 2,0 | 1,6 | 2,6 | 2,3 |
| De 2001 à 2006 | 0,6 | 0,3 | 0,0 | 3,2 | 0,8 | 0,2 | 0,6 | 1,2 |

Source : Statistique Canada, données du recensement 2006.

En général, le territoire d'intervention de Villeray dans l'Est n'apparaît pas particulièrement affecté par un processus global élevé de défavorisation. En fait, les cartes concernant les principales données sociodémographiques et socioéconomiques de l'arrondissement VSMPE montrent plutôt que ce sont les zones de Parc-Extension et de Saint-Michel qui sont les plus défavorisées (Figure 2).

Afin d'illustrer la défavorisation dans ces zones, versus celle du quartier Villeray, nous avons retenu d'illustrer les différences territoriales à partir de deux indicateurs : la distribution des revenus et la distribution de la population québécoise issue de l'immigration et appartenant au groupe des minorités visibles.

Figure 2 : Indicateurs de défavorisation dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension



Source : Statistique Canada, données du recensement 2006.

1.2 Des îlots critiques à l'intérieur du territoire de Villeray dans l'Est

Une observation fine des données de l'arrondissement VSMPE montre de fortes disparités à l'intérieur du territoire d'intervention. Nous sommes en mesure d'identifier des îlots où les indicateurs donnent à voir des lieux où se concentre la population défavorisée, îlots qui cohabitent avec d'autres où la population est plus aisée, ce qui correspond d'ailleurs aux caractéristiques générales de la distribution de la pauvreté dans la métropole.²

Ainsi, les données indiquant une concentration de pauvreté permet de délimiter deux îlots dits critiques à l'intérieur du territoire d'intervention. Le premier îlot critique est délimité par la rue Bordeaux à l'Est, la rue Garnier à l'Ouest, la rue Everett au Sud et le Boulevard Crémazie au Nord. Nous avons identifié cet îlot en lui donnant le nom *Saint-Grégoire-le-Grand* compte tenu de la présence dans ce périmètre de l'école primaire du même nom. Le deuxième îlot critique est délimité par l'avenue des Érables à l'Est, l'avenue Papineau à l'Ouest, la rue Bélanger au Sud et la rue Everett au Nord. Nous désignons cet îlot par le nom *Saint-Barthélemy*, nom de l'école primaire qui y est présente.

Lorsque nous nous attardons sur ces îlots critiques et que nous les comparons avec le reste du territoire d'intervention du Projet et de l'arrondissement VSMPE, la situation apparaît beaucoup plus nuancée que le portrait général que nous présentons dans la section ci-après (Tableau 4).

² Concernant la distribution de la pauvreté à Montréal, voir le document « Carte de la défavorisation 2008 » produite par le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal (voir : <http://www.csdm.qc.ca/CSDM/CSDMChiffres/Diagnostic.aspx>.)

Tableau 4 : Caractéristiques socioéconomiques de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, du territoire d'intervention de VDE et des îlots critiques de ce territoire (2006)

| Indicateurs | Territoires | | | | | | |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------|--------|------------------------------------------------|----------------------|-------------------------------------|---------------------------------|
| | Territoires d'intervention Villeray dans l'Est | | | Autres territoires dans l'arrondissement VSMPE | | | |
| | Zones critiques | | VDE | Parc- Extension | Villeray Sans VDE | François Perrault Sans VDE | Saint- Michel Sans VDE |
| | <i>Saint-Grégoire- le-Grand</i> | <i>Saint- Barthélemy</i> | | | | | |
| Population | 7 602 | 4 260 | 21 410 | 35 675 | 30 705 | 19 825 | 35 205 |
| Revenu médian après impôt par famille (\$) | 38 909 | 41 765 | 41 043 | 35 675 | 45 030 | 40 682 | 37 362 |
| Familles avec un revenu annuel faible après impôt (%) | 18,2 | 21,1 | 18,3 | 32,4 | 10,7 | 18,1 | 26,2 |
| Familles monoparentales (%) | 33,1 | 26,3 | 25,8 | 20,4 | 22,1 | 26,7 | 30,9 |
| Personnes âgées de 65 et plus vivant seules (%) | 29,4 | 39,2 | 34,0 | 28,3 | 43,0 | 34,2 | 26,9 |
| Aucun diplôme (15 à 24 ans) (%) | 28,8 | 30,3 | 20,7 | 39,9 | 17,7 | 37,5 | 45,8 |
| Chômage (%) | 9,8 | 9,1 | 6,8 | 9,2 | 5,8 | 7,4 | 7,4 |

Source : Statistique Canada, données du recensement 2006.

Examinons ces îlots critiques. Dans le cas de l'îlot *Saint-Grégoire-le-Grand* :

- Il est habité par 7 602 personnes.
- Le revenu médian après impôt des familles est de 38 909 dollars, ce qui est inférieur au territoire total d'intervention (41 043 \$) et se compare à la situation des quartiers Saint-Michel et Parc-Extension (37 362 \$ et 35 675 \$ respectivement).
- La proportion des familles monoparentales est la plus élevée du territoire d'intervention (33,1 %), voire de l'ensemble des territoires de l'arrondissement VSMPE.
- Le pourcentage des personnes de 15 à 24 ans sans aucun diplôme est de 28,8 % ce qui est très supérieur au territoire d'intervention.
- Le taux de chômage est très supérieur au territoire d'intervention.

En ce qui concerne l'îlot *Saint-Barthélemy* :

- Il est habité par 4 260 personnes.
- Le pourcentage de familles monoparentales est très élevé (26,3 %), de loin plus élevé que dans l'ensemble du territoire d'intervention de Villeray dans l'Est.
- La proportion des personnes âgées vivant seules est de 39,7 %, ce qui est très supérieur au territoire d'intervention (34 %).

- La population de 15 à 24 ans sans aucun diplôme affiche un pourcentage de 30,3 %, beaucoup plus élevé que celui du territoire d'intervention (20,7 %).
- Le taux de chômage est plus important que celui du territoire d'intervention (Tableau 4).

Par ailleurs, l'examen de l'évolution récente des indicateurs de défavorisation les plus importants révèle de façon encore plus claire la concentration spatiale des enjeux associés à ces indicateurs et permet d'introduire le fait que la dimension « minorité visible » en lien avec celle de la pauvreté caractérisent le territoire ciblé par le Projet de Villeray dans l'Est (Figures 3 à 7). Rappelons que le pourcentage des minorités visibles a fortement augmenté sur le territoire de Villeray dans l'Est, tout comme dans l'ensemble de l'arrondissement VSMPE où la moyenne des résidents appartenant à des minorités visibles est passée de 31,6 % à 40,5 % entre 1996 et 2006. Dans le territoire de Villeray dans l'Est, la présence de cette catégorie de résidents s'est accrue surtout dans sa partie centrale, mais elle s'est diffusée dans l'ensemble du territoire.

- Le nombre de familles monoparentales augmente en général et leur présence se diffuse dans l'ensemble du territoire. Dans l'îlot *Saint-Grégoire-le-Grand* le phénomène était déjà présent en 1996, mais il s'intensifie. Dans l'îlot *Saint-Barthélemy*, la situation y semble nouvelle.
- Le taux de chômage a diminué en général dans l'arrondissement VSMPE et dans le territoire de Villeray dans l'Est entre 1996 et 2006. Mais les zones qui étaient marquées par des pourcentages forts par rapport à la moyenne en 1996 le demeurent en 2006 et, de plus, des zones où le chômage était faible voient ce taux s'accroître. C'est le cas de l'îlot *Saint-Barthélemy*.
- L'évolution des revenus suit un rythme contraire. Entre 1995 et 2005, si nous comparons avec la moyenne de l'arrondissement VSMPE, la situation s'est détériorée et un processus d'appauvrissement est observé surtout dans la partie Est du territoire. Ce processus d'appauvrissement est présent dans les deux îlots critiques, mais est beaucoup plus marqué dans la section occidentale de *Saint-Grégoire-le-Grand*. Dans certains îlots de l'Est de Villeray, en général, le revenu est inférieur à la moyenne et, dans d'autres îlots, il est inférieur à la médiane, notamment dans l'îlot *Saint-Grégoire-le-Grand*. Un fait à souligner concerne la distance entre la moyenne et la médiane en 2005, beaucoup plus forte qu'en 1995. Ceci indique que les améliorations en termes de revenu entre 1995 et 2005 se sont faites de façon très inégale, l'existence d'un nombre réduit de personnes qui reçoivent des salaires élevés éloignant la moyenne de la médiane. Deux facteurs peuvent expliquer ce phénomène. D'une part, dans certains îlots, il y a eu concentration de hauts revenus, ce qui fait monter la moyenne. Dans le territoire de Villeray dans l'Est ça semble être le cas des îlots situés à l'Est et au Sud du parc Tillemont. D'autre part, nous retrouvons des

zones regroupant plusieurs îlots qui sont habités par des résidents dont le revenu se situe dans les tranches les plus basses, ce qui est le cas des deux îlots critiques du territoire.

- Un indicateur intéressant pour mesurer la qualité de vie des citoyens est le pourcentage du revenu consacré au logement. Dans l'ensemble de l'arrondissement VSMPE, la situation moyenne s'est améliorée. Alors qu'en 1996, 35,8 % de la population consacrait plus de 30 % au logement, ce pourcentage n'est que de 26,5 % en 2005. Mais, dans de nombreux îlots du territoire de Villeray dans l'Est, l'effort pour le logement demeure comparable à celui rencontré dix années auparavant. Même si en général, sur ce point, la situation s'est améliorée. Dans l'ensemble, le taux d'effort est supérieur à la moyenne rencontrée dans l'arrondissement VSMPE, et dans certains îlots, surtout dans les deux considérés comme critiques, ce pourcentage se rapproche du double de la moyenne.

1.3 Composition sociodémographique du territoire de Villeray dans l'Est et de ses îlots critiques

Examinons les caractéristiques démographiques des deux îlots dits critiques en comparaison avec le territoire d'intervention du Projet Villeray dans l'Est. Dans l'ensemble, la population dont la langue maternelle est le français domine, représentant 51,5 % des résidents. Nous observons aussi l'importance occupée par une population d'immigration ancienne de langue italienne assurément bien établie (11 %). Le reste de la population correspond à une population d'immigration plus récente essentiellement de langues espagnole (9,8 %) et arabe (6,5 %).

Tableau 5 : Langue maternelle et langue parlée souvent à la maison dans VDE et dans les îlots critiques (2006)

| Langue | Villeray dans l'Est | | | Îlot critique <i>Saint-Grégoire-le-Grand</i> | | | Îlot critique <i>Saint-Barthélemy</i> | | |
|------------|----------------------|---------------------------------------|-------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------|------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------|
| | Langue maternelle LM | Langue parlée souvent à la maison LPM | Différence LM-LPM | Langue maternelle LM | Langue parlée souvent à la maison LPM | Différence LM-LPM | Langue maternelle LM | Langue parlée souvent à la maison LPM | Différence LM-LPM |
| Français | 51,5 | 61,1 | +9,6 | 44,4 | 55,9 | +11,5 | 52,8 | 62,6 | +9,8 |
| Italien | 11,0 | 7,5 | -3,5 | 13,8 | 10,7 | -3,1 | 9,5 | 5,9 | -3,6 |
| Espagnol | 9,8 | 7,7 | -2,5 | 10,6 | 8,1 | -2,5 | 14,5 | 12,0 | -2,5 |
| Arabe | 6,5 | 4,0 | -2,5 | 10,2 | 7,3 | -2,9 | 3,4 | 1,1 | -2,3 |
| Anglais | 4,2 | 7,6 | +3,4 | 5,2 | 8,2 | +3,0 | 3,2 | 7,4 | +4,2 |
| Vietnamien | 3,5 | 3,4 | -0,1 | 2,3 | 2,3 | 0 | 5,2 | 3,8 | -1,4 |
| Créole | 3,1 | 1,5 | -1,6 | 4,4 | 2,0 | -2,4 | 1,6 | 0,7 | -0,9 |
| Portugais | 2,6 | 1,5 | -1,1 | 2,2 | 0,5 | -1,7 | 1,3 | 0,5 | -0,8 |
| Chinois | 1,4 | 1,3 | -0,1 | 2,0 | 2,0 | 0 | 1,9 | 1,9 | 0 |
| Cantonais | 0,7 | 0,3 | -0,4 | - | - | na | 2,0 | 1,0 | -1,0 |
| Autres | 14,9 | 4,1 | -10,8 | 4,9 | 3,0 | -1,9 | 4,7 | 3,0 | -1,7 |
| Total* | 100 | 100 | | 100 | 100,1 | | 100,3 | 99,9 | |

* Le terme chinois est utilisé par Statistique Canada pour regrouper en une catégorie les principales langues chinoises.

** Comme les données sont arrondies à 0 ou à 5, le total ne donne pas toujours 100 %.

Quant aux îlots critiques, leur examen montre des profils différents. Les problèmes liés à la diversité et à l'intégration se posent avec plus de force dans l'îlot *Saint-Grégoire-le-Grand*, où le français est la langue maternelle pour 44,4 % des résidents. Dans cet îlot, les immigrants récents proviennent surtout de pays de langue espagnole (10,7 %) et de langue arabe (10,2 %). L'îlot *Saint-Barthélemy* affiche une situation semblable, bien que la présence du français en tant que langue maternelle soit plus forte (52,8 %). Dans cette zone, la population de langue maternelle espagnole est très dominante chez les immigrants récents avec un pourcentage de 14,5 %. Nous observons aussi un pourcentage important de résidents de langues maternelles asiatiques (5,0 %). Ceci montre l'importance dans ces îlots du défi que représente l'intégration sociale et économique des immigrants.

La présence des minorités visibles dans le territoire d'intervention est de 32,4 %. Parmi les îlots critiques, *Saint-Barthélemy* affiche un pourcentage similaire, mais celui-ci est plus fort dans *Saint-Grégoire-Le-Grand* où la minorité visible compte pour 38,6 % de la population. À *Saint-Grégoire-Le-Grand*, les minorités latino-américaines, asiatiques, noires et arabes sont représentées dans des proportions assez semblables (10,4 %, 8,3 %, 9,4 %, et 9,0 %) tandis qu'à *Saint-Barthélemy*, ce sont les Latino-américains et les Asiatiques qui sont les plus représentés (14,2 % et 9,2 %) (Tableau 6).

Tableau 6 : Minorités visibles par provenance et par territoire de résidence

| Minorités visibles | Territoires | | | | | | | |
|---------------------------|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------|----------------------------|-----------------------|----------------------|
| | Territoires d'intervention Villeray dans l'Est (VDE) | | | Autres territoires dans l'arrondissement VSMPE | | | | Arrondissement VSMPE |
| | VDE Aire d'action | Secteur critique <i>Saint Grégoire Le Grand</i> | Secteur critique <i>Saint-Barthélemy</i> | Parc-Extension | Villeray sans VDE | François Perrault sans VDE | Saint-Michel sans VDE | |
| % de la population totale | 32,4 | 38,6 | 33,0 | 55,6 | 17,3 | 40,1 | 55,3 | 41,7 |
| Latino-américaine (%) | 9,1 | 10,4 | 14,2 | 4,2 | 4,1 | 9,4 | 11,6 | 7,4 |
| Asiatique (%)* | 8,8 | 8,3 | 9,2 | 37,3 | 5,3 | 9,0 | 11,9 | 14,8 |
| Noire (%) | 7,4 | 9,4 | 5,6 | 10,4 | 3,7 | 10,7 | 23,8 | 11,5 |
| Arabe (%) | 5,6 | 9,0 | 2,8 | 2,6 | 3,6 | 6,5 | 4,2 | 4,2 |

* Chinois, Sud-asiatiques, Philippins, Asiatiques du Sud-Est, Asiatiques du Sud.

L'intégration économique des immigrants : un défi à relever

Les portraits sociodémographiques et socioéconomiques du territoire montrent donc l'existence de problèmes sociaux et économiques importants. Ces problèmes sont fortement liés aux difficultés que vivent les immigrants nouvellement arrivés en matière d'insertions sociale, professionnelle et économique. Le territoire du Projet Villeray dans l'Est, malgré une situation qui peut sembler peu préoccupante lorsqu'on la compare avec les situations plus graves de Parc-Extension et de Saint-Michel, présente donc deux zones où les problèmes sont aigus. Enfin, ce qui est probablement plus important, les situations problématiques s'aggravent ce qui exige des réponses multiples en lien, surtout, avec les problèmes que vivent les immigrants récents.

Il est à souligner cependant que dans l'ensemble, comme le montre le tableau 5, la population immigrante semble adopter le français comme langue parlée couramment à la maison, ce qui peut être vu comme un signe d'intégration sociale. Dans le territoire d'intervention, le français est la langue maternelle de 51,5 % de la population, mais il est utilisé couramment à la maison par 61,1 % ce qui constitue un différentiel positif en faveur du français équivalent à près de 10 %. Ce même différentiel se répète dans les zones critiques. L'intégration sociale des immigrants semble donc bien amorcée, du moins si on s'en tient à l'indicateur linguistique. Par contre, la corrélation entre les problèmes économiques et la présence d'immigrants récents semble signaler que l'intégration économique doit faire l'objet d'efforts renouvelés.

2. PREMIÈRE PHASE DU PROJET, DE 2001 À 2004 : DU RESTAURANT POPULAIRE AU PROJET VILLERAY DANS L'EST

Le Projet Villeray dans l'Est est issu d'une initiative du Conseil communautaire Solidarités Villeray et du Regroupement pour le développement de Villeray.

Le CCSV est un organisme communautaire dont la mission est de lutter contre la pauvreté et d'améliorer les conditions de la population du quartier Villeray. Cette mission est réalisée dans une perspective de justice sociale, d'équité et de solidarité. Le CCSV a pour objectifs de :

- développer l'organisation communautaire par la concertation, la mise en commun des ressources, le partage des services entre les organismes, la formation et l'éducation populaire ;
- supporter le développement de projets de milieu.

Le CCSV a été incorporé en 1989. En 1994, cinq années après sa création, plusieurs groupes communautaires décidèrent de squatter un bâtiment abandonné au 660, rue Villeray. Cette action a engendré des négociations entre les squatter et des représentants de la Ville de Montréal. À la suite des gains obtenus, le bâtiment a été rénové et transformé pour en faire un Centre d'action communautaire qui abrite aujourd'hui des organismes communautaires et le Bureau de quartier en sports, loisirs et développement social de l'arrondissement VSMPE.

Le Regroupement pour le développement de Villeray est une table de concertation non incorporée qui a été fondée en 2003. Sa mission est de regrouper des acteurs institutionnels et communautaires dans le but de favoriser le développement du quartier Villeray. L'action est menée afin d'améliorer la qualité, les conditions et le cadre de vie de la population de Villeray. Les objectifs généraux sont :

- d'animer le milieu dans une perspective d'identification des enjeux collectifs du quartier ;
- de favoriser la circulation de l'information entre les différents acteurs locaux ;
- de faciliter la prise de position sur les enjeux collectifs ;
- d'identifier et de réaliser des actions structurantes dans le quartier.

Le Projet Villeray dans l'Est a été pensé pour répondre aux besoins de la population habitant la partie Est de Villeray. En raison de l'évolution sociodémographique et socioéconomique de cette partie de l'arrondissement VSMPE, les besoins de cette population étaient différents de ceux rencontrés dans cette zone dans les années 1980. Dans divers îlots du quartier, des intervenants d'organismes communautaires et institutionnels observaient une diversification ethnoculturelle

de la population et une concentration importante de ménages à faibles revenus. L'absence de services communautaires dans cette partie du territoire est alors perçue comme un problème sérieux auquel ils se devaient d'apporter une réponse.

Ainsi, est née l'idée de développement d'un projet communautaire pour ce territoire. L'objectif général identifié à l'époque visait tant l'amélioration des conditions que de la qualité de vie de la population du secteur Est de Villeray. Plus spécifiquement, il s'agissait d'offrir des services communautaires à une population exclue et éloignée des pôles de l'action communautaire situés dans la partie centrale du quartier. Le territoire d'intervention du Projet fut identifié à la partie Est du quartier Villeray, lequel est délimité par la rue Iberville à l'Est, le Boulevard Crémazie au Nord, la rue Chambord à l'Ouest et la rue Bélanger au Sud.

Depuis 2004, l'organisme fiduciaire-gestionnaire chargé du Projet est le Conseil communautaire Solidarités Villeray. La première phase du Projet n'a pas obtenu de financement direct.

Les premières réflexions entourant la conception du Projet sont le fait d'acteurs communautaires et institutionnels rattachés au CCSV et au RDV. Selon l'analyse des promoteurs du Projet, les groupes communautaires de Villeray offraient une variété de services qui, bien qu'adaptés aux besoins de la population résidant dans la partie centrale de Villeray, trouvaient à être moins bien ou pas du tout utilisés par la population de l'Est de Villeray.

Il est important de remarquer que, jusqu'aux années 1990, la population de Villeray qui était ciblée par les organismes membres du CCSV était majoritairement composée de Québécois et de Québécoises d'origine canadienne-française. Or, bien que l'offre de services était bien structurée, à partir des années 2000, un écart commença à se creuser entre cette offre, assez générale et large, et une demande locale pour des services accessibles (en termes de coûts et de distance) et adaptés (en termes d'approches citoyenne et interculturelle) aux besoins portés par des personnes immigrantes nouvellement arrivées au Québec.

Ainsi, l'expression de nouveaux besoins en matière d'intégration commença à prendre forme. Elle concernait principalement des enjeux d'intégration socioéconomique et de cohésion sociale. Ces besoins étaient portés par une population composée de personnes moins bien nanties économiquement et issues de minorités visibles, dont des Haïtiens, des Latino-américains et des Magrébins.

Face à la recomposition sociodémographique et socioéconomique de la population de l'Est du quartier, des représentants d'institutions publiques et d'organismes communautaires se rendent à l'évidence qu'il fallait adapter les interventions. Il est proposé de développer une stratégie qui permettrait de rejoindre cette population en s'adressant aux enjeux de l'intégration

socioéconomique et de l'intégration socioprofessionnelle. Au cœur de cette stratégie, a germé l'idée de mettre sur pied une entreprise d'insertion de type restaurant communautaire.

En 2004, dans le but de valider l'hypothèse d'implanter un restaurant populaire, le CCSV et le RDV déposent une demande de financement à la Ville de Montréal. Une subvention de 5 000 dollars est accordée pour la réalisation d'une étude de faisabilité. Sa réalisation fut confiée à la Coopérative Interface.

Les données de l'étude révélaient la présence d'un taux de chômage de 11,9 % en 2001, une forte présence de familles monoparentales (26,7 %) et des revenus faibles pour une partie importante de la population (37,1 %). Le quart de la population était sans diplôme d'études (25,1 %). La population d'origine immigrante passe de 27,5 % en 1991 à 34,4 % en 2001. L'étude concluait que l'état de pauvreté et les besoins de la population du quartier justifiaient l'implantation d'un restaurant populaire dans l'Est de Villeray.

Le restaurant n'a pas été créé. En fait, si l'étude de la Coopérative Interface validait sa pertinence, cette proposition n'a pas été retenue par les analystes gouvernementaux approchés lorsque ce projet leur fut soumis. Les indicateurs de pauvreté alors utilisés (indice de défavorisation matérielle et sociale dit de «Pampalon»³) indiquaient que l'Est de Villeray se démarquait positivement des situations de défavorisation rencontrées dans les quartiers Saint-Michel et Parc-Extension. Sur ce débat, les données que nous avons présentées dans la première section du présent rapport donnent raison tant à l'analyse produite en 2004 par la Coopérative Interface qu'aux observations d'intervenants locaux.

Outre le besoin d'agir au plan de la sécurité alimentaire, l'étude faisait mention d'une observation importante. Les répondants et les répondantes interrogés mentionnaient qu'ils se sentaient marginalisés et qu'ils n'avaient pas accès aux services communautaires de Villeray. Ils et elles indiquaient aussi que si une intervention communautaire ne se développait pas dans l'Est de Villeray, le climat social, en termes de cohésion sociale, se détériorerait.

L'équipe de la Coopérative Interface recommandait aux intervenants du CCSV/RDV de se pencher sur cette situation afin de rendre accessibles dans l'Est du territoire les activités communautaires présentes dans la partie centrale de Villeray. Plus précisément, les répondants et répondantes à l'étude demandaient l'accès à :

- des services d'accueil et de référence ;
- des services favorisant l'intégration sociale et économique des immigrants ;
- des services en réponse à l'insécurité alimentaire.

³ Voir : http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id_carte=11.

La Coopérative Interface proposait aussi la réalisation d'une étude de faisabilité pour permettre la mise en place d'une infrastructure communautaire qui mettrait à la disposition de la population :

- un local, afin d'accueillir des intervenants d'organisations communautaires pour qu'ils puissent offrir des services dans la partie Est de Villeray ;
- de nouveaux services visant la sécurité alimentaire : restauration à prix populaire, soupe populaire, popote roulante ou service traiteur ;
- des services d'accueil aux immigrants ;
- de l'information sur les droits sociaux ;
- des services en appui au développement de l'employabilité.

L'étude confirmait l'importance d'adapter –en termes de coûts, de disponibilité des intervenants sur place et d'approche interculturelle– l'offre de services communautaires aux besoins de la population du secteur Est de Villeray. L'étude identifiait clairement la situation d'urgence exprimée par la population et la nécessité d'ouvrir un local communautaire.

À la suite de cette étude, le Projet Villeray dans l'Est prend forme. Un support financier est obtenu de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Un processus de concertation multisectorielle voit le jour entre le CCSV/RDV, le CLSC Villeray et la Maison de quartier Villeray.

En 2004, le CCSV/RDV obtient un premier financement pour embaucher un agent de mobilisation sociale. Son mandat était de mettre en place une démarche de lutte contre la pauvreté pour le secteur Est du quartier Villeray. L'objectif était de mobiliser la population en vue de faciliter une prise en charge citoyenne des solutions.

Tableau 7 : Synthèse sur la phase de démarrage du Projet Villeray dans l'Est (2001-2004)

| | |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Élément déclencheur | <ul style="list-style-type: none"> • Prise de conscience de la condition de pauvreté du secteur Est de Villeray de la part de RDV et du CCSV • Absence de groupes communautaires dans le secteur |
| Partenaires communautaires | <ul style="list-style-type: none"> • Le RDV et le CCSV sont représentés par leur coordonnateur • Le Centre santé et des services sociaux Cœur-de-l'Île (CSSS) • La Maison de quartier Villeray |
| Type de Leadership | <ul style="list-style-type: none"> • Communautaire |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> • Animer le milieu dans une perspective d'identification des enjeux collectifs du quartier • Favoriser la circulation de l'information entre les différents acteurs locaux • Faciliter la prise de position sur les enjeux collectifs • Identifier et réaliser des actions structurantes dans le quartier |
| Financement et ressources mobilisés | <ul style="list-style-type: none"> • Ville de Montréal, contrat de Ville ; 5 000 \$ pour une étude des besoins du secteur Est de Villeray • En 2004, obtention de ressources pour l'embauche d'un agent de mobilisation |
| Forces | <ul style="list-style-type: none"> • Implication d'un agent de mobilisation • Travail sur le pouvoir d'agir • Études de diagnostics élaborés |
| Faiblesses | <ul style="list-style-type: none"> • Consommation des services sans participation • Groupes ethniques difficiles à rejoindre |
| Réalisations | <ul style="list-style-type: none"> • Préparation des conduites pour développer l'action collective et la mobilisation citoyenne |

3. DEUXIÈME PHASE, DE 2005 À 2007 : PHASE DITE DE TRANSITION

En 2005, le Projet entre dans une nouvelle phase de développement que nous qualifions phase de transition. Sous le mandat du Conseil communautaire Solidarités Villeray et du Regroupement pour le développement de Villeray, l'agent de mobilisation du Projet Villeray dans l'Est entreprend une démarche de mobilisation de la population afin de mettre en place des activités sociocommunautaires dans le secteur Est. Le travail est effectué dans les locaux du CCSV, au 660, rue Villeray.

La gouvernance fiduciaire du Projet Villeray dans l'Est est sous la responsabilité du CCSV. La direction et la supervision du Projet relèvent du coordonnateur du RDV dans le cadre de la structure CCSV. En 2005, la participation citoyenne dans le Projet en est à ses premiers balbutiements. Mais les réponses positives des résidents confirment à l'agent de mobilisation du Projet l'importance de poursuivre dans cette voie. Cette participation prend la forme de rencontres avec des citoyens au sein desquelles émergent des propositions pour la tenue d'activités culturelles, sociales et à portée économique.

Les activités économiques visent principalement la question de l'insécurité alimentaire. Elles sont développées de concert avec la Maison de quartier et portent sur :

- le développement d'un projet pour mettre en place un marché public en coordination avec les jardins collectifs ;
- la promotion de soupers spaghetti au bénéfice du comptoir alimentaire ;
- la promotion des cuisines collectives situées dans le quartier.

Dans la perspective de lutter contre la pauvreté, l'agent de mobilisation propose des actions visant à diminuer le poids des dépenses courantes des familles du quartier. À titre indicatif, une collaboration a été développée avec le Regroupement Magasin-Partage pour diminuer la charge représentée par les coûts afférents à la rentrée scolaire et à la célébration de la fête de Noël. De façon complémentaire et afin de faciliter l'accès au marché du travail, un premier cours de français est offert dès le mois d'août 2006.

De concert avec des résidents, sont pensées des activités visant à prévenir l'isolement des personnes seules et à rejoindre les familles du quartier. Sont alors réalisées des fêtes locales –bal populaire, carnaval, fêtes familiales, fête latino, fête de la rentrée, fête de la ruelle, Noël– et des activités en lien avec les fêtes nationales.

Enfin, un autre domaine d'intervention portait sur la mobilisation de la population locale concernant des enjeux externes au quartier. À titre indicatif, des citoyens ont été invités à participer à la « Marche de refus contre la misère », laquelle a mobilisé 400 personnes.

Entre 2005 et 2007, le RDV a reçu de la part de la Ville, via le contrat de Ville, un montant de 40 000 dollars. Cette enveloppe a permis l'embauche d'un agent de mobilisation pour une période de 18 mois. Entre 2005 et la première moitié de l'année 2007, 24 activités par année ont été mises en œuvre. L'agent de mobilisation estime avoir rejoint 1 867 personnes pendant cette période. Le Projet a mobilisé une variété de ressources communautaires et institutionnelles locales pour réaliser les activités programmées.

Le Forum social de Villeray : un événement déterminant

En mars 2007, le Regroupement pour le développement de Villeray a mené une étude de faisabilité⁴ afin de trouver un local pour tenir des activités communautaires dans l'Est de Villeray. L'étude présentait une synthèse d'informations provenant de données produites par Statistique Canada et celles colligées dans l'étude conduite par la Coopérative Interface en 2004.

Donnant suite aux recommandations faites dans cette étude de faisabilité, le CCSV et le RDV ont déposé en 2007 une demande de financement à Centraide du Grand Montréal pour la réalisation d'un diagnostic socioéconomique plus complet sur Villeray. Le Patro Le Prévost a joué un rôle déterminant dans cette demande et l'obtention de ce financement. Les fonds ont été accordés et les ressources financières ont été consacrées à la tenue du Forum social Villeray. Ce dernier était considéré comme devant être une étape importante pour consolider le financement du Projet Villeray dans l'Est.

Le Forum a réuni plus de 300 personnes, dont 60 citoyens du quartier et 240 représentants d'organisations communautaires ou institutionnelles. Il a permis la production d'un état de situation sur Villeray et surtout des échanges sur les actions de développement à penser pour améliorer la qualité de vie dans Villeray.

« Le forum vise essentiellement à identifier les pistes d'action pour améliorer les conditions de vie et la qualité de vie de la population. Les résultats de ce forum ont permis de dégager 50 pistes d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. »
(Page web, www.leprogresvilleray.com).

⁴ La CDEC du Centre-Nord a accordé une subvention de 5 000 dollars pour la réalisation de l'étude de faisabilité.

La cinquantaine de pistes d'action retenues ont été regroupées sous neuf thèmes intégrateurs :

- Se loger adéquatement ;
- Disposer d'un revenu convenable ou de ressources complémentaires ;
- Accéder à des commerces de voisinage variés ;
- Accéder à une alimentation saine et variée ;
- Se sentir en sécurité ;
- Vivre dans un environnement agréable ;
- S'instruire et se former ;
- Accéder aux loisirs, aux sports et à la culture ;
- Participer et se sentir fier de vivre dans Villeray.

De façon spécifique, les résultats du Forum ont permis au CCSV/RDV de concevoir une demande plus importante de fonds pour développer le Projet de mobilisation sociale dans le secteur Est de Villeray. Les fonds ont été octroyés par la Ville et l'arrondissement VSMPE via le contrat de Ville et Centraide du Grand Montréal. Le Centre de loisirs communautaires Lajeunesse a fourni des ressources complémentaires (billets d'entrée, billets de transport par autobus, collations, etc.). Le financement de base a permis l'embauche de deux organisateurs communautaires. Les fonds ont aussi été utilisés pour couvrir les frais attenants à l'ouverture d'un local situé au 1982, rue Tillemont.

Tableau 8 : Synthèse sur la phase de transition du Projet Villeray dans l'Est (2005-2007)

| | |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Élément déclencheur | <ul style="list-style-type: none"> • Zone de pauvreté • Diagnostic de pauvreté issu de l'étude des besoins de la Coopérative Interface |
| Partenaires | <ul style="list-style-type: none"> • RDV/CCSV • Maison de quartier Villeray • Tandem • Patro Le Prévost • Jouthèque de Villeray (devenue Espace-Famille) • Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse |
| Type de Leadership | <ul style="list-style-type: none"> • Communautaire |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> • Animer le milieu dans une perspective d'identification des enjeux collectifs du quartier • Favoriser la circulation de l'information entre les différents acteurs locaux • Faciliter la prise de position sur les enjeux collectifs • Identifier et réaliser des actions structurantes dans le quartier |
| Financement et ressources mobilisés | <ul style="list-style-type: none"> • Centraide du Grand Montréal • Ville de Montréal, via l'Entente de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale entre le MESS et la Ville • CDEC-Centre Nord • Fondation Ignace-Bourget |
| Forces | <ul style="list-style-type: none"> • Implication du RDV et de CCSV dans le secteur Est • Implication d'un agent de mobilisation • Élévation du pouvoir d'agir • Mobilisation citoyenne, initiatives bottom up |
| Faiblesses | <ul style="list-style-type: none"> • Il faut encore encourager les citoyens à se mobiliser • Groupes ethniques difficiles à rejoindre |
| Réalisations | <ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage à l'action collective |

4. TROISIÈME PHASE, DE 2007 À 2011 : PHASE DITE DE CONSOLIDATION

Au cours de la période allant de 2007 à 2011, nous assistons à une importante consolidation du Projet. Le mandataire continue d'être le RDV et le fiduciaire le CCSV. Le CCSV assure la gestion financière du Projet et effectue la supervision générale des ressources humaines et de ses orientations. Au plan de la gouvernance, le Projet est doté d'une nouvelle structure organisationnelle. Il a pignon sur rue sur Tillemont. Il est composé d'une équipe d'intervention comprenant, en 2011, quatre personnes : trois à temps plein, dont deux à cinq jours semaine et une à raison de quatre jours semaine ; enfin, la quatrième personne est embauchée à temps partiel, à raison de deux jours par semaine.

Témoignage I : Adiba

Originaire de l'Algérie, Adiba est mère de deux enfants. Elle est arrivée au Québec il y a onze ans. Elle habite le quartier Villeray depuis dix ans. En 2007, elle a pris contact avec les intervenants du Projet au moment même où s'ouvrait le local communautaire sur la rue Tillemont. Elle détient une maîtrise en études de l'environnement. Elle voulait sortir de la situation d'isolement dans laquelle elle se trouvait. L'ouverture du local communautaire a entraîné des activités dans le quartier. Elle décide alors de prendre contact avec les responsables. Son implication aux diverses activités comme bénévole lui a permis de cheminer vers l'emploi en tant que salariée à mi-temps dans le Projet tout en lui permettant de continuer de s'occuper de ses enfants.

Pour Adiba, le Projet permet la création de liens d'amitié avec les autres résidents. Cela lui a permis de mieux s'intégrer à la société d'accueil. Adiba considère que le Projet lui a permis d'exprimer et de partager ses inquiétudes, de briser l'isolement. Actuellement, elle est responsable de deux dossiers importants à Villeray dans l'Est : celui sur les liens entre « parents et école » et le dossier « femme et famille ». Elle est membre du Conseil d'établissement de l'école fréquentée par ses enfants et membre du conseil d'administration du centre où ses enfants réalisent des activités sportives. Pour Adiba, « la meilleure façon d'aider à la réussite des enfants est de s'impliquer à toutes les activités de l'école et de la communauté ».

Dès 2007, l'équipe a mis sur pied un Comité d'orientation. Ce dernier est composé de :

- cinq membres qui sont issus des organismes et des institutions du secteur dont le coordonnateur du RDV ;

- quatre membres citoyens, lesquels sont élus au moment de la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Il est à noter que les réunions du Comité d'orientation sont ouvertes à la participation citoyenne. À chaque réunion, de 10 à 15 citoyens non élus participent à cette activité de gestion du Projet.

Le Comité d'orientation a pour mandat :

- d'assurer le respect des orientations et de la mission du Projet. Il :
 - entérine les orientations du Projet ;
 - rédige un plan d'action cohérent avec les axes de développement du Projet ;
 - participe et propose des orientations budgétaires ;
 - participe à la gestion de l'équipe de travail.
- de participer à la définition des mandats et des responsabilités des membres de l'équipe ;
- de participer à l'embauche et à l'évaluation du rendement au travail des membres de l'équipe ;
- de discuter et de proposer des activités pour l'année.

Le Comité se réunit au moins quatre fois par année. Des réunions spéciales sont convoquées au besoin par l'équipe de travail de Villeray dans l'Est. Pour réaliser ses différentes activités, le Comité d'orientation délègue des mandats à des « Comités d'action ».

Les Comités d'action appuient la réalisation des activités. Ils sont composés de représentants des citoyens et d'organismes intéressés à s'y impliquer et d'une personne de la permanence. Le nombre de membres n'est pas défini a priori et dépend des actions menées. Dans le cadre de son mandat, un Comité d'action doit :

- proposer une programmation et une grille d'activités en lien avec le Plan d'action adopté par le Comité d'orientation ;
- soutenir la permanence dans la réalisation des activités ;
- assurer l'accompagnement des personnes bénévoles, ce qui implique de :
 - définir conjointement avec les personnes bénévoles, leurs rôles et leurs responsabilités ;
 - supporter les personnes bénévoles dans leur implication ;
 - voir à l'accompagnement et à la coordination des personnes bénévoles lors de la réalisation des activités.

Les principaux dossiers pris en charge par les Comités d'action portent sur les dimensions suivantes :

- lutte contre la pauvreté ;
- francisation ;
- intégration de personnes immigrantes ;
- sécurité alimentaire ;
- loisirs et sport abordables ;
- parents et vie à l'école ;
- mobilisation citoyenne;
- santé (prévention cancer du sein).

Les activités développées dans la troisième phase du Projet sont structurées en fonction du premier et seul Plan d'action (2007-2011) existant, lequel fut adopté par les différentes instances du Projet. Le Plan d'action définit la mission du Projet comme suit :

Travailler à la mobilisation citoyenne et à la promotion d'activités sociales, communautaires et de loisirs dans l'Est de Villeray en collaboration avec les ressources du milieu. L'action est fondée sur une approche globale et d'éducation populaire. Elle vise une plus grande accessibilité des activités et services à la population (Villeray dans l'Est, 2007, p. 1).

L'objectif général est d'animer le milieu local dans la perspective :

- d'être en mesure d'identifier les enjeux affectant la population du quartier ;
- de favoriser la circulation de l'information entre les différents acteurs locaux et de faciliter la prise de position ;
- d'identifier et de réaliser des actions structurantes pour le quartier (logements sociaux, aménagement urbain, sécurité alimentaire, emploi) (Plan d'Action 2007, p. 1).

Les objectifs spécifiques sont de :

- favoriser la participation et la mobilisation citoyennes dans une perspective d'éducation populaire ;
- supporter des initiatives ou mettre sur pied des activités pouvant répondre à des besoins présents ou émergents dans l'Est de Villeray ;

- créer un lieu d'animation sociale par la mobilisation de partenaires engagés dans un processus d'animation de quartier et en assurer la permanence et la gestion quotidienne ;
- accroître la référence et l'accessibilité des ressources communautaires et institutionnelles du quartier pour une population difficile à rejoindre (Villeray dans l'Est, 2007, p. 1).

À partir de la définition de cette mission et des objectifs identifiés, la stratégie d'intervention est clairement exprimée. Il s'agit de travailler en fonction des propositions émanant du Comité d'orientation, de considérer les avis des citoyens lors de l'exécution des activités du Projet et de répondre efficacement aux besoins de la population du secteur d'intervention.

Lors des étapes antérieures, la mission et les objectifs du Projet étaient d'une certaine façon empruntés à ceux du RDV et du CCSV. Dans la 3^{ème} phase, il y a certes toujours convergence sur le fond, notamment en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, mais nous observons des précisions quant à la volonté d'innover par la mobilisation citoyenne.

4.1 Activités développées

De 2007 à 2011, le Projet Villeray dans l'Est a réalisé par année en moyenne 19 activités et rejoint 1 612 personnes⁵. Six partenaires ont été mobilisés pour la réalisation des activités en 2007 et douze nouveaux partenaires se sont joints au Projet en 2008. Nous constatons qu'en quatre années, le nombre de partenaires a été multiplié par trois. Dans cette nouvelle phase du Projet, cinq axes de travail sont identifiés par l'équipe de travail du Projet et validés par le Comité d'orientation :

- promotion de la participation et de la mobilisation citoyenne ;
- soutien aux initiatives du milieu ou portées par des citoyens ;
- accueil et référence dirigés vers les activités et les services offerts dans la communauté ;
- intégration des personnes issues des différentes communautés culturelles ;
- maintien des liens de concertation et de représentation.

⁵ Voir les tableaux 13 à 17 qui sont présentés dans l'annexe.

Témoignage II : Adila

La répondante est une femme d'origine algérienne, arrivée au Canada en 2005, mère de deux enfants et résidente dans le quartier Villeray. Diplômée en études infirmières, elle gagne une partie de sa vie en travaillant dans une garderie et l'autre en gardant deux enfants en milieu familial.

Adila indique que sa prise de contact avec le Projet, entre 2007 et 2008, a été motivée par le fait qu'elle n'avait pas de famille, ni d'amis. Elle ne connaissait personne. Elle avait besoin d'informations générales pour faciliter son intégration sociale. Elle cherchait ainsi un endroit pour entrer en contact avec des personnes afin de mieux connaître le pays et la société d'accueil. Donc, son rapprochement au Projet était, avant tout, une façon de sortir de l'isolement.

Pour Adila, en participant aux activités de Villeray dans l'Est, elle a pu obtenir ce qu'elle cherchait : rencontrer et connaître d'autres personnes, se faire des amis. De plus grâce au Projet, elle a eu l'occasion d'entrer en contact avec des responsables d'une coopérative d'habitation, ce qui lui a permis d'accéder à un logement abordable.

Pour Adila, les activités liées aux enfants sont une réussite du Projet. Elle signale que ses enfants profitent des activités programmées tout au long de l'année. Aujourd'hui, Adila participe activement à la vie associative, en faisant du bénévolat. Elle précise que cette participation lui donne une grande satisfaction, car cela lui permet de se sentir utile et de contribuer au bien-être des gens qui l'entourent en aidant d'autres personnes qui découvrent le Projet et qui ont des besoins variés.

En ce qui concerne l'axe de la mobilisation citoyenne, nous observons une implication importante des citoyens au Comité d'orientation et à la formulation de propositions pour la tenue d'activités. Ceci résulte de la volonté stratégique des intervenants du Projet d'impliquer les citoyens à la vie associative du quartier. L'idée était de les inciter à aller au-delà de la simple consommation de services communautaires et à s'impliquer dans la production des actions à réaliser. Actuellement, les responsables du Projet croient qu'il faut continuer à promouvoir la participation afin d'améliorer la qualité de l'engagement citoyen. Selon les intervenants, les citoyens doivent être plus présents au moment des réflexions, des discussions, des décisions et de la conception des projets.

S'il est important d'impliquer les résidents par rapport aux enjeux locaux, le Projet propose aussi des activités extra locales de mobilisation citoyenne. Cette mobilisation sur des enjeux dépassant ceux rencontrés localement favorise la participation des citoyens à des actions portant sur des

enjeux régionaux, nationaux ou internationaux. Le Projet a ainsi favorisé la participation citoyenne à diverses causes, telles la Journée internationale de refus de la misère, la Journée internationale des femmes ou encore des actions menées contre la hausse des tarifs du transport en commun.

Témoignage III : Alain

Alain est originaire de Montréal. Il habite le quartier Villeray depuis 15 ans. C'est une personne qui se présente comme un autodidacte. Il a gagné sa vie dans le domaine de la construction. Il a occupé plusieurs métiers ou fonctions : de menuisier aux activités de gestion et de vente. Il est détenteur d'un certificat en gestion de l'UQAM.

Alain rappelle que sa prise de contact avec le Projet en 2007 a été d'abord une question de hasard. Il avait besoin d'aide pour l'appuyer dans ses démarches visant à quitter un logement dont le loyer était trop cher pour les moyens financiers dont il disposait. Il est alors entré en contact avec les responsables du projet VDE. Cette rencontre lui a permis de présenter sa situation : problèmes de santé et d'isolement. Les responsables lui ont indiqué la possibilité de joindre une coopérative d'habitation située dans le quartier. Il a fait les démarches et a été accepté. Actuellement, Alain est bénévole dans un comité de travail de la coopérative. Cette implication lui permet de mettre en valeur ses compétences de menuisier. Cela lui permet aussi d'entrer en contact avec d'autres membres de la coopérative et de réduire son isolement.

4.2 Financement du Projet

Dans la troisième phase du Projet, Centraide du Grand Montréal s'est associé comme partenaire financier à l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension qui, par le biais de l'entente MESS-Ville assure le gros du financement du Projet. Pour sa part, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) finance, à raison de 3 900 dollars par année, les cours de francisation qui sont offerts au centre communautaire. Finalement, de 2009 à 2011, le Projet a obtenu un financement de 4 000 dollars par année de la Congrégation Notre-Dame ainsi qu'une petite contribution de la Fondation diocésaine Ignace-Bourget. Ces dernières contributions ont permis de couvrir les frais afférant à la location du local communautaire. Le tableau 9 présente l'évolution du financement du Projet Villeray dans l'Est depuis sa création. Le budget, qui

s'élevait à 40 000 dollars par année pendant la deuxième phase, a été multiplié par deux fois et demie lors de la troisième phase. Il correspondait alors en moyenne à une enveloppe de 103 958 dollars par année.

Tableau 9 : Évolution du financement du Projet Villeray dans l'Est (2001 à 2011)

| Sources de financement En dollars (\$) | 2001- 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|---------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|--------------------|-----------------|------------------|
| Gouvernement du Québec, Ville de Montréal, lutte pauvreté/exclusion | 5 000 | 40 000 | 40 000 | 42 500 | 42 500 | 42 500 | 42 500 9 690 | 42 500 38 000 |
| Centraide du Grand Montréal | | | | 16 000 | 50 000 | 50 000 | 50 000 | 50 000 |
| MICC, CSDM et transfert fonds 2008 | | | | | 3 900 | 3 900 | 3 900 | 3 900 |
| Congrégation Notre-Dame | | | | | | 5 000 ⁶ | 4 000 | 3 000 |
| CDEC-Centre Nord ⁷ | | | | 5 000 | | | | |
| Fondation Diocésaine Ignace - Bourget ⁸ | | | | | 5 000 | 5 000 | | |
| Total des contributions | 5 000 | 40 000 | 40 000 | 63 500 | 101 400 | 106 400 | 110 090 | 138 400 |

⁶ Financement pour dépenses diverses, repas, etc.

⁷ Financement pour étude de faisabilité.

⁸ Financement du loyer du local communautaire.

**Tableau 10 : Activités présentés dans le plan d'action 2007-2011
selon les axes de travail identifiés**

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Promouvoir la participation et la mobilisation citoyenne</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Animation des activités de participation citoyenne • Élaboration de feuillets pour contrer la hausse des tarifs de transport en commun • Organisation de la marche de refus à la misère • Organisation de la marche en commémoration du jour international de la femme • Arrimage aux pistes d'action issues du Forum Social Villeray • Journée de solidarité avec le peuple d'Haïti (repas) |
| <p>Soutenir les initiatives du milieu et de citoyens</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Avancement d'un projet de marché public avec les jardins collectifs • Promotion des cuisines collectives • Concert de Jazz de Noël • Célébration de soupers et de fêtes : soupers spaghetti, fêtes latino, fête nationale, fête de la rentrée scolaire, fête de la ruelle, bal populaire, carnaval printanier, fêtes familiales, Halloween, Noël, fêtes de pères et des mères, Saint-Valentin et santé mentale • Réalisation d'activités sur le tourisme populaire • Réalisation d'activités récréatives • Réalisation de la soirée Cinéma familial grand écran • Visite à la TOHU • Cinéma pour les enfants de 6 à 12 ans • Sortie à la plage • Sortie au parc national du Mont Saint-Bruno • Activités culturelles et sportives « hors murs » • Camps d'été et d'hiver • Le marathon • Monsieur lunettes |
| <p>Accueillir et référer vers les activités et services offerts dans la communauté</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Activités d'accueil et de référence • Écoute, suivi et accompagnement des personnes |
| <p>Favoriser l'intégration des personnes issues des différentes communautés culturelles</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Cours de français • Visites aux logements délabrés pour informer les locataires de leurs droits • Réalisation d'ateliers sur la sécurité urbaine (TANDEM VSP), initiation à l'informatique, ateliers traitant des problèmes de l'endettement (ACEF du Nord), des procédures de la vie associative, du développement de compétences parentales, de l'entrepreneuriat, accès à la Clinique d'impôt • Collaboration avec le mouvement Parents en action pour l'éducation • Rencontre Revitalisation urbaine • Atelier CREP, CSDM • Formation en art oratoire • Formation en financement en partenariat public privé dans le social • Colloque sur la participation des parents à l'école. Collège frontière |
| <p>Maintenir des liens de concertation et de représentation</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de l'équipe avec le maire de l'arrondissement VSMPE pour l'informer sur le plan d'action • Participation, au besoin, aux tables de concertation locales • Collaboration avec le mouvement Parents en action pour l'éducation • Rencontre Revitalisation urbaine • Rencontre de la CDEC avec les personnes intéressées par l'économie sociale |

Tableau 11 : Synthèse sur l'étape consolidée du Projet Villeray dans l'Est (2007/2011)

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Éléments déclencheurs | <ul style="list-style-type: none"> • Zone de pauvreté • Diagnostique des priorités sorties du Forum social Villeray |
| Partenaires du milieu communautaire Milieus des affaires Milieus institutionnels | <ul style="list-style-type: none"> • Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse ; La Table 0-5 ans de Villeray • Conseil communautaire Solidarités Villeray. Centre des femmes d'ici et d'ailleurs ; Carrefour Populaire St-Michel ; Association des locataires de Villeray ; Centre de ressources de la 3^{ème} avenue ; CDEC Centre-Nord. Magasin-partage Villeray ; Comptoir alimentaire Villeray ; Coalition des amis du parc Jarry. Maison de la culture ; Carrefour Populaire St-Michel ; la Révothèque de Villeray et les bénévoles • La TOHU ; Club Optimiste Crémazie • Collège Frontière ; CSDM – école primaire Saint-Grégoire-Le-Grand ; Bibliothèques Le Prévost et Saint-Michel ; CSSS Cœur de l'île |
| Type de Leadership | <ul style="list-style-type: none"> • Communautaire |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la participation et la mobilisation citoyenne dans une perspective d'éducation populaire • Supporter des initiatives ou mettre sur pied des activités pouvant répondre à des besoins présents ou émergents dans l'Est de Villeray • Créer un lieu d'animation sociale par la mobilisation de partenaires engagés dans un processus d'animation de quartier et en assurer la permanence et la gestion quotidienne • Accroître la référence et l'accessibilité des ressources communautaires et institutionnelles du quartier pour une population difficile à rejoindre |
| Financement et ressources mobilisés | <ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers : <ul style="list-style-type: none"> ○ Ville de Montréal via l'entente de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale entre le MESS et la Ville ○ Centraide du Grand Montréal ○ Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles • Ressources mobilisées : <ul style="list-style-type: none"> ○ CSDM ○ Le local du centre communautaire |
| Forces | <ul style="list-style-type: none"> • Implication des résidents à la gestion de leur milieu de vie • Appartenance • Amélioration du pouvoir d'agir individuel ou collectif • Éducation populaire • Existence d'un centre communautaire • Participation des citoyens à la gouvernance du Projet à travers le Comité d'orientation |
| Faiblesses | <ul style="list-style-type: none"> • Il faut encore encourager une participation de meilleure qualité, avec beaucoup plus d'engagement de la part des citoyens • Diversité de la population, groupes ethniques difficiles à rejoindre |
| Réalisations | <ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage à l'action collective |

5. PORTRAIT DE VOLETS STRUCTURANTS DU PROJET

Afin d'illustrer les actions réalisées par le Projet Villeray dans l'Est, nous présentons quatre des principaux volets d'intervention.

5.1 Service d'accueil et de références

La stratégie de travail adoptée en matière d'accueil et de références est d'offrir un service intégré et continu. Il s'agit moins d'avoir un poste d'accueil traditionnel dont la fonction serait de diriger les personnes vers des services offerts par des organisations communautaires ou des services institutionnels que de saisir l'occasion de référer en toute circonstance en utilisant l'ensemble des rencontres et des activités réalisées par le Projet Villeray dans l'Est.

Cette approche intégrée et continue facilite la mise en confiance et établit un climat propice à la circulation d'informations, d'une part, entre les intervenants du Projet et les participants et, d'autre part, entre les participants.

Parmi les domaines sur lesquels des références sont faites, mentionnons :

- la sécurité alimentaire ;
- les activités culturelles et sportives ;
- les cliniques d'impôts ;
- la recherche d'emploi ;
- les services en matière de santé et de services sociaux ;
- les questions scolaires.

5.2 Loisirs populaires abordables

Un des volets importants de l'intervention du Projet Villeray dans l'Est porte sur le développement d'activités populaires. Deux grands objectifs sont poursuivis. Le premier a trait à l'accessibilité à diverses activités sociales, de façon à réduire les coûts pour les participants. Le deuxième vise à sortir les personnes de l'isolement, à les faire participer à des activités

culturelles ou sportives. Ces activités permettent une intégration des personnes et elles sont des moments importants de socialisation.

Parmi ces dernières, nous retrouvons les activités travaillées conjointement avec le Centre Lajeunesse. Celles-ci sont rattachées à l'offre de services du Centre Lajeunesse et, lorsque nécessaire et possible, elles sont adaptées aux besoins particuliers de la population de Villeray dans l'Est.

Nous trouvons aussi un ensemble d'activités liées entourant la Fête nationale et l'initiation au tourisme populaire, la fête de la rentrée, les sorties à la plage, les camps d'été, le marathon, la fête d'Halloween et les soirées de cinéma en famille. Enfin, une des grandes actions est la préparation de la fête de Noël. À titre indicatif, la fête de Noël 2011 a permis de rassembler plus de 300 personnes dans le gymnase de l'école primaire Saint-Grégoire-le-Grand.

5.3 Francisation et intégration des nouveaux arrivants

Afin d'aider les nouveaux arrivants du secteur à s'intégrer à la société québécoise, à briser leur isolement et à s'insérer le plus rapidement possible au marché du travail, l'équipe du Projet a développé un volet d'intervention axé sur la francisation de la population. Le Projet a obtenu un financement du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) afin d'offrir un cours de francisation deux fois par semaine au cours de l'automne 2007 et de l'hiver 2008.

Témoignage IV : Anita

Anita est péruvienne. Elle est résidente dans le quartier et est mère de deux enfants. Elle est arrivée au Québec en 2009. Au Pérou elle a été enseignante pendant 15 ans.

Pour Anita, les raisons fondamentales qui l'ont motivé à prendre contact et à s'impliquer dans le Projet Villeray dans l'Est étaient de sortir de l'isolement, de répondre à son besoin de s'intégrer à la société d'accueil et d'apprendre le français. Selon Anita, participer aux activités du Projet lui a permis d'échanger avec les voisins et d'autres groupes de personnes. La répondante considère que cette expérience communautaire lui a permis d'aider ses enfants à mieux s'intégrer à la société d'accueil et à se trouver un poste comme enseignante en espagnol.

Ses attentes par rapport au Projet ont été comblées. En ce sens, la répondante affirme que ses enfants sont très contents d'avoir pris contact avec le Projet. Ils trouvent que la communauté qu'elle fréquente est très accueillante et qu'elle est devenue sa nouvelle

famille. Elle signale aussi que les cours de francisation offerts par les responsables du Projet lui ont permis d'avancer dans la connaissance de la langue française.

Actuellement, Anita participe à la vie associative en tant que membre du comité d'orientation du Projet Villeray dans l'Est. Elle y siège depuis deux ans à titre de représentante élue par l'assemblée générale.

Dans le local communautaire de la rue Tillemont, vingt personnes ont été recrutées pour participer aux cours. De plus, grâce à un projet de partenariat avec le Collège Frontière, deux des cours de langue française donnés par des professeurs bénévoles ont été donnés au CLSC Villeray, puis au Centre Lajeunesse. Suite à cette expérience réussie, un autre cours a été offert à l'automne 2008.

Le responsable du Projet a gagné le prix « Mérites en francisation des nouveaux arrivants 2008 » dans la catégorie « personne œuvrant dans le domaine de la francisation des immigrants », lequel prix est octroyé par le MICC. Ce prix reconnaît l'expertise du Projet Villeray dans l'Est dans ce domaine d'intervention.

En 2009, la Commission Scolaire de Montréal (CSDM), l'école Saint-Grégoire-le-Grand et Espace Famille, avec l'appui du Projet Villeray dans l'Est, se sont entendus afin d'offrir un cours aux parents ayant des élèves à l'école Saint-Grégoire-le-Grand. Le but de cette initiative était de recruter des parents désirant suivre des cours. Étant donné la réussite de l'initiative, un deuxième cours a été organisé à l'école Saint-Grégoire-le-Grand.

5.4 Mobilisation de parents autour de l'école primaire Saint-Grégoire-le-Grand

Le Projet Villeray dans l'Est concentre une grande partie de ses activités autour de l'école primaire Saint-Grégoire-le-Grand. D'ailleurs, un intervenant de Villeray dans l'Est est membre du Conseil d'établissement de cette école. Une grande partie des parents des élèves fréquentant cette école participent aux activités de Villeray dans l'Est.

Dans les discussions concernant les problèmes rencontrés dans le quartier, les parents exprimaient leur malaise concernant la façon dont était organisée leur participation à la vie de l'école. Ils s'interrogeaient sur leur contribution réelle à l'école, indiquaient leur manque de participation à son fonctionnement, exprimaient les difficultés qu'ils rencontraient lorsqu'ils formulaient des demandes à l'institution et soulignaient leur volonté de s'impliquer plus activement dans les activités de l'école. L'équipe responsable du Projet Villeray dans l'Est a donc

décidé d'accompagner les parents afin de développer une initiative allant dans ce sens. Ainsi, en 2008-2009, l'équipe a développé une activité spécifique afin de répondre à ce besoin communautaire. L'appui financier du MICC a été sollicité pour faciliter sa réalisation, mais sans réponse positive. Les responsables du Projet rappelaient qu'à l'heure actuelle, beaucoup d'activités extrascolaires sont offertes à l'école, mais la participation parentale demeure ponctuelle. De plus, l'école Saint-Grégoire-le-Grand vit un changement sociodémographique accéléré : on y a observé une augmentation de près de 13 % de la proportion d'élèves ayant une langue maternelle autre que le français entre 2003 et 2008, passant de 54,9 % à 67,7 % (Villeray dans l'Est, 2008, p. 3).

En 2008, l'équipe du Projet a proposé une activité de formation s'adressant aux parents des élèves afin de les aider à accompagner leurs enfants et à s'impliquer dans la vie de l'école. Les intervenants ont signalé qu'à travers cette démarche, ils espéraient susciter l'implication des parents aux instances participatives de l'école afin :

« d'en faire un véritable tremplin qui dépasse la participation à l'intérieur des murs de l'école pour permettre une participation plus large visant une véritable prise en charge des populations concernées ». Il s'agissait donc de :

- questionner les parents et le personnel scolaire sur les motivations et les freins à la participation ;
- sensibiliser les différents acteurs concernés à cette réalité, former les parents (prise de parole, méthodologie de projets⁹, etc.), les accompagner dans leurs différentes démarches ;
- les mettre en lien avec d'autres initiatives ayant cours dans le quartier (projet transport actif, par exemple) ;
- trouver les moyens de pérenniser l'expérience acquise ». (Villeray dans l'Est, 2008, p. 4).

En 2009, des activités d'information ont été réalisées afin de préparer les parents à participer à la vie scolaire et à briser les barrières qui les y empêchaient d'être plus actifs. Des ateliers ont été réalisés avec l'aide du Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP) et de la Commission scolaire de Montréal, notamment grâce à l'implication d'un commissaire scolaire et d'un membre de l'ancien Conseil d'établissement. De quinze à vingt parents étaient impliqués. Le financement provenait alors de subventions obtenues du gouvernement du Québec et de la ville de Montréal (via le contrat de Ville).

⁹ Par méthodologie de projet, il est entendu les informations de base sur le processus de réalisation d'un projet communautaire, ses différentes étapes.

Rappelons l'objectif général de ce volet d'intervention :

Favoriser la participation de la population de l'Est de Villeray issue des communautés culturelles à la vie démocratique locale, notamment par la mise en place des conditions nécessaires à l'implication des parents aux structures participatives des écoles : conseil d'établissement, comité de parents, assemblées générales.

Les objectifs spécifiques visaient à :

- identifier les besoins, informer, former et accompagner les parents dans les structures de participation scolaires et autres ;
- favoriser la prise en compte réciproque des motivations, des besoins, des contraintes et des demandes des parents issus des communautés culturelles et des intervenants des structures scolaires existantes par rapport à la participation.

La population qui était visée :

- les parents d'élèves de l'école primaire Saint-Grégoire-le-Grand ;
- les résidents de l'Est du quartier Villeray, particulièrement les québécois issus de l'immigration, mais aussi les québécois d'origine canadienne française, afin de favoriser leur ouverture à la diversité.

6. SYNTHÈSE DES PROPOS RECUEILLIS DANS LES ENTREVUES RÉALISÉES AUPRÈS DES RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS RENCONTRÉS

Nous avons interviewé trente-huit personnes. Parmi celles-ci, dix-neuf personnes ont été rencontrées en entrevues individuelles et dix-neuf ont participé à trois groupes de discussion. Ces personnes étaient soit des intervenants ou intervenantes des milieux communautaire (11) ou institutionnel (12), soit des citoyens ou citoyennes (15)¹⁰. En moyenne, les entrevues étaient d'une durée d'une heure, les plus longues ont duré presque deux heures et demie.

Dans un premier temps, les entrevues ont permis de valider les informations que nous avons présentées dans la section historique du présent rapport d'évaluation du Projet.

Dans un deuxième temps, nous avons validé l'hypothèse centrale du Projet selon laquelle les résidents et résidentes du territoire d'intervention avaient des besoins particuliers qui demandaient la présence dans ce secteur d'une structure d'intervention communautaire.

Dans un troisième temps, nous avons demandé aux personnes rencontrées d'identifier les forces et les faiblesses du Projet Villeray dans l'Est. Cet aspect de l'entrevue nous permettait de poser une question spécifique sur la compréhension que les répondants avaient des activités menées par le Projet, plus particulièrement sur la pertinence de ces activités face aux besoins portés par la population visée. Nous posions aussi une question sur le fait que peu d'activités du Projet visaient la dimension socioéconomique, particulièrement qu'elles ne s'adressaient pas à l'enjeu de l'emploi. Ceci était fait dans la perspective de vérifier si le Projet pourrait éventuellement aller dans cette direction.

Dans un quatrième temps, nous nous sommes penchés sur la gouvernance du Projet : tant sur le rattachement du Projet aux instances communautaires que représentent le RDV et le CCSV, que les mécanismes permettant l'implication et la participation des citoyens et citoyennes dans la vie politique du Projet.

Enfin, la dernière dimension portait sur les perspectives d'action à envisager dans un avenir immédiat.

¹⁰ Au total, quinze personnes se sont présentées aux deux groupes de discussion regroupant des citoyennes et citoyens (douze femmes et trois hommes). Parmi ces personnes, trois hommes étaient issus de l'immigration ; trois femmes étaient des québécoises d'origine canadienne française et onze autres femmes étaient des personnes issues de l'immigration : Afrique sub-saharienne et du Maghreb principalement, Amérique du Sud (une personne) et Chine (une personne).

Tableau 12 : Liste des personnes qui ont participé aux entrevues

| Nom des représentants | Nom des organisations |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Andres Fontecilla | RDV-CCSV – coordonnateur // organisme mandataire du Projet Villeray dans l'Est |
| Stéphane Théoret | CCSV – président // organisme fiduciaire du Projet Villeray dans l'Est |
| Ramón Ponce | Projet Villeray dans l'Est – coordonnateur |
| Elwige Gnappa | Chargée de projet |
| Naïma Mehennek | Chargée de projet |
| Gaël Magrini | Espace Famille – directeur général Membre du Comité d'orientation PVDE |
| Jacques Merkel | Centre Lajeunesse – responsable de secteur Membre du Comité d'orientation PVDE |
| Johanne Rheault | CSSS – organisatrice communautaire Membre du Comité d'orientation PVDE |
| 3 personnes (groupe de discussion I) | 1 citoyen et 1 citoyenne élus au Comité d'orientation PVDE 1 personne salariée à temps partiel du PVDE |
| 13 citoyens et citoyennes (groupe de discussion II) | Personnes participant à des activités du PVDE |
| Marie-Claude Lachaine | CSDM – école primaire Saint-Grégoire-le-Grand Directrice adjointe |
| Anie Samson | Maire de l'arrondissement VSMPE |
| Manon Ethier-Rollin | Patro Le Prévost – directrice |
| Johanne Fournier | Maison de Quartier – directrice |
| Danielle de Coninck | Ancienne conseillère en développement communautaire de l'arrondissement VSMPE |
| Louise Dufour | Agente de développement social de l'arrondissement VSMPE |
| Pierre-Constantin Charles Lyne Poitras Nancy Pole (groupe de discussion III) | Centraide du Grand Montréal |
| Moustapha Sene | Ancien agent de développement projet Habitations Rousselot |
| Djamel Eddine Hammoum | Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles – Conseiller en partenariat |
| Antoine Makitou | Carrefour Jeunesse Emploi Centre-Nord, agent de coordination et de liaison |
| Denise Choinière | Centre local d'emploi de Saint-Michel, directrice |
| Denis Sirois | Corporation de développement économique communautaire Centre-Nord, directeur |

Pour présenter les données de cette section, lorsqu'il s'avèrera pertinent de le faire, nous séparerons les réponses recueillies en fonction des deux grands groupes de personnes interviewées que nous avons rencontrées : d'une part, les personnes travaillant dans des organisations communautaires ou institutionnelles ; d'autre part, les citoyens et les citoyennes qui ont participé aux deux groupes de discussion.

6.1 Besoins de la population et territoire d'intervention

La grande majorité des répondants indiquait avoir une bonne connaissance des phases II et III du Projet. Pour les personnes qui ont été en contact ou qui étaient présentes dans l'environnement de la première phase du Projet, de 2001 à 2005, la reconstruction historique que nous avons présentée reflétait bien la connaissance et la compréhension que ces personnes en avaient. Enfin, la majorité des répondants communautaires et institutionnels ont indiqué l'importance qu'a eu pour le Projet la conduite des travaux entourant la conception et la réalisation du Forum social de Villeray en 2007. Nous pouvons donc indiquer que les phases II et III sont au cœur de ce qu'est actuellement le Projet Villeray dans l'Est.

Répondants communautaires et institutionnels

Pour l'ensemble des répondants représentant des organisations communautaires ou institutionnelles, le Projet Villeray dans l'Est a permis et permet toujours de rejoindre une population caractérisée par des besoins spécifiques. Une population qui est fortement constituée de québécois et de québécoises d'origine immigrante, dont des personnes qui ont immigré récemment. Cette population demande que soit réalisé un travail particulier d'animation et de mobilisation afin d'être en mesure de mieux réaliser son intégration sociale, sociopolitique et culturelle, dans un premier temps, et socioéconomique et socioprofessionnelle dans un deuxième temps. Cette population demande aussi que l'intervention se fasse sous la forme d'une mise en relation de proximité afin de mieux connaître ses besoins dans le but d'adapter, si besoin est, les services communautaires ou institutionnels offerts sur le territoire de Villeray et de l'arrondissement VSMPE. La majorité des personnes interviewées ont reconnu qu'en réalisant cette animation sociale, l'équipe du Projet a été en mesure de mieux comprendre un ensemble de besoins portés par une population qui se trouvait en attente de réponses spécifiques. Le développement de cours de francisation illustre bien ce point.

Selon les personnes interviewées, comment qualifier le travail accompli par les intervenants et les intervenantes du Projet? Il s'agit principalement d'une intervention relevant du développement social. Elles indiquent que la caractéristique centrale des actions réalisées tient à la capacité de l'équipe du Projet de rejoindre, de mettre en mouvement et de garder actives la participation et la mobilisation citoyennes. Cette mise en action, rappellent-elles, se fait principalement par la réalisation d'activités qui sont identifiées par les citoyens et les citoyennes.

De quel type d'activités s'agit-il? Quatre types de réponse font consensus :

- Le Projet offre un lieu de rencontre –le local communautaire–, lequel est jugé essentiel pour permettre une participation citoyenne en continue. Nombre de répondants indiquent

l'importance de l'assemblée annuelle, au plan politique, et de la fête de Noël, au plan socioculturel.

- Le Projet réalise une diversité d'actions relationnelles et de mise en contact à partir de fêtes, de sessions d'information portant sur des services communautaires et effectue des sorties familiales ou spécifiquement pour des enfants. Cette dimension de médiation culturelle et interculturelle est jugée centrale pour deux raisons. Premièrement, afin de faciliter la participation des résidents du secteur aux activités communautaires et socioculturelles qui sont offertes dans le quartier Villeray. Deuxièmement, afin d'améliorer la capacité d'intégration à la société d'accueil et de travailler positivement pour renforcer la cohésion sociale et les relations interculturelles.
- Le Projet intervient en francisation, et ce d'une façon complémentaire et indispensable aux mesures formelles mises de l'avant par l'État.
- Le Projet en est venu à centrer sa base d'intervention autour du territoire institutionnel de l'école primaire Saint-Grégoire-le-Grand. Cette zone est devenue stratégique pour informer et mobiliser des parents et rejoindre des familles du quartier.

Selon les personnes rencontrées, en termes de résultats ou d'impacts des activités réalisées, il est indiqué que les réponses offertes par le Projet aux besoins portés par la population permettent principalement l'intégration des personnes à la société et permettent d'élever le niveau de cohésion sociale dans le quartier. En raison du déficit d'intégration observé, ce point est jugé crucial par certains répondants pour qui l'intégration à la société d'accueil et la cohésion sociale pour un meilleur vivre ensemble sont au cœur du travail qui est à réaliser.

À la question complémentaire que nous avons posée sur la dimension socioéconomique, plusieurs répondants ont indiqué que cette dimension est abordée indirectement par les activités de francisation. Un répondant a toutefois noté que le projet VDE a rapidement formé un « Groupe informel de recherche d'emploi » ayant réalisé des rencontres d'information sur une courte période de temps. Cette activité, a été jugée positive et pourrait constituer une piste de travail pour l'avenir.

Si tous et toutes ont jugé la dimension économique importante, ils ou elles ne voyaient pas nécessairement comment et en quoi cette dimension pouvait être prise en charge par le Projet Villeray dans l'Est. Plusieurs personnes ont indiqué que des mesures liées à la « consommation de services communautaires » comme la sécurité alimentaire, les cliniques d'impôt, l'aide aux devoirs, l'introduction à l'informatique, à Internet, l'information sur la qualité des logements, les droits des locataires et les activités pour réduire les dépenses constituaient en soi une façon indirecte d'agir sur la dimension socioéconomique. Nombre de personnes ont aussi indiqué que la dimension socioéconomique relève prioritairement de la Corporation de développement

économique communautaire Centre-Nord. Lorsque nous demandions si des actions, des activités ou des projets se faisaient en lien avec cette dernière, outre la mention d'un projet de revitalisation de l'artère commerciale Tillemont¹¹, la grande majorité des répondants et répondantes se trouvaient dans l'impossibilité d'indiquer si tel était le cas.

Il est clair pour les acteurs communautaires et institutionnels agissant sur la question socioéconomique que la nature du Projet, tel qu'il est défini et actualisé aujourd'hui, laisse peu de prise pour une intervention à caractère socioéconomique (développement de l'employabilité, développement de l'entrepreneuriat privé, collectif ou social). Par contre, ils se disent disposés à appuyer une activité ou un projet qui permettrait de développer cette forme d'intervention, car elle apparaît cruciale pour faciliter l'intégration socioéconomique et pour améliorer la qualité de vie de la population vivant sur cette partie du territoire.

En ce qui a trait au territoire d'intervention, ce dernier est vaguement identifié comme la zone qui se trouve à proximité du local communautaire. Si le Projet permet de rejoindre des personnes un peu plus éloignées de cette zone, les répondants indiquent que la majorité de ces personnes sont des résidents et résidentes habitant à proximité du local communautaire et de l'école primaire Saint-Grégoire-le-Grand.

Pour les répondants et répondantes plus au fait de la géographie politique et institutionnelle de cette partie de l'arrondissement VSMPE, il nous a été mentionné que la zone d'intervention où se trouve le local du Projet est un espace frontière que l'on pourrait qualifier d'orphelin en matière d'intervention sociocommunautaire. Il se trouve à être au croisement des territoires administratifs de Villeray et de Saint-Michel. Concrètement, pour les répondants, ce territoire ne semble pas se retrouver sur le radar politique des élus concernés. Il est un peu au terminus du territoire des districts électoraux et parfois, il chevauche carrément la zone de territoires contigus qui ne s'identifient pas à ce qui semble être devenu, pour certains intervenants, un *no man's land*.

Enfin, l'hypothèse voulant que le Projet Villeray dans l'Est serve de médiateur pour introduire les services présents dans la section ouest de Villeray ou dans le quartier Saint-Michel pose problème pour deux raisons. D'une part, le local disponible est trop petit pour y permettre la tenue d'activités spécifiques (par exemple, une activité de sécurité alimentaire de type cuisine collective). D'autre part, les organismes dans l'ouest du territoire, ou dans le quartier Saint-Michel, accueillent déjà une population importante. Nous n'avons pas pu vérifier si ces

¹¹ Sur la question de la revitalisation de l'artère commerciale Tillemont, notre enquête n'a pas permis d'approfondir les conditions de sa non réalisation. Il nous a toutefois été indiqué que les conditions en place dans cette section du territoire, en termes de nature de l'entrepreneuriat et de qualité du dynamisme socioéconomique rencontrés, posaient de sérieux obstacles à une action positive de revitalisation. Cette question devrait faire l'objet d'une étude ou d'une intervention spécifique des autorités.

organisations fonctionnaient à pleine capacité, mais les informations apparentes laissent entendre que oui. Il leur serait dès lors difficile de libérer des ressources pour répondre aux besoins spécifiques portés par la population de Villeray dans l'Est. Sur ce point, il serait intéressant de faire un portrait sur la capacité d'accueil –analyse de l'offre et de la demande– pour les services offerts par les organismes communautaires actifs dans l'ouest du territoire.

Réponses de citoyens et de citoyennes

Les personnes qui étaient présentes à la rencontre que nous avons organisée étaient satisfaites des possibilités qu'offre le Projet en termes de participation citoyenne aux activités du Projet. Tous les répondants s'accordent pour dire que les intervenants de l'organisme, particulièrement le coordonnateur du Projet, ont une attitude qui encourage et facilite la participation et l'implication. L'ouverture dont il fait preuve dans l'accueil et l'encadrement des citoyennes et citoyens fait en sorte que les personnes présentes disent se sentir chez elle quand elles viennent au local. « C'est ma deuxième maison », affirme une participante, avec l'assentiment de l'ensemble des personnes qui étaient présentes au deuxième groupe de discussion.

Les raisons qui motivent la participation au Projet sont de deux ordres. D'une part, notamment pour les Québécois et Québécoises d'origine canadienne française, il est mentionné que leur participation au Projet est fondamentalement liée à la question de la pauvreté. Participer au Projet constitue selon ces personnes une façon indirecte de sortir de la pauvreté. Pour ces dernières, de même que pour d'autres personnes, elles participent pour briser leur isolement, pour trouver un repas moins cher, pour se sentir utiles, pour pallier un problème personnel (dépression ou autre).

D'autre part, les participants issus de l'immigration insistent sur l'échange d'expériences et sur l'information relative à la recherche d'emploi ou les services communautaires ou institutionnels. Enfin, elles participent pour avoir accès gratuitement ou à très faibles coûts à des activités familiales avec les enfants : loisirs, activités culturelles, tourisme populaire. Ces personnes ne mentionnent pas la question de la pauvreté, mais elles insistent, d'une part sur l'importance d'avoir accès à un emploi, ou, d'autre part, d'avoir accès à un emploi offrant une bonne qualité de vie et qui soit en concordance avec les expertises et les compétences des personnes concernées.

Les immigrants insistent sur la connexion que permet leur participation aux activités du Projet à différents types de réseaux. Ils mentionnent l'importance de l'information contextualisée qu'ils reçoivent concernant des occasions d'emploi ou de services sociaux. Cette information, rappellent-ils, est différente de celle qu'ils reçoivent de représentants d'instances officielles, desquels, par ailleurs, il est dit qu'ils sont beaucoup moins disponibles à les accompagner dans leurs démarches que les intervenants du Projet. Leur participation au Projet Villeray dans l'Est

leur permet d'acquérir plus de confiance et d'obtenir une reconnaissance de leur expertise et compétence, via le bénévolat par exemple, reconnaissance qu'ils n'obtiennent pas ailleurs.

Pour terminer cette section, des participantes insistent sur l'importance des activités permettant de mieux connaître d'autres cultures, et ce afin de sortir des clichés, pour mieux comprendre les problèmes des autres et pour éviter les conflits.

6.2 Forces et faiblesses du Projet

Selon les répondants, la principale force du Projet réside dans la capacité de son équipe d'intervenants de maintenir pleine et active la mobilisation et la participation citoyennes. L'équipe y parvient en répondant de façon appropriée à un ensemble de besoins réels qui sont définis conjointement avec la population locale. Les réponses apportées en termes d'activités et de services rendus contribuent à l'intégration socioéconomique de ces personnes et améliorent la cohésion sociale dans ce secteur de Villeray. Certes, la pauvreté persiste et tous les besoins ne sont pas comblés. Par contre, un consensus fort se dégage sur la grande pertinence :

- d'avoir une intervention communautaire localisée dans ce secteur ;
- de travailler dans une perspective d'éducation populaire et d'amélioration du pouvoir d'agir individuel et collectif ;
- de combiner une approche misant sur la « référence à » et « l'utilisation de » services communautaires institutionnels existants à celle permettant, au besoin, de créer quelque chose de nouveau (par exemple, l'initiative de mettre sur pied des cours de francisation).

En travaillant de la sorte, les intervenants ont innové en faisant reposer leur approche territoriale sur une stratégie novatrice misant sur la capacité effective de mobilisation citoyenne à laquelle serait associée une institution locale : l'école primaire. En fait, cette innovation sociale apparaît bien dans la troisième phase de développement du Projet. Elle permet de définir une stratégie de mobilisation centrée sur les familles avec de jeunes enfants.

Le Projet comporte aussi des faiblesses importantes. Le premier irritant, qui fait largement consensus, est le local communautaire. Il est très bien situé, c'est-à-dire qu'il se trouve dans une zone appropriée pour une intervention visant un travail de proximité avec la population concernée. Par contre, il est trop petit et d'accessibilité réduite. En fonction des besoins actuels et des activités en cours, le local est inadéquat. Il ne permet pas de séparer les fonctions administratives et communautaires et il ne permet pas la tenue de plusieurs activités en même temps et ce dans des conditions qui seraient adéquates.

La deuxième faiblesse est associée au financement de l'organisme. Ce dernier est limité par rapport aux besoins. D'une part, il importe de maintenir actif le volet support aux citoyens et une enveloppe doit être réservée à cet effet. D'autre part, les volets d'intervention pourraient être développés avec des moyens plus importants, et ce afin de répondre aux besoins déjà abordés par le Projet ou de besoins qui ne le sont pas encore, telle, par exemple, l'intervention en matière d'intégration en emploi.

La troisième faiblesse a trait aux ressources humaines mobilisées par le Projet, tant du côté des intervenants communautaires que des citoyens. Un volet formation pour ces personnes pourrait être développé de façon à élever les niveaux d'expertise et de compétences sur des dimensions clés pour le développement du Projet et la réalisation des objectifs visés. Sur ce plan, le volet formation citoyenne est vital. Il pourrait s'agir d'une formation en leadership collectif où les bénévoles seraient amenés à se familiariser avec le fonctionnement de Villeray dans l'Est : sensibilisation à la vie démocratique, à la prise de décision, au fonctionnement d'une réunion (ordre du jour, prise de notes, tours de parole, etc.).

La quatrième faiblesse relève du peu de temps disponible par les intervenants pour assurer une qualité dans la production d'une documentation pour mieux supporter le développement du Projet : volets communications et documentation administrative : rapports, comptes-rendus de réunions, bilans, etc. Par exemple, il n'existe pas de document de présentation du Projet qui soit adéquat. Il en va de même pour son site Internet.

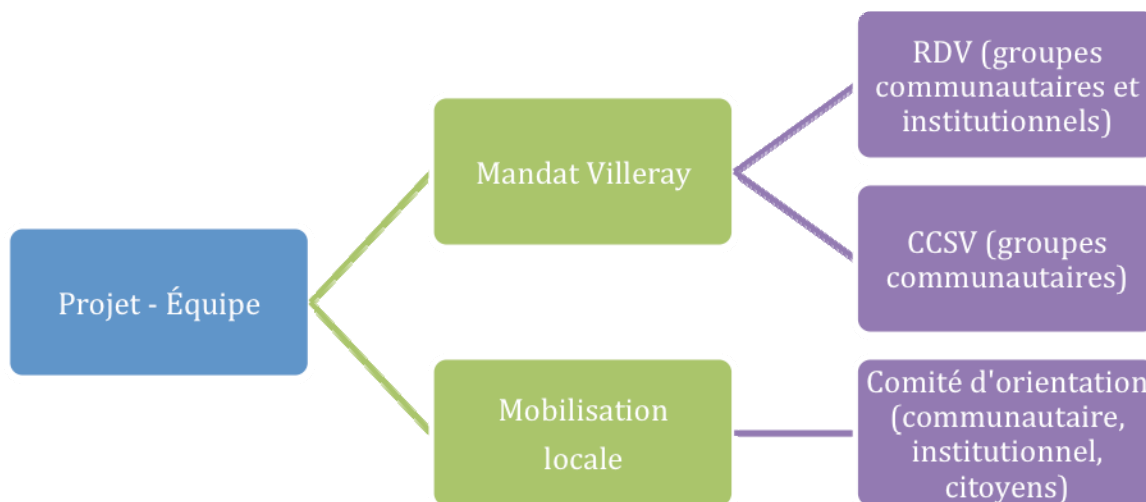
La cinquième faiblesse a trait au fait que l'intervention est portée par un projet du RDV et du CCSV. Il y a donc nécessité de faire valider les propositions de travail issues des réflexions développées auprès de citoyens et citoyennes par deux instances tierces qui sont mandataire pour l'une (RDV) et fiduciaire-gestionnaire pour l'autre (CCSV). Si le Projet développait des interventions autonomes, le problème serait de moindre importance. Toutefois, l'essence du Projet est de permettre une médiation et un rapprochement de l'offre de services vers la population du secteur visé par le Projet. Concrètement, le pouvoir de l'équipe du Projet d'influer sur la capacité d'action des acteurs présents autour de ces deux tables est relativement limité, malgré le fait que le gestionnaire responsable de RDV soit le coordonnateur des deux instances.

6.3 Gouvernance du Projet

La gouvernance du Projet est partagée entre deux logiques de gouvernance. Une première relève de l'encadrement du Projet (fiducie-gestion pour CCSV et mandat pour RDV) réalisé par les deux tables de concertation en termes de : définition du cadre d'opération, de gestion financière et de gestion du personnel. Ce niveau décisionnel correspond au « Mandat – Villeray dans l'Est » que se

sont données les tables de concertation que sont le CCSV et RDV. Un mandat dont la responsabilité administrative a été confié au coordonnateur du CCSV et de RDV, lequel siège d'office au Comité d'orientation.

Figure 8 : Le Projet est au carrefour de deux logiques de gouvernance



La deuxième logique de gouvernance est associée aux activités du Comité d'orientation, lequel identifie les grands besoins, définit des activités et surtout participe à leur réalisation. Ce Comité fait office d'espace décisionnel citoyen centré sur un principe de mobilisation et de participation de résidents de Villeray dans l'Est.

Le Projet se trouve donc à l'interface de trois lieux décisionnels. La gouvernance exercée par RDV et le CCSV est, dans une certaine mesure, faite dans la perspective de valider et d'appuyer les propositions d'intervention qui émanent du Comité d'orientation du Projet. Les membres de l'équipe disent bénéficier de beaucoup d'autonomie dans la gestion des ressources à leur disposition et dans les orientations à adopter. Le Comité d'orientation permet de penser des actions, lesquelles sont présentées auprès des deux tables de concertation. Des suivis peuvent alors être réalisés par les membres des tables en fonction des besoins exprimés. Dans son ensemble, ce mode de gouvernance facilite la communication et les échanges entre trois grands réseaux membres du Projet : le secteur communautaire, le réseau institutionnel et des citoyens et citoyennes.

Si le CCSV permet de regrouper des organismes communautaires et le RDV des organismes communautaires et institutionnels, les citoyens et les citoyennes ne disposent pas d'une

structure autonome de gestion de leurs activités. Ils ne sont pas regroupés en une association de fait. L'assemblée générale annuelle du Projet permet une forme de regroupement, mais elle demeure une activité du Comité d'orientation. Sa raison d'être est essentiellement de faire approuver un plan annuel d'action et de nommer quatre représentants de la population au Comité d'orientation. La population du quartier pourrait disposer d'une « association de fait » pour la représenter et compléter les mécanismes actuels de gouvernance du Projet.

Enfin, les mécanismes de gouvernance dans Villeray révèlent la présence de deux stratégies de concertation et d'intervention. Une première dite territoriale, laquelle est représentée, par exemple, par les tables de concertation CCSV et RDV. Une deuxième stratégie de concertation est sectorielle. Elle est constituée de sept tables sectorielles de concertation. Si le Projet est bien arrimé à la stratégie territoriale, il l'est moins au niveau des tables sectorielles, lesquelles possèdent une grande autonomie par rapport au CCSV et au RDV.

Les représentants sectoriels membres de ces tables ne représentent pas nécessairement le Projet Villeray dans l'Est. Dès lors, les liens entre le Projet et les tables sectorielles mériteraient d'être renforcés. L'autonomie des tables sectorielles fait en sorte que le coordonnateur du Projet doit développer, en dehors du champ d'action de RDV ou du CCSV, des négociations ou des ententes auprès des tables sectorielles en vue de rendre accessible ou de faciliter l'accès de la population de Villeray aux services qu'elles offrent.

Pour un territoire relativement petit, il est clair que la complexité liée au fait d'avoir deux tables territoriales d'un côté et sept tables sectorielles de l'autre pose des défis de taille. Les différents répondants aux entrevues ont soulevé cet enjeu. Ils ont aussi mentionné la démarche en cours visant la création d'une nouvelle organisation de concertation et d'intervention pour Villeray. La venue d'une telle organisation de concertation permettrait de simplifier les modalités de gouvernance dans cette partie de l'arrondissement VSMPE.

6.4 Perspectives mentionnées par les répondants

Nous présentons les perspectives en trois sections. Premièrement, nous regrouperons dans une section les points de vue énoncés par des citoyennes et des citoyens et actifs dans le Projet Villeray dans l'Est. Deuxièmement, nous présenterons les pistes qui nous furent indiquées par des répondants communautaires et institutionnels. Troisièmement, nous réaliserons une synthèse des éléments mentionnés en tenant compte de notre propre analyse.

Le point de vue de citoyens et de citoyennes

Plusieurs citoyens et citoyennes du deuxième groupe de discussion ont insisté sur l'importance d'avoir à leur disposition des ressources financières stables afin de permettre le maintien d'un niveau adéquat d'activités. Ces personnes ont répété à plusieurs reprises que les ressources financières ont diminué en quantité depuis 2008, ce qui se traduit, selon elles, par une baisse du nombre d'activités réalisées. Elles indiquent qu'en 2008, il y avait plus d'activités destinées aux familles, telles les sorties. À titre d'exemple de la diminution observée des ressources, en fin de rencontre du groupe de discussion, une personne a regretté, mi sérieuse mi à la blague, de ne pouvoir se mettre sous la dent que du café et des biscuits, ce qui, selon elle, reflète la diminution dans la qualité des activités. « Avant, on aurait eu un repas ou quelque chose de qualité », a-t-elle dit.

Plusieurs personnes ont insisté sur la situation de dépendance du Projet Villeray dans l'Est. Elles aimeraient voir le Projet se doter de moyens autonomes de fonctionnement et donc de le convertir en organisme communautaire. Dans ce sens, elles jugent que cette conversion permettrait d'obtenir un budget stable, ce qui est jugé indispensable pour ne pas avoir à éliminer ou diminuer des activités importantes. De plus, cela assurerait la continuité dans les activités, et diminuerait la dépendance face au bénévolat.

Plusieurs personnes ont aussi insisté sur l'importance d'avoir un local qui soit un lieu de rencontre et un lieu propice à la réalisation d'activités. Selon la plupart des personnes, le local actuel est inapproprié. Il faudrait un local plus grand et mieux organisé pour réaliser différentes activités en même temps : consultations informatique, réunions, séances de formation. On note la présence d'un local dans le sous-sol d'une église voisine, mais la plupart des personnes présentes considèrent qu'il n'est pas approprié car les non catholiques pourraient ne pas s'y sentir à l'aise.

Le besoin d'élargir les connaissances des citoyens en organisant des conférences et des formations sur l'intégration culturelle et sur les caractéristiques des différentes cultures, ainsi que des activités qui permettraient une connaissance approfondie des différents groupes culturels est évoqué. Certaines personnes ont insisté sur la nécessité d'avoir une plus grande participation de Québécois d'origine canadienne française.

Il est indiqué le besoin d'avoir à la disposition du Projet des ressources à la hauteur des besoins, afin de permettre un bon accompagnement demandant des expertises ou compétences particulières : tels des projets de création d'emploi, d'implantation de coopératives d'habitation et d'autres projets qui permettraient d'améliorer les conditions de vie de la population locale. Il est suggéré de mobiliser davantage les ressources communautaires du quartier (telles la CDEC Centre-Nord, par exemple). Enfin, un participant mentionne : « Il faut qu'il y ait des résultats concrets ».

Il est suggéré d'utiliser davantage les expériences personnelles de ceux et celles qui ont réussi. Par exemple, les personnes qui ont obtenu un emploi pourraient être amenées à expliquer comment elles l'ont fait, quelles ressources elles ont utilisées. Il faudrait en ce sens faire davantage appel aux autres organisations communautaires locales afin d'accroître le bassin d'informations professionnelles et d'expertises citoyennes.

Des besoins de formation dans divers domaines sont mentionnés. Il y a, par exemple, les technologies de communication, pour lesquelles il faudrait des formations sur l'utilisation d'Internet et sur l'informatique en général. Également, les participants font état du besoin d'avoir des formations en langue anglaise. La connaissance de la langue anglaise apparaît essentielle pour obtenir un travail dans divers domaines (secrétariat, commis, etc.). Sur ce point, les personnes soulignent la double réalité que signifie vivre et travailler à Montréal : bien que les activités de francisation soient nécessaires pour favoriser l'intégration en emploi, la connaissance de la langue anglaise est une compétence souvent recherchée. Plusieurs personnes ont livré un témoignage en indiquant que plusieurs emplois leur ont été refusés en raison de leur méconnaissance de la langue anglaise. D'où la nécessité, est-il rappelé, de mettre sur pied des activités pour apprendre l'anglais.

Le point de vue de représentants de groupes communautaires et d'institutions

Les suggestions proposées pour bonifier la capacité d'agir du Projet Villeray dans l'Est par les personnes représentant des groupes communautaires ou institutionnels rencontrées en entrevues peuvent être regroupées autour de trois thèmes : l'autonomie du Projet, les modalités de gouvernance ; les ressources humaines ; le local.

En ce qui a trait à l'autonomie du Projet, il a été indiqué par une majorité de répondants que ce dernier devrait maintenir son rattachement au RDV. Ce groupe majoritaire de répondants ne pensait pas opportun de voir le Projet s'autonomiser et s'incorporer pour constituer un nouvel organisme communautaire. Il est possible, nous a-t-il été indiqué, qu'il faille le faire à long terme (soit dans plus de cinq ans), mais pas à court ou à moyen terme (d'ici 3 à 5 ans).

Pour un groupe minoritaire de répondants, l'autonomie serait à envisager si un projet structurant, à l'image de l'intuition initiale ayant fait naître VDE en 2001, par exemple un plateau de travail sur la sécurité alimentaire, permettait de greffer des activités propres à un centre communautaire.

Que l'un ou l'autre scénario soit retenu, il est tout à fait souhaitable, est-il indiqué par plusieurs répondants, que soit réalisée une planification stratégique, qui tiendrait compte de la présente évaluation.

Sur les modalités de gouvernance, la majorité des personnes voyaient de façon positive la perspective de voir apparaître une nouvelle structure de concertation dans Villeray. La situation antérieure n'étant plus appropriée, il était souhaité que la structure envisagée puisse répondre aux nouveaux besoins rencontrés.

En ce qui concerne les ressources humaines, des suggestions sont allées dans le sens de parfaire la formation des ressources en place. Il est suggéré d'offrir plus de formation au personnel actuel et aussi de mettre sur pied des formations pour les personnes bénévoles. En matière d'organisation du travail, toutes les personnes soulignent la qualité du travail de mobilisation qui est réalisé par l'équipe et, plus particulièrement, par le coordonnateur du Projet. S'il faut maintenir et développer cette qualité, il importe aussi de renforcer la capacité organisationnelle du Projet. Sur ce point, il est suggéré d'ajouter une ressource au niveau du RDV. Une ressource qui serait dédiée à la coordination des projets portés par le RDV/CCSV.

Un très fort consensus se dégage au sujet du local communautaire. Il est inapproprié. S'il est bien localisé, il ne convient pas sur le plan de son accessibilité (deuxième étage), de sa superficie et de son aménagement. Il y a donc lieu de doter le Projet d'un local adéquat à ses besoins, de préférence sur la rue Tillemont. Un local qui convienne tant en ce qui a trait à sa localisation (à conserver), son accessibilité (à améliorer) et sa grandeur (à faire croître).

Bien que nous ayons rencontré des personnes représentant des organisations qui financent des initiatives locales dans l'arrondissement VSMPE, la quasi totalité des personnes n'a d'emblée abordé la question du financement du Projet. En d'autres mots, personne n'a indiqué si les montants alloués étaient trop élevés ou pas assez élevés, ou juste appropriés.

Par contre, au moins une personne ne relevant pas de l'équipe du Projet a ouvertement abordé cette question en indiquant que les ressources financières à sa disposition étaient insuffisantes. Ce point pose aussi une question politique. Quelle importance les pouvoirs publics des trois niveaux de gouvernement accordent à de petites zones qui se trouvent dans une situation de « terminus de l'indifférence » car elles ne semblent pas apparaître importantes sur le radar des cartes électorales ?

Synthèse des points de vue

Un ensemble de constats se dégagent de l'évaluation du Projet Villeray dans l'Est.

1. L'intuition portée par des intervenants communautaires et institutionnels, quant au besoin de répondre par une action communautaire particulière à la situation de « déficit d'intervention » pour la population de l'Est de Villeray, s'est avérée largement vérifiée tant

par l'analyse des données sociodémographiques et socioéconomiques que nous avons présentées, que par l'important travail effectué par le Projet Villeray dans l'Est depuis 2005.

2. Quelle est la spécificité du Projet Villeray ?

Elle repose sur deux réalités. Premièrement, tel que le révèlent les portraits sociodémographiques et socioéconomiques que nous avons présentés, nous observons un déficit net d'intégration sociale et économique d'une partie de la population qui réside dans la zone d'intervention du Projet Villeray dans l'Est. Ce déficit est clairement observable dans les données statistiques et clairement confirmé, tant par la nature des activités développées par le Projet, que par les besoins fortement exprimés par la population locale.

Deuxièmement, le Projet permet l'expression de la parole citoyenne. Une parole qui exprime clairement une volonté et des attentes en termes d'aide pour faciliter l'intégration à la société d'accueil. Une parole qui manifeste des mécontentements en termes de besoins non comblés et d'aspirations étouffées.

Cette double réalité –dévitalisation socioéconomique et volonté d'agir pour s'intégrer– doit être au centre des actions à venir. Il y aurait donc lieu de travailler ces deux réalités pour en faire les pivots centraux de l'intervention future du Projet. Agir ainsi permettrait de lever l'ambiguïté observée par certains répondants sur l'objet exact des interventions développées par le Projet.

3. Cette double réalité, et certainement le défi et l'enjeu posé par le déficit d'intégration des personnes immigrantes, questionne l'intervention communautaire et institutionnelle présente sur le territoire. Le travail réalisé par l'équipe du Projet, en misant sur une mobilisation des citoyens et des citoyennes afin de définir les priorités d'intervention et les activités à réaliser, démontre bien qu'il est possible de diminuer l'écart entre l'offre et la demande de services, entre les besoins exprimés par la population et les besoins jugés essentiels par des intervenants communautaires ou institutionnels.
4. La stratégie du Projet consistant à rendre accessible et à adapter les services communautaires et institutionnels a permis certains résultats et demeure pertinente. Toutefois, elle demande à être améliorée dans certains cas ou développée dans d'autres. D'une certaine façon, il se dégage un constat d'épuisement de la stratégie visant à rapprocher la population de Villeray dans l'Est des services communautaires offerts dans l'Ouest du quartier. Cet épuisement est observable par la difficulté que rencontre l'équipe à développer de nouvelles activités ou encore à celle de communiquer l'importance qu'il y a d'adapter la façon de mobiliser la population pour rendre plus accessibles les services offerts par des organisations communautaires ou des organismes institutionnels.

5. Cette stratégie n'épuise pas le besoin d'avoir des actions qui demandent à être prises en charge par l'équipe du Projet. Les ateliers de francisation sont un bel exemple d'une action qui a été développée en réponse à une demande citoyenne pour un service qui n'était pas offert. Il importe donc de maintenir une stratégie qui, tout en travaillant au rapprochement et à la mise en accessibilité vis-à-vis des services existants, viserait aussi le développement d'actions ou d'interventions spécifiques. Sur ce point, le besoin de travailler la question de la sécurité alimentaire, de l'emploi et la possibilité de développer des ateliers de langue anglaise apparaissent des pistes appropriées de travail.
6. La mobilisation est au cœur du travail effectué par l'équipe du Projet. Depuis 2007, une collaboration s'est établie avec la direction de l'école Saint-Grégoire-le-Grand afin de considérer l'institution comme une des bases pour mobiliser et informer la population de l'Est du quartier. Cette approche est très porteuse et demanderait à être développée au moyen d'une entente de type « école réseautée ». Cette approche pourrait être étendue à l'autre îlot se retrouvant en situation critique : l'îlot Saint-Barthélemy où s'y trouve l'école primaire portant le même nom.
7. Si le Projet est très pertinent, force est de constater qu'il est sous-financé. D'une part, bien que les données colligées dans les rapports d'activités indiquent le contraire, des citoyens ont l'impression qu'il y a eu au cours des années une baisse des activités. D'autre part, les conditions de réalisation du Projet, en termes de personnel, de locaux et d'équipement, sont largement insuffisantes.
8. Au plan de la gouvernance, les mécanismes en place, malgré la présence de deux logiques décisionnelles (par le haut, en provenance du CCSV et de RDV ; par le bas, en provenance du Comité d'orientation), sont dits efficaces et ne paralysent pas le Projet. Le fait que la personne à la coordination du CCSV et de RDV soit aussi présente au Comité d'orientation facilite un mode souple de gestion, lequel permet une circulation de l'information dans les différentes instances concernées.

Malgré un mode de gouvernance par le haut qui soit bien établi, pour les citoyens et citoyennes participant au Comité d'orientation, un besoin se fait sentir de voir s'autonomiser le Projet. Ce point de vue est faiblement partagé par les représentants communautaires et institutionnels que nous avons rencontrés.

Si l'information circule bien du Projet vers les tables de concertation RDV et CCSV, cela ne signifie pas que les organisations membres de ces tables se sentent obligées de prendre en considération les besoins énoncés par la population de l'Est de Villeray. En fait, nous observons un décalage évident sur plusieurs thèmes (à titre indicatif : l'emploi, la sécurité

alimentaire, le logement social) où des collaborations pourraient être renforcées de façon à améliorer les services à la disposition de la population de l'Est du quartier.

Outre la question de la sécurité alimentaire, un thème en particulier se démarque, celui portant sur la question de l'accès à l'emploi (employabilité, entrepreneuriat individuel ou collectif). Sur ce dernier point, une mise à contribution de la Corporation de Développement Économique Communautaire Centre-Nord, du Centre local d'emploi (Emploi-Québec) et du Carrefour jeunesse emploi Centre-Nord serait souhaitée¹².

9. Ce dernier point nous rappelle l'importance de ne pas dissocier l'intervention en « développement social » de l'intervention en « développement économique ». Le Projet Villeray dans l'Est démontre lui aussi toute l'importance de travailler à la jonction de telles interventions, tout en axant aussi l'intervention en termes de développement culturel (tant au niveau culturel-artistique qu'au niveau de l'interculturalité).

Les organisations en amont, qui interviennent à partir d'angles sectoriels de travail, doivent penser et voir le Projet comme un lieu pertinent pour le déploiement et le renouvellement (en termes d'accessibilité et d'adaptabilité) de leur propre action, et pas seulement comme un moyen servant à rapprocher leurs services « d'une clientèle » potentielle.

10. Au plan des ressources à la disposition du Projet, il est évident que les intervenants font beaucoup et très bien avec peu de moyens. Sur ce plan, une mise à niveau des ressources s'impose pour permettre tant un renforcement des actions en cours que le développement de nouvelles interventions.

¹² Au moment où nous terminons ce rapport, une collaboration se dessine entre Villeray dans l'Est et le CJE Centre-Nord.

7. ACTIVITÉS DE VALIDATION DES RÉSULTATS DE CETTE ÉVALUATION HABILITANTE

À la fin du mois de mai 2012, nous avons tenu trois activités de validation des résultats de l'évaluation habilitante du Projet Villeray dans l'Est. Les instances approchées étaient le Conseil communautaire Solidarités Villeray, le Regroupement pour le développement de Villeray et le Comité d'orientation du Projet Villeray dans l'Est.

7.1 Validation auprès du CCSV

Lors d'une réunion des membres de la Table de concertation du Conseil communautaire Solidarités Villeray tenue le 23 mai 2012 en après-midi, nous avons présenté les faits saillants de l'étude. Cette consultation a permis de tester les pistes, les recommandations et le plan de travail que nous proposons. Les éléments suivants se dégagent de la rencontre :

- Le statut du CCSV par rapport au Projet : le CCSV se positionne comme l'organisme fiduciaire gestionnaire du Projet. Il s'agit donc d'un rôle plus actif que celui d'assurer uniquement la tenue de livres comptables pour le Projet.
- La mission du Projet Villeray dans l'Est : certains des membres présents indiquent que la mission du Projet, telle qu'ils la comprennent, est centrée sur une fonction d'éducation populaire et de référence de la population locale de l'Est de Villeray aux services communautaires ou institutionnels existants. Dès lors, présenter des recommandations en termes d'élargissement de la mission afin d'englober une dimension socioéconomique ne paraît pas pertinent pour ces personnes.
- L'autonomisation du Projet : la piste présentée portant sur une possible autonomisation du Projet Villeray dans l'Est pour en faire un organisme communautaire dédié à la population de l'Est de Villeray a suscité des demandes de clarification pour comprendre le sens et la portée de cette recommandation. Dans l'optique où la mission du Projet est de faire de l'éducation populaire et de proposer une médiation pour rendre accessible les services existants, la question de l'autonomisation soulève des interrogations et demande à être débattue.
- Une appropriation nécessaire des grands éléments de l'étude en vue de prendre des décisions appropriées : la présentation des résultats de l'étude a soulevé un ensemble de questions et d'enjeux jugés pertinents par les membres de la table. La présentation ne constituait par le moment approprié pour des échanges approfondis sur ces questions et enjeux. Les membres conviennent de l'importance de revenir sur le dossier du Projet une fois l'étude terminée et les résultats publiés.

7.2 Validation auprès du Comité d'orientation du Projet

Le 23 mai 2012, en soirée, se tenait une rencontre du Comité d'orientation du Projet Villeray dans l'Est. Une quarantaine de citoyens et de citoyennes étaient présents. Pour faciliter l'appropriation des éléments clés, nous avons regroupé les faits saillants de l'étude sur une feuille synthèse qui fut distribuée. Une fois la présentation terminée, l'équipe de recherche a répondu aux nombreuses questions et à plusieurs commentaires qui lui furent adressés :

- Les données utilisées : plusieurs questions ont porté sur les données quantitatives que nous avons utilisées.
 - **Dans l'étude, avons-nous été en mesure de voir une différence par rapport aux données utilisées lors de la tenue du Forum social de Villeray en 2007 ?** Nous avons indiqué que les données utilisées pour le Forum provenaient du recensement de 2001, alors que nous avons utilisé à la fois des données des recensements de 2001 et de 2006. Les données de 2011 n'étant pas encore disponibles, nous avons indiqué qu'il serait possible de mettre à jour les cartes que nous avons produites lorsque nous aurons accès à ces données.
 - **La situation de la pauvreté a-t-elle beaucoup changé ?** Oui, pour certains secteurs de l'Est de Villeray, principalement les secteurs à proximité des écoles Saint-Grégoire-Le-Grand et Saint-Barthélemy.
 - **Avons-nous considéré, comme indicateur d'appauvrissement dans le quartier, le fait qu'il y a augmentation de la fréquentation et de l'utilisation des services du comptoir alimentaire de Villeray ?** Nous ne l'avons pas fait. « Si vous l'aviez fait, vous auriez observé qu'il y a effectivement une augmentation du nombre d'utilisateurs au cours des dernières années » (Citoyenne participante à la réunion).
 - **Avons-nous pris en considération dans notre étude la question du développement des enfants et particulièrement l'importance d'avoir accès à une bonne éducation ?** Oui, cette question est centrale pour le Projet, d'où l'importance de renforcer le partenariat avec les écoles primaires du quartier et éventuellement de l'élargir à l'école secondaire Georges-Vanier.
 - **Avons-nous considéré l'importance de l'accès au travail dans l'étude ?** Oui, nous avons proposé que le Projet développe un volet socioéconomique qui permettrait des interventions en partenariat avec des organismes de l'arrondissement VSMPE sur les questions de l'accès au travail et l'amélioration des conditions de travail.
 - **Avons-nous pris en considération la revitalisation d'anciennes petites zones qui accueilleraient des entreprises sur le territoire de l'Est de Villeray ?** En

d'autres mots, que va-t-on faire avec ces immeubles abandonnés ? Quelle va être la stratégie de développement de ces espaces et au profit de quelle population ? La personne répond elle-même en indiquant que si la transformation se fait au profit de condominiums, ce ne serait pas nécessairement bon pour le quartier : hausse des loyers, apparition de magasins moins abordables pour les familles et les personnes pauvres. Il y a donc une préoccupation centrale pour préserver une qualité identitaire et une inquiétude devant le fait que les « autorités » pourraient abandonner les moins nantis au profit de nouvelles populations plus nanties.

- **Avons-nous observé le développement d'attroupements de jeunes et l'importance de la prévention par rapport aux gangs de rue ?** Nous n'avons pas abordé ce thème dans notre étude, mais il est certain que le développement d'activités pour ce groupe d'âge constitue une piste d'intervention à considérer.
- **Différentes questions ont porté sur des services spécifiques :** par exemple, pour des femmes, pour des jeunes adolescents. Les intervenants de Villeray dans l'Est ont pris le relais sur ce point.
- Le public cible de l'étude :
 - **À qui s'adresse l'étude que vous avez réalisée ?** Nous avons répondu que l'étude s'adressait aux membres du Comité de suivi, lequel représente les principaux intéressés. Nous avons donc rappelé la composition du Comité de suivi. Aussi, nous avons précisé qu'une des parties prenantes était la population de l'Est de Villeray. Il a été indiqué que cette étude constitue un outil « pour vous aider à prendre des décisions ».
 - **Comment prendre des décisions sur le développement du Projet quand nous rencontrons nous-mêmes des difficultés par rapport à notre propre situation socioéconomique ?** Cette question soulève l'enjeu du travail de suivi à faire avec le Comité d'orientation, quant à l'appropriation plus réfléchie des faits saillants et surtout des pistes, des recommandations et du plan de travail. Une démarche de suivi qui deviendra très importante pour la suite des choses et les décisions qui seront prises à l'échelle du Comité d'orientation. Une question qui soulève aussi l'importance du travail d'encadrement de l'action citoyenne et qui demande la présence de ressources pour l'appuyer dans son développement.
- Des commentaires généraux sur l'étude : Dans l'ensemble, les citoyens et les citoyennes présentes à la rencontre se sont dit satisfaits de la présentation des faits saillants et des idées proposées. Les personnes présentes ont particulièrement apprécié le fait qu'une équipe universitaire se soit penchée sur les enjeux et l'avenir de leur petite communauté.

7.3 Validation auprès du RDV

Le 29 mai, nous avons rencontré les membres de la table de concertation RDV. Lors de cette rencontre, nous avons présenté les principaux éléments qui se dégagent de l'étude. La présentation a permis de répondre à un certain nombre de questions, de recueillir des commentaires sur l'étude et de susciter une discussion sur la question de la relocalisation, et ce, en lien avec la question de l'aménagement.

Commentaires

- L'étude reflète bien la trame historique du Projet.
- Les pistes et recommandations constituent un apport important. L'idée de poursuivre l'étude par la réalisation d'une planification stratégique est accueillie favorablement.
- À proximité du local se trouve l'église Saint-Grégoire-le-Grand, laquelle dispose d'un sous-sol très approprié pour la relocalisation du local ou du moins pour la tenue d'activités. Cette hypothèse avait été mentionnée lors des entrevues. Elle soulevait la question de l'impact de l'identité confessionnelle. Outre le fait que l'église puisse accueillir ou non un local communautaire, ce point rejoint une question soulevée par une citoyenne au moment de la validation effectuée auprès du Comité d'orientation. Cette question portait sur la place de la parole citoyenne de la population de Villeray dans l'Est dans l'aménagement territorial.

Question

- À quel moment faudrait-il enclencher la suite des opérations ? Faut-il procéder immédiatement par la réalisation d'une planification stratégique ? Sur ce point, et comme la rencontre avec les membres du RDV termine le processus de validation, il est clair que la prochaine étape devrait consister en une appropriation des résultats de l'étude par les différentes instances concernées : le CCSV, le RDV et le Comité d'orientation. De plus, une mise en dialogue serait souhaitable entre ces tables pour définir une feuille de route quant au suivi à donner à l'étude. Une fois cette concertation réalisée, il sera plus facile de tracer un plan de match pour la suite des choses.

7.4 Synthèse sur le processus de validation

Le processus de validation a permis de clarifier certains points et de préparer le travail de suivi à l'étude. Quelques modifications ont été apportées au texte sur la partie historique. De plus, des précisions ont été apportées à la section « pistes, recommandations et plan de travail ».

8. PISTES, RECOMMANDATIONS ET PLAN DE TRAVAIL

De l'analyse des données sociodémographiques et socioéconomiques sur la population résidant dans le territoire ciblé par le Projet de Villeray dans l'Est, des informations recueillies lors de la réalisation des entrevues et des trois rencontres de validation des résultats de cette étude tenues auprès du CCSV, du RDV et du Comité d'orientation du Projet, nous sommes en mesure de dégager des pistes de travail, des recommandations et de proposer un plan de travail.

Les pistes, les recommandations et le plan de travail sont présentés dans l'esprit de permettre aux organisations, aux responsables et aux citoyens et citoyennes impliqués dans le Projet Villeray dans l'Est d'améliorer les capacités d'intervention dans l'Est de Villeray. Nous proposons deux grands scénarios qui ne sont pas nécessairement exclusifs, au sens où le premier pourrait éventuellement conduire à la réalisation du deuxième.

8.1 Pistes de travail

Scénario I

Le premier scénario repose sur le maintien de l'initiative locale Villeray dans l'Est en tant que projet sous la responsabilité du RDV et du CCSV. Nous sommes conscients qu'une démarche est en cours en vue de restructurer les deux tables de concertation (CCSV et RDV) dans une perspective de les fusionner, possiblement pour créer une corporation de développement communautaire (CDC). Cette fusion changerait les modalités actuelles de gouvernance territoriale dans Villeray.

Quel que soit le choix qui sera fait, il importe, pour l'avenir du Projet Villeray dans l'Est, que ce dernier soit identifié comme un axe prioritaire d'intervention dans les structures actuelles ou de la nouvelle structure (en fonction de l'hypothèse de création d'une Corporation de développement communautaire). Le Projet devra bénéficier d'un appui financier et de ressources à la hauteur de son intervention actuelle ou en fonction d'une intervention à bonifier suite aux décisions qui seront prises.

S'il est impossible de dépasser le niveau actuel d'accessibilité et d'adaptabilité des services communautaires et institutionnels présents dans la partie Ouest de Villeray, nous ne voyons pas comment l'équipe du Projet pourrait faire plus que ce qu'elle fait présentement. Pour aller au-

delà de ce qui se fait présentement, sans perdre la qualité du lien établi par l'équipe auprès de la population locale, il importera de pouvoir mobiliser et surtout d'impliquer plus étroitement les ressources communautaires et institutionnelles présentes dans Villeray ou dans d'autres quartiers adjacents, tel le quartier Saint-Michel.

Scénario II

Le deuxième scénario prend tout son sens advenant l'impossibilité de bien réaliser le premier scénario. Si les conditions ne permettent pas une meilleure mobilisation et adaptation des ressources locales aux besoins de la population de l'Est de Villeray, il sera alors pertinent de penser une autre voie d'action. Pour répondre à cette éventualité, nous proposons la transformation du Projet en un organisme communautaire. Ce nouvel organisme communautaire viserait l'amélioration de la qualité de vie de la population en œuvrant :

- à la mobilisation et à la participation citoyennes, donc en renforçant le volet animation de développement social de proximité ;
- au maintien et à l'amélioration des services actuels (par exemple les références et la francisation) ;
- au développement de nouveaux services, par exemple, dans le domaine du développement socioéconomique (sécurité alimentaire, employabilité, logement social, etc.).

Pour illustrer une voie possible de transformation, il nous a été mentionné le modèle d'intervention représenté par l'organisme « Mon Resto Saint-Michel ». Cette organisation présente un profil très similaire aux besoins rencontrés sur le territoire de Villeray dans l'Est. Un autre modèle possible d'intervention est le projet Casa CAFI (Centre d'Aide aux Familles Immigrantes) situé à Verdun.

8.2 Recommandations

Qu'importe les choix qui seront faits pour l'avenir du Projet Villeray dans l'Est : (1) maintien de la situation actuelle ; (2) repositionnement du Projet au sein d'une nouvelle structure de gouvernance territoriale pour Villeray ; (3) développement d'un nouvel organisme communautaire ; des améliorations peuvent être réalisées à court terme. Les recommandations suivantes s'inscrivent dans cette perspective :

- **Gouvernance**

- Nous proposons une modification mineure de la composition du Comité d'orientation du Projet Villeray dans l'Est afin d'en arriver à une représentation paritaire entre, d'une part, les citoyens et les citoyennes et, d'autre part, les représentants d'organisations communautaires ou d'organismes institutionnels.
- Nous proposons minimalement la constitution d'une « association de fait » pour regrouper les citoyennes et les citoyens de Villeray dans l'Est dans une structure formelle de représentation citoyenne.
- Nous proposons aussi une démarche de suivi pour faciliter l'appropriation des éléments centraux de l'étude de la part des trois parties prenantes concernées : CCSV, RDV et le Comité d'orientation.

- **Ressources**

- Financières :
 - Nous proposons une démarche de travail qui permettra, en partenariat ou non, le dépôt de demandes de financement auprès des instances appropriées pour consolider la capacité d'intervention du Projet, tant dans les volets de développement social, culturel et politique, que sous l'angle du développement socioéconomique.
- Humaines :
 - Nous proposons minimalement l'ajout d'une nouvelle ressource à l'équipe pour consolider la dimension organisationnelle du Projet.
 - Nous proposons qu'une politique de formation soit implantée pour permettre le développement de formations auprès :
 - de membres de l'équipe ;
 - de citoyens ou citoyennes impliqués dans les activités et la gouvernance du Projet.
- Matérielles :
 - Nous proposons la relocalisation du Projet dans un nouveau local, lequel serait plus grand et mieux adapté aux besoins du Projet. Un local qui pourrait être situé à proximité du local actuel et préférablement sur la rue Tillemont.

- **Territoire d'intervention**

- À la lecture des données sociodémographiques et socioéconomiques de la population vivant dans la zone ciblée de l'Est de Villeray, nous proposons que le Projet étende son aire d'intervention au territoire dévitalisé situé à proximité de l'école primaire Saint-Barthélemy.
- Nous proposons également que soient sensibilisés les élus locaux de façon à faciliter la reconnaissance des besoins portés par la population ciblée par le Projet Villeray dans l'Est et la mobilisation de ressources pour ce territoire.

- **Plan d'intervention**

- Nous proposons la réalisation d'une planification stratégique concertée à l'échelle de l'arrondissement VSMPE pour le Projet Villeray dans l'Est afin de produire un plan d'intervention sur cinq ans (2013-2018).

- **Partenariat et ententes**

- Nous proposons le développement de partenariats, sur le modèle de l'école en réseau (voir annexe III), entre le Projet Villeray dans l'Est et les écoles primaires Saint-Grégoire-le-Grand et Saint-Barthélemy. Un tel partenariat pourrait être élargi à l'école secondaire Georges-Vanier.
- Nous proposons le développement d'ententes spécifiques sur la base de projets concrets avec, à titre indicatif et non exclusif, des acteurs socioéconomiques : la CDEC Centre-Nord, le Carrefour jeunesse emploi Centre-Nord et le Centre d'emploi local de Saint-Michel.

- **Plateau de travail**

- Nous proposons de systématiser le « modèle d'intervention en développement social de proximité » de Villeray dans l'Est, afin d'en dégager les caractéristiques et les points forts. La systématisation de ce modèle permettrait d'en transférer les acquis en termes de mobilisation et de participation citoyennes vers d'autres organisations communautaires et institutionnelles de l'arrondissement VSMPE.
- En corrélat, nous proposons de renforcer la capacité de mobilisation citoyenne développée par le Projet tout en accompagnant cette mobilisation d'activités porteuses de résultats tangibles pour l'amélioration de la qualité de vie de la population mobilisée.

- Dans cette veine, nous proposons de compléter l'offre actuelle de services par le développement d'un volet de travail à vocations socioéconomique et socioprofessionnelle. Le tout afin de répondre aux besoins exprimés par la population locale pour faciliter leur intégration sur le marché du travail. Ce volet pourrait être pris en charge par des organisations partenaires. Il s'agirait, à titre indicatif :
 - de développer les volets francisation ;
 - d'initier une démarche pour des cours de perfectionnement en langue anglaise pour les immigrants francophones nécessitant une bonne connaissance de cette langue afin d'avoir plus facilement accès à un emploi dans leur domaine ;
 - de proposer des activités sur le plan de :
 - l'employabilité ;
 - la mobilité en situation de travail ;
 - l'entrepreneuriat privé, collectif ou social ;
 - de réactiver le projet de plateau d'insertion en sécurité alimentaire ;
 - de réactiver le projet de revitalisation de la rue Tillemont ;
 - d'explorer le volet économie sociale en appui aux initiatives permettant d'améliorer la qualité de vie : par exemple le développement de coopératives d'habitation ou de coopératives de solidarité.
- **Mobilisation citoyenne**
 - Nous proposons l'instauration d'un mécanisme de suivi auprès des citoyens et des citoyennes qui s'impliquent ou qui utilisent les services développés par le Projet.
- **Études**
 - Nous recommandons la réalisation d'une étude pour évaluer le ratio entre l'offre et la demande de services à la population dans le quartier Villeray. Cette étude permettrait de mesurer les capacités réelles d'accueil au sein des organismes et institutions intervenant sur le territoire de Villeray.
 - Nous recommandons la réalisation d'une étude pour évaluer les possibilités et les obstacles qui se dressent à la revitalisation de l'artère commerciale Tillemont.
 - Nous recommandons de développer un système de veille sur les opportunités qui se présentent en termes d'aménagement d'espaces à viabiliser dans l'Est de Villeray.

8.3 Plan de travail

- À court terme (prochaine année)
 - Appropriation des résultats de l'étude et suivi pour la mise en œuvre des pistes de travail et des recommandations retenues lors des processus de consultation auprès des parties prenantes : CCSV, RDV et Comité d'orientation du Projet Villeray dans l'Est. Dès l'automne 2012, une rencontre de travail entre les parties prenantes serait appropriée pour s'entendre sur la feuille de route à adopter.
 - Mobilisation des ressources nécessaires pour installer le Projet dans un nouveau local.
 - Mise en place des conditions pour effectuer une démarche de planification stratégique.
 - Dépôt de demandes appropriées de financement pour permettre les développements requis par la mise en œuvre du plan stratégique de travail incluant :
 - Une étude sur l'offre et la demande de services à la population dans le quartier Villeray ;
 - Une étude sur l'état de développement de l'artère Tillemont ;
 - Des analyses prospectives sur les modèles d'intervention que représentent les initiatives locales Mon Resto Saint-Michel, Casa CAFI ou d'autres projets jugés pertinents.
- À moyen terme (de 2 à 3 ans)
 - Démarche de systématisation du modèle d'intervention développé par le Projet Villeray dans l'Est, à l'image du travail de modélisation du modèle d'action de l'organisme *Parole d'excluEs*¹³.
 - Réalisation des études identifiées dans les recommandations.
 - Développement d'ententes partenariales auprès d'organisations vouées au développement socioéconomique dans l'arrondissement VSMPE.
 - Développement en partenariat d'une intervention à caractère socioéconomique incluant un projet de revitalisation de l'artère commerciale Tillemont.
 - Prise de décision quant :

¹³ Voir : <http://paroledexcludes.site11.com/>.

- au maintien du Projet sous la gouverne du CCSV et du RDV ou, éventuellement, de la nouvelle structure appelée à remplacer ces deux tables de concertation ;
 - à la transformation, à moyen ou long terme, du Projet en un organisme communautaire.
- À long terme (de 4 à 5 ans)
 - En fonction des décisions :
 - développement du Projet Villeray dans l'Est autour d'un développement intégré de développement social, de développement culturel et de développement socioéconomique fondé sur une mobilisation et une participation citoyennes ;
 - développement d'un organisme communautaire autour de la même fonction visant un développement intégré fondé sur une mobilisation et une participation citoyennes de la population ciblée par le Projet.

BIBLIOGRAPHIE

- Boyer, Marie-Christine (2006). *L'École en partenariat avec sa communauté, synthèse d'une étude exploratoire*, Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- CRISES (2011). *Devis d'évaluation du Projet Villeray dans l'Est*, Montréal.
- Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal (2008). Carte de défavorisation du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal, Guide d'accompagnement, Montréal.
- Coopérative de travail Interface (2004). *Étude des besoins des citoyens et citoyennes du secteur Est du Quartier Villeray en regard des problématiques de sécurité alimentaire et de développement communautaire*, Montréal, Rapport déposé au Regroupement pour le développement de Villeray.
- Klein, Juan-Luis (2008). « Territoire et développement. Du local à la solidarité interterritoriale », dans Massicote, G., (dir.), *Sciences du territoire : perspectives québécoises*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Projet Villeray dans l'Est (2007). *Évaluation par l'Équipe du Projet Villeray dans l'Est sur la soirée de lancement des pistes d'action du Forum social de Villeray le 12 novembre 2007*, Montréal, document interne.
- Projet Villeray dans l'Est (2008). *Demande de soutien financier. Projet Parents d'école et la vie scolaire*, Montréal, demande d'aide financière adressée au programme d'appui aux relations interculturelles (PARI).
- Projet Villeray dans l'Est (non daté). *Activités 2007-2008*, Montréal, document interne.
- Projet Villeray dans l'Est (non daté). *Activités réalisées par le projet Villeray dans l'Est depuis le début juin 2005*, Montréal, document interne.
- Projet Villeray dans l'Est (2007). *Regroupement pour le développement de Villeray. Plan d'action pour le projet « Villeray dans l'Est » 2007-2008*, Montréal, document adopté lors de la rencontre du comité de coordination de « Villeray dans l'Est » tenue le 15 octobre 2007, document interne.
- Projet Villeray dans l'Est (2009). *Activités de juin 2008 à la fin de mai 2009*, Montréal, document interne.

- Projet Villeray dans l'Est (2009). *Demande de soutien financier 2009*, Montréal.
- Projet Villeray dans l'Est (2010). *Demande de soutien financier 2010*, Montréal.
- Projet Villeray dans l'Est (2011). *Demande de soutien financier 2011*, Montréal.
- Projet Villeray dans l'Est (2010). *Fiche de visite 2010*, Montréal.
- Projet Villeray dans l'Est (2000). *Rapport final 2009. Projet Villeray dans l'Est*, Montréal.
- Projet Villeray dans l'Est. (2010). *Rapport final 2010*, Montréal.
- Projet Villeray dans l'Est (2008). *Rapport d'Activités 2007-2008 et Perspectives 2008-2009. Villeray. Un quartier, des citoyens et des citoyennes au cœur de nos préoccupations*, Montréal.
- Projet Villeray dans l'Est (2007). *Gouvernance du projet Villeray dans l'Est*, Montréal. Document interne. 2 p.
- Projet Villeray dans l'Est (2007). *Étude de faisabilité de l'implantation d'un lieu d'activités communautaires dans l'Est de Villeray*, Montréal.
- Projet Villeray dans l'Est (2007). *Évaluation par l'équipe du Projet Villeray dans l'Est Sur la soirée de lancement des pistes d'action du Forum social de Villeray*, Montréal, document interne.

Références Web

Site Internet du journal local : <http://www.leprogresvilleray.com/>.

Site Internet de la Ville de Montréal. Section publications. Portait du quartier Villeray (2004) : https://docs.google.com/viewer?a=v&q=cache:42wf7lnnrYEJ:ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arr_vill_fr/media/documents/Publications_portraitvillerayF_09-2004.pdf+ville+de+montréal+portrait+villeray&hl=fr&gl=fr&pid=bl&srcid=ADGEEShwMufMf4fHAry9Pme9CpgEIAQpZpQVgkjHtnkA LAN6XFTBYUMt CZLo61Ehvw-xodXR_e3y9Bq6OILnEL-IzZG3GEKzQj_K7EGB2y0WRSTeV2PMH086dFe1Ffy5C8regUDSwz&sig=AHIEtbS7WI5tP-iRZ7fD0FswLUg2g2F4CA.

Site Internet de l'organisme Tandem pour l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine : <http://www.tandemvsp.ca>.

ANNEXES

ANNEXE I : PORTRAITS SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE, CARTES COMPLÉMENTAIRES

Figure 3 : Variation du pourcentage des familles monoparentales dans le territoire d'intervention entre 1996 et 2006

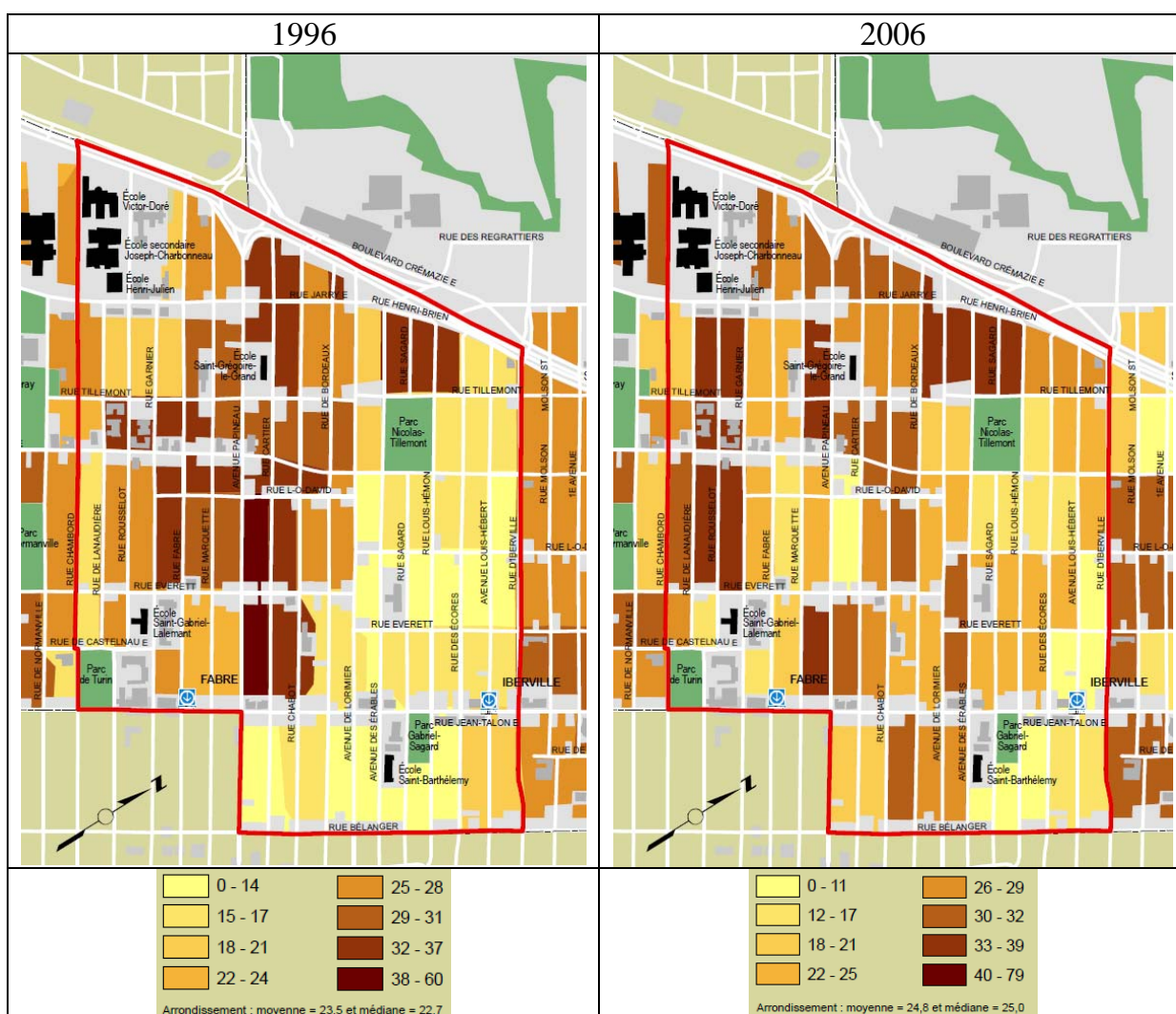


Figure 4 : Variation du taux de chômage dans le territoire d'intervention entre 1996 et 2006



Figure 5 : Variation du pourcentage des minorités visibles dans le territoire d'intervention entre 1996 et 2006

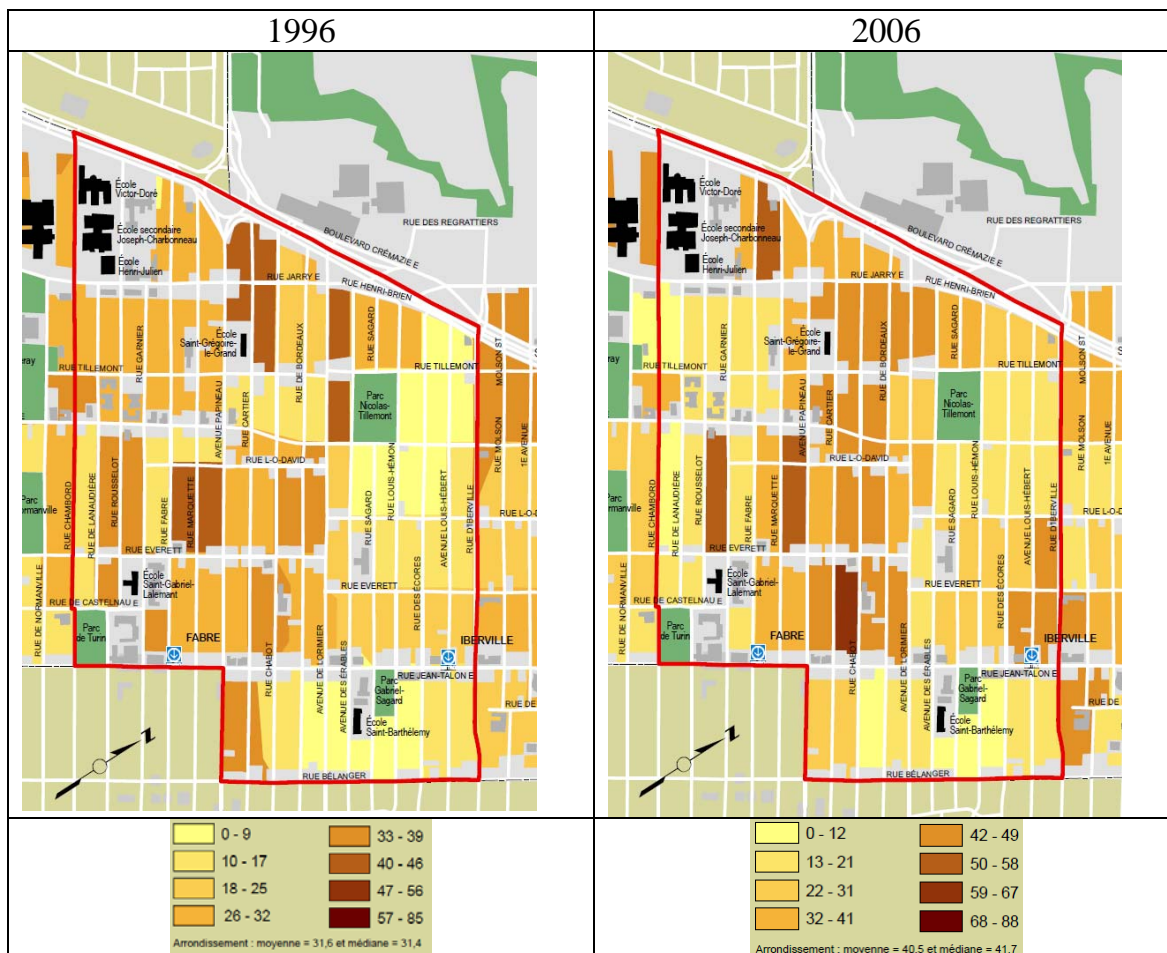


Figure 6 : Variation du revenu moyen dans le territoire d'intervention entre 1996 et 2006

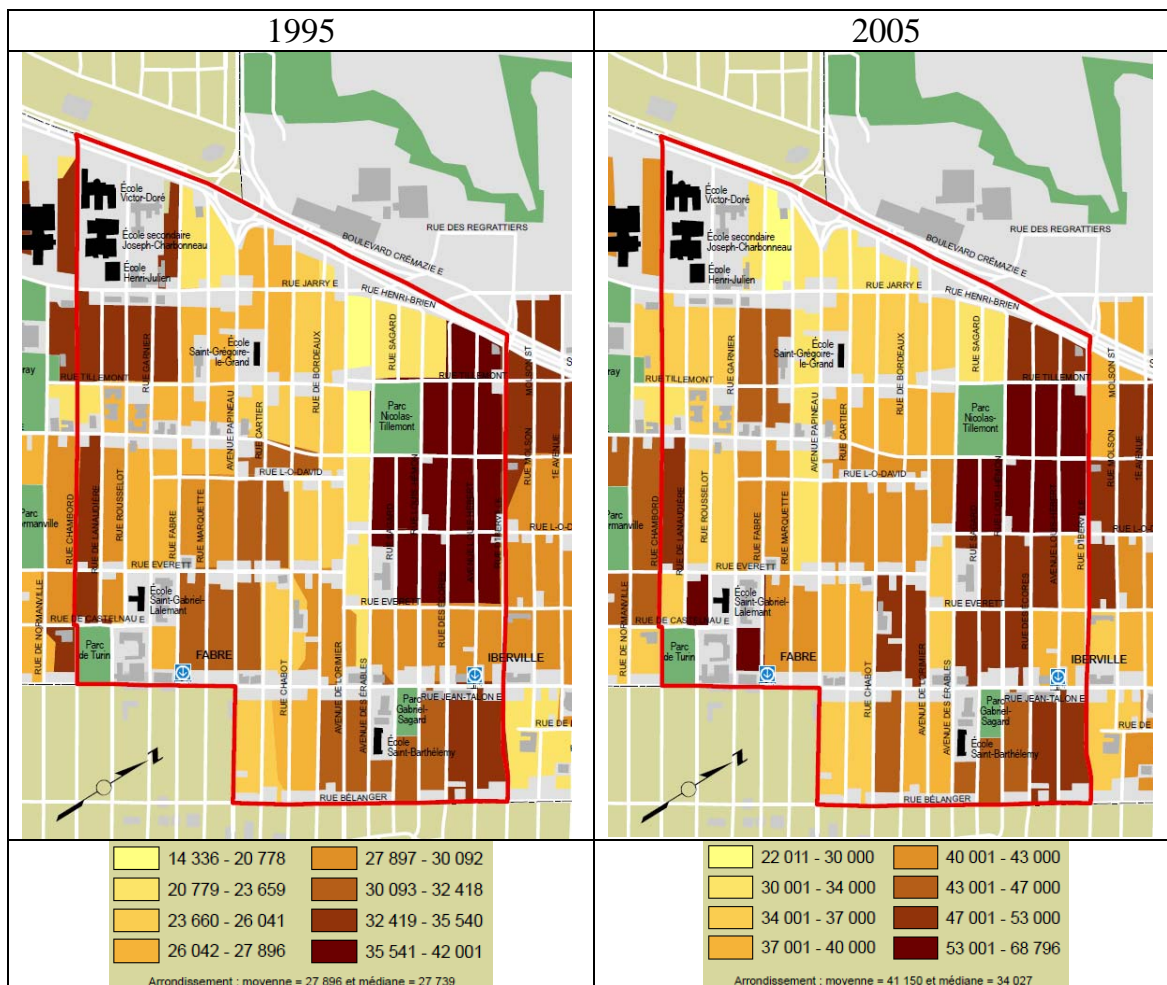
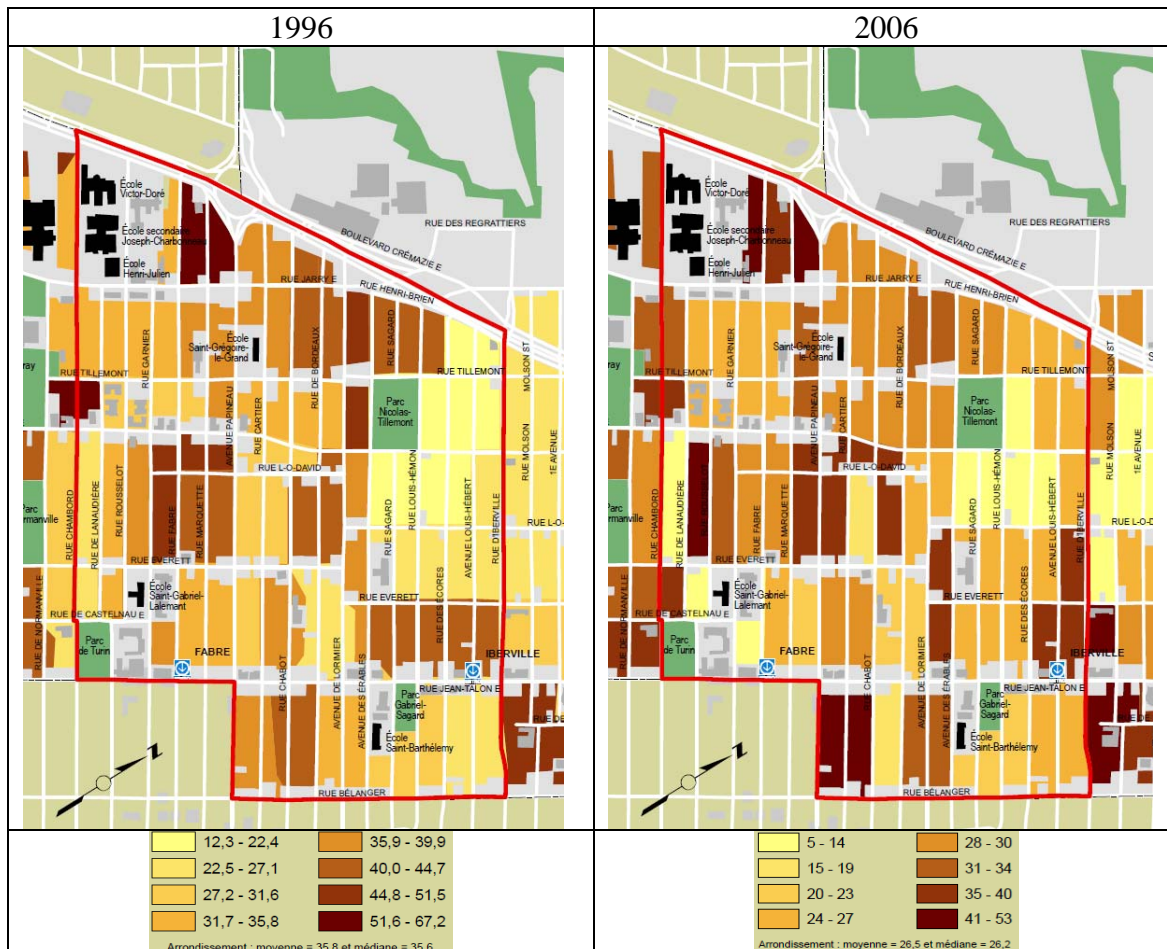


Figure 7 : Variation du taux d'effort (30 % ou plus du revenu consacré au logement) dans le territoire d'intervention entre 1996 et 2006



ANNEXE II : BILAN DES ACTIVITÉS DU PROJET VILLERAY DANS L'EST, DE 2007 À 2011**Tableau 13 : Bilan des activités du Projet Villeray dans l'Est (2007)**

| Activités | Fréquence | Nombre de participants | Organisme responsable |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------|---------------------------------------------|
| Organisation et tenue du souper spaghetti à NDR | 1 fois/an | 500 | Projet VDE |
| Organisation avec le concours d'une vingtaine de citoyens de la fête nationale au Parc Tillemont | 1 fois/an | 500 | Projet VDE |
| Publicité pour Afrique en mouvement au parc Tillemont | 1 fois/an | 100 | Projet VDE |
| Collaboration avec l'ALV pour visite aux logements délabrés pour informer les locataires sur leurs droits | 2 fois/an | 100 | ALV |
| Activité familiale <i>Conte dans le parc Tillemont</i> | 1 fois/an | 30 | Bibliothèque |
| Tourisme populaire au parc la Visitation | | 30 | Projet VDE |
| Activités créatives et familiales avec feu et joie | 5 jours | 28 | Pastorale sociale et Révothèque de Villeray |
| Organisation de la fête de la rentrée | 1 fois/an | 400 | Projet VDE |
| Tenue de deux sessions de français à temps partiel avec le MICC | 2 sections | 50 | MICC |
| Participation à la marche contre la misère | 1 fois/an | 30 | |
| Conférence avec TANDEM | 1 fois/an | 35 | TANDEM |
| Halloween dans l'Est | 1 fois/an | 190 | |
| Promotion avec une vidéo du Forum social de Villeray à l'Université de Montréal | 1 fois/an | 40 | Projet VDE |
| Promotion avec une vidéo du Forum social de Villeray à l'Université du Québec à Montréal | 1 fois/an | 40 | Projet VDE |
| Forum social de Villeray, distribution de plus de 10 000 journaux Le Monde, porte à porte, ainsi que de près de 8 000 feuillets | 1 fois/an | 6 | Projet VDE |
| Atelier avec l'ACEF | 1 fois/an | 30 | ACEF |
| Activité marionnettes | 1 fois/an | 25 | Révothèque de Villeray |
| Témoignage devant la commission Bouchard-Taylor | 1 fois/an | 1 | |
| Collaboration au Magasin Partage de Villeray pour la fête de Noël | 1 fois/an | 8 | Magasin Partage |
| Soirée cinéma familiale | 2 fois/an | 61 | Projet VDE |
| Fête de Noël dans l'Est | 1 fois/an | 40 | Projet VDE |
| Collaboration avec Parents en action | 1 fois/an | 4 | Parents en action |

Tableau 14 : Bilan des activités du Projet Villeray dans l'Est (juin à décembre 2008)

| Activités | Fréquence | Nombre de participants | Organisme responsable |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Collaboration avec la Révothèque pour la réalisation de l'Atelier de marionnettes | 1 fois/an | 14 | Révothèque Projet VDE |
| Collaboration avec la bibliothèque pour les activités culturelles au Parc Tillemont (Contes au Parc) | 2 fois/an | 20 | Bibliothèque Projet VDE |
| Inscription pour le cours de francisation du MICC, dans le local du projet VDE | 1 fois/an | 25 | Projet VDE MICC |
| Cours de francisation au Collège Frontière | Section d'automne | 45 | Centre Lajeunesse Collège frontière, Projet VDE |
| Cours de français à l'école Saint-Grégoire-le-Grand | 10 samedis | 35 | École Saint-Grégoire Projet VDE |
| Collaboration avec la Maison de quartier pour le Souper spaghetti au bénéfice du comptoir alimentaire | 1 fois/an | 4 | Comptoir alimentaire Projet VDE |
| Activités familiales et rencontre avec la TOHU | 2 semaines | 30 | La TOHU Projet VDE |
| Collaboration avec le Regroupement pour la paternité pour la Fête des Pères | 1 fois/an | 12 | R Paternité Projet VDE |
| Sortie de groupe à la Soirée Latino à la TOHU | 1 fois/an | 30 | La TOHU Projet VDE |
| Cinéma pyjama | 1 fois/an | 30 | Projet VDE |
| Collaboration avec la cuisine collective pour la fête d'Halloween dans l'Est | 1 fois/an | 300 | Maison Quartier Projet VDE |
| Collaboration avec la Maison de la culture pour la réalisation du Concert de Jazz de Noël | 1 fois/an | 150 | Maison de la culture de Villeray Projet VDE |
| Collaboration au dîner spaghetti au bénéfice du comptoir alimentaire au Patro Le Prévost | 1 fois/an | 4 | Fondation Patro Le Prévost Projet VDE |
| Fête de Noël | 1 fois/an | 55 | Projet VDE |
| Collaboration avec le Magasin- partage pour les fêtes de Noël | 1 fois/an | 406 | Regroupement Magasins-partage Projet VDE |
| Rencontre Revitalisation urbaine | 1 fois/an | 5 | Projet VDE |
| 2 visites à l'Association des Locataires de Villeray | 1 fois/an | 40 | Projet ALV |
| Atelier sécurité urbaine | 1 fois/an | 38 | Projet VDE |
| Participation à la journée internationale de refus à la misère | 1 fois/an | 450 | Projet VDE Amnistie internationale Carrefour Saint-Michel Pastorale sociale |
| Élaboration de feuillets dans le cadre de la manifestation contre la hausse des tarifs de transport en commun | 1 fois/an | 8 | Projet VDE CCS |

Tableau 15 : Bilan des activités du Projet Villeray dans l'Est (février à mai 2009)

| Activités | Fréquence | Nombre de participants | Organisme responsable |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|------------------------|-------------------------------------------------|
| Animer des activités favorisant l'implication de citoyens et citoyennes dans la gouvernance du Projet | En continu | 4 | Projet VDE |
| Activités de mobilisation citoyenne reliées aux pistes d'action issues du Forum social de Villeray, « Transport actif » (Quartier 21) | 1 fois/an | 22 | Projet VDE |
| Atelier d'initiation à l'informatique | 1 fois/an | | Projet VDE |
| Inscription et suivi des cours de francisation des nouveaux arrivants | 3 sections | 125 | MICC Collège frontière CSDM Projet VDE |
| Visite au centre de vacances Saint Valentin | 1 fois/an | 50 | Projet VDE |
| Deux sciences de cinéma à la TOHU | 2 fois/an | 35 | La TOHU Projet VDE |
| Collaboration à la fête de bénévoles du Magasins- partage | 1 fois/an | 8 | Bénévoles du Magasin partage Projet VDE |
| Cinéma familial | 1 fois/an | 25 | Projet VDE |
| Collaboration à la fête de bénévoles du Magasin- partage, cinéma familial, dîner interculturel | 1 fois/an | 42 | Magasin partage Projet VDE |
| Fête des mères | 1 fois/an | 32 | Projet VDE |
| Collaboration avec La Maison du quartier au souper spaghetti au bénéfice du comptoir alimentaire | 1 fois/an | 9 | Maison du quartier Projet VDE |
| Sortie soirée au cirque la TOHU | 1 fois/an | 35 | La TOHU Projet VDE |
| Collaboration avec le regroupement pour la paternité au su-père-fête | 1 fois/an | 15 | R pour la paternité Projet VDE |
| Cinéma de 6 à 12 ans | 1 fois/an | 25 | Projet VDE |
| Sortie à la plage | 1 fois/an | 46 | Projet VDE |
| Sortie Mont Saint-Bruno | 1 fois/an | 40 | Projet VDE |
| Camp d'été familial à Dunham | 1 fois/an | 50 | Projet VDE |
| Clinique d'Impôt | 1 fois/an 8 semaines | 95 | Revenu Québec Projet VDE |
| Célébration de la Journée des femmes | 1 fois/an | 62 | CLSC Projet VDE |
| Aide aux devoirs | 40 reprises | Parents | |
| Rencontre avec la CDEC et les intéressés en économie sociale | 1 fois/an | 8 | CDEC Projet VDE |

Tableau 16 : Bilan des activités du Projet Villeray dans l'Est (2010)

| Activités | Fréquence | Nombre de Participants | Organisme responsable |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Accueil et référence (en permanence) | Tous les jours | 500 | Projet VDE |
| Éducation populaire, ateliers : endettement, droit du logement et sécurité urbaine | 3 | 40 chaque fois | Revenu Québec Association de locataires de Villeray ALV |
| Marche de commémoration du 8 mars | 1 fois/an | | Projet VDE |
| Aide aux devoirs | 80 % de l'année scolaire | 20 | VDE |
| Clinique d'impôt | 8 semaines dans l'année | 80 | Revenu Québec |
| Apprentissage des procédures de la vie associative | 2 | 50 | Projet VDE |
| Loisirs gratuits en famille : fêtes populaires | 5 fêtes | 200 | Projet VDE |
| Camp d'été familial | Une semaine | 56 | Projet VDE |
| Activités culturelles et sportives « Hors les murs » | 1 fois/an | 100 | Projet VDE |
| Inscription et suivi des cours de francisation des nouveaux arrivants | 3 sessions Pendant l'année scolaire | 75 | MICC, |
| Cours de français pour des parents ayant des enfants inscrits à l'école (CSDM), aux écoles Saint-Grégoire-Le-Grand et Saint-Gabriel-Lalemant | Tous les samedis de l'année scolaire | 35 | CSDM les écoles St-Grégoire-Le-Grand et St-Gabriel-Lalemant |
| Cours de français avec Collège Frontière au Centre Lajeunesse | Deux soirs/semaine | | Bénévoles avec le Collège Frontière |
| Quartier 21 : Transport actif à Villeray | 1 fois/an | 15 | |
| Entrepreneurship (CDEC CN) | 1 fois/an | 10 | CDEC CN |
| Développement des compétences parentales et intégration des mères immigrantes | | 15 | Programme SIPPE (Soutien à la création d'environnements favorables en périnatalité et la petite-enfance)-CLSC Villeray |
| Participation des parents à la vie démocratique des écoles (CSDM) | 6 fois | 60 | Projet VDE CSDM |

Tableau 17 : Bilan des activités du Projet Villeray dans l'Est (2011)

| Activités | Fréquence | Nombre de participants | Organisme responsable |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------------------|-----------------------------------|
| Accueil et référence (en permanence) | Tous les jours | 520 | Projet VDE |
| Éducation populaire Ateliers sur : l'endettement, le droit du logement et la sécurité urbaine | 3 fois/an | 20 chaque rencontre | ALV |
| Marche de commémoration du 8 mars | 1 fois/an | 35 | Projet VDE |
| Clinique d'impôt | 3 semaines | 130 | Revenu Québec |
| Fêtes populaires | 3 | 400 chaque | Projet VDE |
| Sorties en famille | 5 | 50 chaque | Projet VDE |
| Camps d'été et d'hiver familiaux | 2 | 72 | Projet VDE |
| Activités culturelles | 5 | 50 chaque | Projet VDE |
| Activités sportives | 8 | 50 chaque | Projet VDE |
| Francisation : cours du MICC | 3 sessions à l'année | 25 chaque | MICC |
| Cours avec Collège Frontière et Centre Lajeunesse | 2 sessions | 35 chaque | CSDM |
| Développement de l'entrepreneuriat et revitalisation de la rue Tillemont | 2 fois | 5 | CDEC-CN |
| Développement des compétences parentales et intégration des mères immigrants | 48 fois | 17 chaque fois | Programme SIPPE-CLSC |
| Participation des parents à la vie démocratique des écoles (CREP et CSDM) | 8 fois | 12 chaque fois | CSDM |
| Mobilisation des communautés culturelles à la vie communautaire du quartier (programme Accessibilité-Centraide du Grand Montréal) | 3 fois | 20 chaque fois | Programme Accessibilité-Centraide |
| Projet prévention du cancer du sein | 4 ateliers | 50 femmes | Programme CSSS |
| Atelier informatique | 10 sessions | 12 | VDE |

ANNEXE III : LES TYPES DE PARTENARIAT ENTRE L'ÉCOLE ET SA COMMUNAUTÉ

Une étude récente réalisée par Boyer en 2006, *L'école en partenariat avec sa communauté*, montre comment le lien entre l'école et la communauté peut s'établir sous deux angles : l'angle corporatif, où la relation se fait uniquement à l'avantage de l'école, et l'angle développemental, où la relation s'inscrit dans une perspective large de développement local.

- Les acteurs ayant adopté une vision corporative abordent le développement d'un partenariat dans la perspective de leurs propres objectifs et de leur environnement organisationnel. Par exemple, dans le cas de l'école, l'objectif est de mener à bien son projet éducatif.
- Les acteurs dont la vision est développementale portent leur attention sur des problématiques concernant une population commune ; ils partagent alors une même approche globale des problèmes à résoudre. Ces acteurs prennent en considération les interrelations entre les problématiques des populations de chacun et de la communauté dans son ensemble. (Boyer, 2006, p. 7)

L'étude d'expériences québécoises de partenariats établis entre une école et une communauté permet à la chercheuse de dégager trois modèles d'intervention inspirés des deux angles d'intervention identifiés précédemment, à savoir les modèles de l'école partagée, de l'école élargie et de l'école réseautée (voir encadré ci-dessous).

Trois modèles de partenariat

L'école partagée est animée par une vision corporative et vise à répondre à des enjeux administratifs avant tout. Ces enjeux touchent à la fois le milieu scolaire et des organismes de la communauté. Les relations sont basées sur un partage de biens (équipement ou locaux) et reposent sur des ententes officielles de longue durée visant à définir les règles d'utilisation des biens et en vertu desquelles les partenaires s'engagent à une responsabilité matérielle, financière ou non. Dans ce cas, le milieu scolaire entretient des liens avec des organismes qui n'ont pas nécessairement l'éducation comme mission prioritaire.

L'école élargie repose aussi sur une vision corporative mais, cette fois-ci, ce sont des enjeux éducatifs qui poussent le milieu scolaire à collaborer avec d'autres organisations. Ces enjeux reposent généralement sur les services pouvant faciliter la réussite éducative. Les relations sont basées sur un esprit de complémentarité des services. Les ententes, habituellement officielles et de courte ou de moyenne durée, portent sur les besoins à combler chez les élèves et leurs familles. La contribution des parties, qui consiste principalement en un échange d'expertise (ressources humaines), peut s'accompagner d'un partage de biens visant à faciliter l'harmonisation des interventions.

L'école réseautée est portée par une vision développementale répondant à des enjeux sociaux. L'école est partie prenante de l'action collective et le regroupement d'acteurs est vu comme un projet de la communauté. Le milieu scolaire et les organismes de la communauté s'y engagent de façon consensuelle, car le projet contribuera à leurs missions respectives. On y entretient des relations de type politique et de codéveloppement pouvant faciliter l'harmonisation des stratégies de chacun des partenaires.

Le modèle de l'école en réseau (réseautée) correspond bien à la situation désirée par les intervenants, les parents et les citoyens partie prenante du Projet Villeray dans l'Est. L'idée de travailler au développement du quartier en impliquant l'ensemble des acteurs, et en misant sur l'école comme un des points actifs de l'interculturalité pour susciter la mobilisation citoyenne et permettre une information élargie rejoint tout à fait l'esprit que nous avons observé tant dans la documentation consultée que dans les propos recueillis lors de la conduite des entrevues collectives et individuelles.